DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13448 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 24-LUNDI 25 AVRIL 1988

Amnistie à Taïwan

Les portes des prisons de Taïwan se sont ouvertes vendredi 22 avril pour 7 775 prisonniers, tandis qu'environ 30 000 vont bénéficier de mesures de clémence. Cette amnistie a été décrétée par le nouveau président, M. Lee Teng-hui, en commémoration de la mort de son prédécesseur, Chiang Ching-kuo, décédé il y a cent jours. Seules n'en bénéficieront pas les personnes condamnées pour leur appartenance au Parti communiste ou pour vol à main armée.

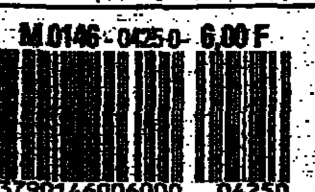
Cette amnistie est certes une tradition : 17 000 personnes avaient été libérées en 1975 à la mort du maréchal Tchiang Kaï-chek. Mais elle prend cette fois-ci un aspect plus significatif : tout d'abord parce qu'elle est sensiblement plus large qu'en 1975. Ensuite et surtout parce que ces mesures de clémence confirment la libéralisation du régime, entamée par Chiang Ching-kuo et poursuivie, voire amplifiée, par son successeur.

M. Lee Teng-hui, premier chef du régime d'origine taïwanaise, a réussi en trois mois à asseoir son pouvoir et à tenir en lisière les vieux « continentaux », arrivés avec Tchiang Kaï-chek en 1949, et qui accaparaient l'État à leur profit, alors que les Taïwanais de souche représentaient 80 % de la population de l'île. Tout comme sur le continent, les vieux conservateurs auront résisté jusqu'à la limite de leurs forces face aux modernistes partisans d'une certaine démocratisation.

L'action entreprise par M. Lee a pour objectif de donner de plus en plus de pouvoir aux Taïwanais sans modifier les institutions en place. En même temps il poursuit la politique d'ouverture vers le continent de son prédécesseur : depuis le 16 avril, les Taïwanais ont à nouveau le droit de correspondre avec leurs parents de l'autre côté du détroit. Depuis la fin de 1987, ils pouvaient déjà se rendre sur le continent à certaines conditions. Pour sa part, Pékin vient d'amnistier tous les « criminels » qui avaient fui à Taïwan en 1949.

Mais la bonne volonté manifestée à Taïpeh comme à Pékin ne doit pas masquer les difficultés. Il ne s'agit que des premiers pas d'un long processus de réconciliation dont le succès n'est pas garanti. Il n'en demeure pas moins que les dirigeants taïwanais sont devenus plus réalistes, plus confiants dans leur réussite, moins frileux face à un régime communiste qui rêve de bénéficier des capitaux et du savoir-faire qui est à l'origine du « miracle » économique taïwanais.

En dépit de leurs anciennes rivalités, le PC et le Kouomintang sont avant tout nationalistes. Tous deux s'accordent pour réaffirmer la souveraineté chinoise sur le Tibet, et Taïpeh a annoncé que ses troupes soutiendraient celles de Pékin en cas d'attaque vietnamienne dans les îles Spratleys. La haine accumulée du temps de Mao Zedong et de Tchiang Kaï-chek commence à se dissiper. Lentement.



M 0146 - 0425 - 6,00 F

3790146006000 04250

Le premier tour de l'élection présidentielle

• La droite comme la gauche redoutent l'« effet Le Pen »
• Le scrutin risque d'être troublé en Nouvelle-Calédonie

Tous les candidats et la plupart des formations politiques de gauche comme de droite craignent l'« effet Le Pen » sur les résultats de l'élection présidentielle.

En Nouvelle-Calédonie, le scrutin couplé avec les élections régionales risquait d'être troublé par la multiplication des escarmouches entre les militants du FLNKS et les forces de l'ordre. Les dirigeants du FLNKS ont posé trois conditions à la libération des gendarmes détenus sur l'île d'Ouvéa dont l'annulation des élections régionales.

par Jean-Marie Colombani

L'irruption du drame calédonien sur la scène métropolitaine, aux dernières heures de la campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle, a naturellement semé le doute dans les états-majors, et inévitablement soulevé cette sinistre question : quel candidat « profitera » de cette violence, quel autre en pâtira, si tant est que le Caillou préoccupe l'électeur... Pour l'heure, constatons simplement que Raymond Barre est resté centriste, en souhaitant qu'il n'y ait pas exploitation politique ; que François Mitterrand a opté pour le comportement présidentiel, en lançant un appel au calme ; que Jacques Chirac a, lui, préféré rester candidat, en reprochant au président de n'avoir pas « *découragé* » les mains criminelles d'Ouvéa.

Quelle que soit l'incertitude calédonienne, le scrutin de 1988 a pour caractéristique d'être le premier mettant aux prises, pour la lutte finale, le chef de l'État et le chef du gouvernement.

L'intérêt du 24 avril est, bien sûr, de donner la clé du 8 mai. Ses résultats vont faire l'objet de trois évaluations.

(Lire la suite page 5 et les informations sur la Nouvelle-Calédonie pages 6 et 16.)



Cinq gendarmes ont été blessés dans un attentat vendredi 22 avril près de Calvi (Haute-Corse) (lire nos informations page 9).

La réapparition de M. Ligatchev

La comédie du pouvoir au Kremlin

M. Ligatchev était présent, vendredi soir 22 avril, au Kremlin, au côté de M. Gorbatchev, pour la cérémonie marquant l'anniversaire de Lénine.

Cette réapparition met un terme, au moins provisoire, aux rumeurs qui circulaient à Moscou selon lesquelles sa position de numéro deux du régime était compromise.

MOSCOU
de notre correspondant

Fiché en plein cœur du Kremlin comme un obus tombé d'ailleurs, stupidement blanc au milieu du chatoiement des ocres, et désespérément géométrique dans cet univers d'arrondis polissés par les siècles, le palais des congrès était, le vendredi 22 avril, le plus beau des théâtres du monde. Sur un argument bien faible (le cent dix-huitième anniversaire de la naissance de Lénine), on y jouait en effet la comédie du pouvoir soviétique à l'heure de la « perestroïka » et les acteurs – M. Gorbatchev en tête – étaient à la hauteur du drame. C'est que cinq heures avant le lever de rideau, midi heure de Moscou, l'aube aux Etats-Unis, on avait appris qu'un grand quotidien américain annonçait, détails à l'appui, que le bureau politique avait, trois jours plus tôt, retiré à M. Ligatchev ses deux principales attributions – la presse et l'idéologie, – et lui avait de surcroît enjoint de prendre deux mois de vacances.

Deux mois, c'est le temps qui reste d'ici à l'ouverture de la conférence du parti. Les rumeurs circulant depuis dix jours dans tout Moscou semblaient confirmées, amplifiées même, puisque le numéro deux était supposé avoir non seulement perdu ses responsabilités mais aussi la possibilité de peser sur la préparation de ce mini-congrès.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

L'exil français du dictateur haïtien

La vie en or des Duvalier

La cour d'appel d'Aix-en-Provence doit dire, le lundi 25 avril, si les tribunaux civils français sont compétents pour se prononcer sur les poursuites engagées par la République d'Haïti contre l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier et plusieurs de ses proches.

Toussaint Louverture, l'esclave rebelle qui fit d'Haïti la première république noire, mourut, rongé par la maladie, près de Pontarlier (Jura) dans un cachot glacial où Napoléon l'avait embastillé. La France est devenue bonne fille : la famille Duvalier, qui, en trente ans de règne avide et cruel, a ruiné Haïti, coule des jours paisibles dans une villa de Mougins (Alpes-Maritimes), providence des meilleurs restaurants de la Côte d'Azur, des grands couturiers et des joailliers parisiens.

Cela fait deux ans qu'un appareil de l'US Air Force les a débarqués en France pour un séjour prétendument sans lendemain. Mais le provisoire perdure, la justice est nonchalante et leur magot est tenu, pour l'essentiel, en lieu sûr. Les déshérités des bidonvilles de Port-au-Prince, parmi les plus atroces cloaques des Amériques, ne reverront pas de sitôt les 600 millions de dollars (au moins) que le clan Duvalier, parentèle et clientèle, est accusé d'avoir détourné de 1957 à 1986.

Réfugié dans la villa Mohamedia où l'on aperçoit, dissimulé derrière un cyprès, un homme armé d'un fusil à pompe, le « président » ne reçoit plus. Le filet de la justice se resserre autour de lui et si les mailles sont encore lâches, le dictateur en exil a passé, il y a quelques semaines, un mauvais quart d'heure.

Le jour vient à peine de se lever ce matin-là. Un cortège de voitures emprunte l'étroit chemin qui mène, le long de l'autoroute Estérel-Côte d'Azur, jusqu'à la villa. A leur bord, une quinzaine de personnes, gens de police et de justice, qui viennent, sans crier gare, perquisitionner. Jean-Claude Duvalier et son épouse, Michèle Bennett, sont tirés du lit. Dérangés eux aussi dans leur sommeil, leurs proches et domestiques sont poussés avec eux au milieu du salon, certains en robe de chambre, tous abasourdis.

Décontenancée, l'altière Michèle Duvalier, qui se posait comme l'Eva Peron d'Haïti, la madone des indigents, serre contre elle un carnet qui ne peut qu'intriguer ses visiteurs imprévus. Imprudemment, elle y a recensé d'une écriture nette les dépenses du couple « présidentiel ». La lecture de ces pages appliquées est d'autant plus instructive que les Duvalier ne disposent à première vue d'aucune ressource : ni comptes en banque ni revenus apparents. « *Nous avons pratiquement laissé* [en Haïti] *tout ce que nous avions* », a prétendu un jour sur Europe 1 l'ancienne « première dame ».

Dans ce Midi de la France où il fait bon vivre, le dictateur déchu et sa famille ne risquent pas la déchéance. Pas de ressources officielles, mais de l'argent qui coule à flot. Tenter de percer à jour ce mystère, c'est croiser à nouveau sur son chemin Adnan Khashoggi, le brasseur d'affaires saoudien, convaincu d'avoir dissimulé en France une trentaine de toiles de maître emportées dans sa fuite par un autre couple de dictateurs, Imelda et Ferdinand Marcos des Philippines (*le Monde* du 17 mars). Ainsi la villa Mohamedia, où les Duvalier jouissent de leur fortune, appartient-elle à l'un des fils aînés du Saoudien, Mohamed, dont ils sont depuis juin 1986 les hôtes.

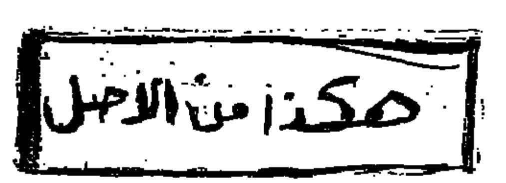
Ils n'y paient que le téléphone, l'eau, le gaz et l'électricité, toujours en liquide afin d'échapper à d'éventuelles saisies bancaires, même lorsqu'il s'agit de sommes élevées (plus de 58 000 F versés aux PTT en décembre 1987).

Les quatre vigiles armés qui se relaient jour et nuit dans le jardin de la villa ? Payés en numéraire comme les commerçants des environs.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 24 avril. – *Cameroun :* Elections présidentielle et législatives.
Ile Maurice : Conférence régionale pour l'Afrique de la FAO (jusqu'au 4 mai).

Lundi 25 avril. – *Luxembourg :* Conseil des ministres des affaires étrangères des Douze (25-29).
Bangladesh : Ouverture de la session du nouveau Parlement par le président Ershad. Grève générale de huit heures à l'appel de l'opposition.

Mardi 26 avril. – *Canada :* Elections générales dans la province de Manitoba.
Corée du Sud : Elections législatives.
Etats-Unis : Primaires en Pennsylvanie.

Vendredi 29 avril. – *Europe :* Visite du premier ministre japonais, Noboru Takeshita au Royaume-Uni, en RFA et en Italie (jusqu'au 8 mai).

Dimanche 1er mai. – *Salvador :* Entrée en fonctions de la nouvelle Assemblée.

Il y a dix ans

Le coup d'Etat communiste à Kaboul

IL est midi et demi ce 7 du mois du Taureau (Saor) 1357, équivalent du 27 avril 1978 dans le calendrier solaire musulman en usage en Afghanistan, quand la population de Kaboul commence à s'interroger : un coup de canon a été entendu vers midi, des tanks circulent sur la place du Pachtounistan, près du ministère des communications, des soldats équipés de bazookas prennent position à proximité de la maison du président Daoud. L'accès de l'ambassade de France voisine est bloqué.

Personne ne sait interpréter ces mouvements. Certains pensent qu'il s'agit de manœuvres militaires. Un professeur communiste du lycée Esteqlâl a cependant son idée sur la question : « *Sans doute un coup d'Etat* », confie-t-il, apparemment ravi. La population s'empresse de rentrer chez elle en ce début de week-end (le vendredi est le jour férié hebdomadaire). Bus et taxis, chargés de passagers, se faufilent en slalomant autour des tanks, ignorant le danger et la gravité de la situation.

Vers 13 heures, des fusillades, tirs de mitraillette ou coups de canon éclatent. Un peu plus tard, deux avions apparaissent dans le ciel à haute altitude. On n'apprendra que plus tard qu'ils viennent, à l'appel de Daoud, de la base de Chindand, dans l'ouest de l'Afghanistan. Incapables de discerner parmi les chars en action quels sont ceux des rebelles et disposant de faibles réserves de carburant, ils repartent bientôt, impuissants.

La radio ne donne, bien sûr, pas d'informations. Mais des échanges entre les insurgés peuvent être surpris, car ils utilisent une longueur d'onde voisine de celle de Radio-Kaboul : « *Nous sommes arrivés à la radio*, entend-on ainsi dans l'après-midi, *mais des soldats la défendent. Que devons-nous faire ?* » Peu après, à 17 h 30, Radio-Kaboul tombe. Au même moment – mais on ne l'apprendra que plus tard, – les sept leaders communistes emprisonnés depuis la veille sont libérés.

Pendant ce temps, la population de Kaboul, stupéfaite, assiste, qui dans son jardin, qui du toit de sa maison en terrasse, à un impressionnant ballet aérien : plongeant dans le cirque de hautes montagnes où se trouve enserré Kaboul, des Mig piquent avec précision sur le palais présidentiel, qu'ils arrosent de roquettes, se redressent vivement et quittent la scène avant de revenir pour une nouvelle vague d'assaut. Une aile du palais prend feu.

La « grande révolution de Saor »

Le coucher du soleil a beau interrompre les bombardements aériens, l'essentiel est maintenant joué et la radio, aux mains des insurgés, peut annoncer, à 19 heures, dans un communiqué solennel, la fin du règne de la famille des Yahya (1).

En réalité, les combats vont durer encore une partie de la nuit. La garde présidentielle résiste avec opiniâtreté. La garnison de Richkhor, aux portes de Kaboul, essaie de lui prêter main forte. Mais en vain. A l'aube du 28 avril, le palais est pris et Daoud, qui a refusé de se rendre, est sommairement exécuté, ainsi que ses plus proches collaborateurs et les dix-huit membres de sa famille, dont cinq enfants.

Ainsi s'achevait la domination des Douranis, qui avaient créé le royaume d'Afghanistan en 1747 et y avaient régné avec le titre d'émir ou de roi, et finalement de président de la République après le 17 juillet 1973, date à laquelle le prince Daoud, pourtant cousin et beau-frère du roi, avait renversé la monarchie.

Selon la version communiste officielle, la chute de Daoud fut accueillie avec un grand enthousiasme populaire. En conséquence, les nouvelles autorités qualifièrent le coup d'Etat de « *révolution* », puis une instruction ministérielle intima l'ordre de désigner les événements sous le nom de « *grande révolution de Saor* » (en référence, bien sûr, à la « grande révolution d'Octobre »).

En réalité, si les gens sortirent nombreux les jours suivants pour visiter les lieux des combats, ils n'étaient pas mus par une sympathie particulière, mais bien plutôt par la curiosité : ils cherchaient à recueillir quelques douilles, observaient les tanks détruits ou la brèche qu'une roquette avait provoquée dans l'ambassade de France, humaient l'odeur de poudre qui flotta pendant vingt-quatre heures dans l'air. Surtout ils essayaient de s'informer : combien y avait-il eu de victimes ? On parlait de dix mille morts, la réalité étant sans doute plutôt voisine de deux mille ou trois mille morts (2). Et qui étaient les nouveaux dirigeants ? Le bruit courait qu'il s'agissait d'officiers nationalistes. Personne n'évoquait l'hypothèse d'un coup d'Etat communiste.

Ni radieux ni particulièrement attristés de l'écroulement du régime d'un président qui n'était plus populaire, les habitants de Kaboul, choqués cependant par la violence des combats et par les massacres des proches de Daoud, attendaient, un peu abasourdis, de voir comment tout cela allait évoluer. Quant aux habitants de la province, totalement absents des événements, il faudra un certain temps avant qu'ils puissent confronter des témoignages directs avec la propagande de la radio.



L'assassinat de Mir Akbar Khayber

Cette stupeur un peu morne contrastait avec la véritable satisfaction, voire la liesse qui avait accueilli, cinq ans auparavant, l'accession au pouvoir de Daoud. Les gens pensaient que le pays avait besoin de sa fermeté, et l'abolition de la monarchie leur avait donné l'impression de sortir magiquement du passé. L'alliance nouée par le nouveau président avec des officiers communistes pour parvenir au pouvoir n'avait pas outre mesure ému la population tant elle lui faisait confiance.

Daoud avait très mal su gérer ce capital de sympathie : il avait instauré un régime autoritaire et solitaire, et la plupart des réformes qu'il avait annoncées s'étaient enlisées. Il s'était séparé un à un des ministres communistes qui constituaient au départ la moitié de son gouvernement et occupaient des postes-clés comme celui de l'intérieur.

Dans le domaine des relations extérieures, il avait entrepris d'affirmer son indépendance à l'égard des Soviétiques, dont il avait pourtant favorisé jadis la pénétration dans le pays, et notamment dans les forces armée ; il avait envoyé ses deux fils en URSS faire leurs études supérieures. Il s'était rapproché à partir de 1975 du Pakistan et de l'Iran, indisposant ainsi sérieusement Leonid Brejnev et, début 1978, il avait rendu visite à de nombreux chefs d'Etat de la région pour préparer soigneusement la conférence des pays non alignés qui devait s'ouvrir le 2 mai à Kaboul et où il souhaitait, dit-on, contrebalancer l'influence des pays prosoviétiques.

De leur côté, les communistes afghans n'étaient pas restés inactifs. Ils ne représentaient certes pas une force considérable : sans doute aux environs de cinq mille membres. Mais ils étaient relativement bien organisés et possédaient quelques bases d'implantation chez les fonctionnaires et surtout dans l'armée. Ils étaient cependant totalement absents du milieu rural, ce qui n'est pas gênant pour prendre le pouvoir, mais l'est davantage dans un pays à 90 % agricole si on veut y établir un pouvoir stable. En outre, ils étaient divisés profondément en deux factions hostiles, même si également dociles à Moscou (toute critique sur la politique soviétique était sévèrement sanctionnée).

Quand ces deux mouvements décident, le 3 juillet 1977, de fusionner, il n'est donc pas difficile de deviner une décision venue d'URSS. Dès lors, les communistes se préparent à prendre le pouvoir. Selon certains, le mois d'août 1978 avait été retenu. A moins que...

Le 17 avril 1978, Mir Akbar Khayber, un des principaux dirigeants du Parti communiste, est assassiné. Le crime est immédiatement imputé aux services secrets de Daoud, et l'enterrement est l'occasion d'un important rassemblement de plus de dix mille personnes choquées par l'assassinat, au cours duquel Nour Mohammad Taraki, secrétaire général du parti, met en garde le pouvoir.

C'était inouï sous le régime de parti unique instauré par Daoud, pendant lequel aucune manifestation publique ne s'était déroulée. La réaction du président ne pouvait faire aucun doute. Le 26 avril, les principaux dirigeants du parti sont emprisonnés. L'un d'entre eux, Hafizullah Amin, bénéficie cependant de quelques heures de délai qu'il utilise, semble-t-il, pour donner les instructions nécessaires au déroulement du coup d'Etat déclenché par cette mesure.

La soviétisation

De fortes présomptions existent pour que le commanditaire véritable de l'assassinat de Khayber ait été Amin lui-même. Disons seulement que, dans cette hypothèse, on connaîtrait le nom des deux assassins : les deux frères Sediq et Aref Alemyar, auxquels H. Amin confiera plus tard de hautes responsabilités et qui furent au nombre des quelques dirigeants exécutés en juin 1980, peu après l'invasion soviétique.

On s'est beaucoup interrogé également sur l'implication de l'URSS dans les événements d'avril 1978. Son accord sur le principe d'un coup d'Etat, sa volonté même que le président Daoud soit renversé, ne font pas de doute. Son assistance – au moins passive – par le biais de nombreux conseillers soviétiques placés à tous les échelons de l'armée, et notamment dans l'armée de l'air, est infiniment probable. Sa participation concrète, en revanche, n'est pas démontrée. Les photocopies des ordres d'Amin auraient été réalisées sur le photocopieur de l'ambassade soviétique, aucun autre photocopieur n'étant disponible. Indice bien faible...

L'ambassadeur d'URSS, Alexandre Puzanov, était, quant à lui, à la pêche ce jour-là...

Plus que par leur propre force, les communistes avaient en fait vaincu Daoud grâce à la faiblesse de leur adversaire. Pourtant, enorgueillis par leur victoire, assurés du soutien soviétique et convaincus d'être les artisans du mouvement irrésistible de l'histoire, ils entreprirent de changer radicalement la société afghane. C'est-à-dire qu'ils décidèrent de la soviétiser à marche forcée.

A peine, le 30 avril, Taraki est-il désigné comme chef de l'Etat, que l'Union soviétique reconnaît le nouveau régime. Il est difficile dès lors de distinguer l'action du nouveau gouvernement de la politique de l'URSS. Des contrats avec celle-ci sont annoncés chaque jour à la radio. Des conseillers soviétiques débarquent dans les ministères et imposent des réformes. Ils rédigent, par exemple, de nouveaux programmes pour l'école primaire. Surtout ils réorganisent, dès le 15 mai, les services secrets, prenant par le fait même la plus grande responsabilité dans le climat de règlement de comptes, de tortures, de délation, en un mot de terreur, qui s'instaura à partir de ce moment-là.

De grandes réformes sont promulguées par le parti Khalq – qui joue sur son nom (le peuple) pour introduire un amalgame entre ses propres décisions et la volonté du peuple. Le 12 juillet, les dettes hypothécaires des paysans sont abolies ; le 19, un nouveau drapeau – entièrement rouge – est adopté. Le 2 décembre, une réforme agraire est lancée. Mal conçues par des semi-intellectuels totalement coupés de la population paysanne, ces mesures engendrent des troubles croissants.

Pour consacrer le tout, un traité d'amitié est signé le 5 décembre par Taraki en présence d'Hafizullah Amin (qui sera tué un an plus tard lors de l'invasion soviétique). C'est derrière ce traité que se retranchera l'Union soviétique pour justifier la légalité de son intervention en décembre 1979 (3).

A cette époque les dirigeants afghans ont le sourire : ils ont l'impression d'avoir réalisé de grandes réformes historiques et d'avoir solidement amarré la « révolution afghane » à celle du « grand frère » soviétique. Ils croient, grâce à dix mille prisonniers politiques et à une police secrète omniprésente, avoir maîtrisé le pays. Mais, malgré le nom de leur parti, ils ont méconnu leur peuple et mésestimé la capacité de résistance de la société afghane. Certaines provinces ont déjà commencé de se soulever et le mouvement prendra une telle ampleur en 1979 qu'il conduira à l'invasion soviétique du mois de décembre. Du coup l'URSS et les communistes afghans finissent de faire l'unanimité contre eux. L'insurrection se transforme en une véritable résistance islamique généralisée.

ÉTIENNE GILLE.

(1) Ascendants des deux derniers rois et du président Daoud.

(2) Les communistes n'en reconnaissent que cent.

(3) En prétextant un pseudo-appel par H. Amin, qui sera exécuté immédiatement.

Ouvrages de référence :

★ *Afghanistan. Two Party Communism*, par Anthony Arnold, Hoover Institution, Stanford University.

★ *Afghanistan, la colonisation impossible*, ouvrage collectif, Ed. du Cerf.

Correspondance

Le 22 mars à Nanterre

Se référant à l'article publié dans le Monde *daté 27-28 mars pour l'anniversaire du Mouvement du 22 mars 1968 à Nanterre, M. Patrice Louis nous écrit :*

« Auteur du seul reportage effectué ce 22 mars 1968, j'ai été surpris de voir ma contribution paraître sous la seule initiale de mon patronyme. En effet, mon enregistrement, qui ne tenait pas à mon seul « *désœuvrement* », n'avait rien de secret. Sans trop d'orgueil d'auteur, il me serait agréable de retrouver l'intégralité de mon nom, n'ayant aucune vocation à une clandestinité que vos lecteurs pourraient soupçonner en voyant mon identité masquée... »

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS.
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

ISRAËL

Reprise des affrontements dans les territoires occupés : deux morts

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A peine achevées les célébrations du quarantième anniversaire de l'Etat, la routine du soulèvement a repris ses droits. Le vendredi 22 avril, premier vendredi du mois de ramadan et jour de la prière des musulmans, la sortie des mosquées dans la bande de Gaza, comme à Jérusalem, a donné lieu à plusieurs manifestations violentes.

A Khan-Younis, dans le sud du territoire de Gaza, au moins un Palestinien a été tué par balles et plusieurs autres ont été blessés lors d'affrontements avec l'armée. Plus au nord, dans le camp de Jabaliya, un jeune homme a été atteint par une balle en pleine tête et, selon des sources palestiniennes, treize autres manifestants ont été blessés, alors que plusieurs habitants avaient défié le couvre-feu. Là, comme ailleurs, il s'agissait, selon la direction unifiée du soulèvement, de marquer une journée de deuil et de « *colère* » à la suite de l'assassinat d'Abou Jihad.

Ces manifestations ont, pour les autorités, valeur d'avertissement. Elles sont un défi aux mesures de sécurité appliquées depuis mercredi qui bouclent et isolent totalement les territoires. Quelque quatre cent mille personnes vivent toujours sous le régime du couvre-feu, confinées à leur domicile; aucun résident de Cisjordanie et de Gaza n'est plus autorisé à entrer en Israël; les routes sont piquées de barrages de l'armée, parfois de murs de sable, interdisant la circulation dans les deux sens, et notamment à la presse.

A Jérusalem, pour la troisième fois depuis le début du soulèvement, des heurts ont eu lieu sur l'esplanade des mosquées. Ils furent plus brefs et spectaculaires que violents, mais n'en manifestent pas moins un regain de mobilisation à l'occasion du ramadan.

La prière venait de s'achever sur « *le noble sanctuaire* », entre les mosquées Al-Aqsa et Omar, lorsque des centaines de manifestants hissèrent des drapeaux noirs, des emblèmes de l'OLP et entamèrent des chants nationalistes. Au premier jet de pierres, la police a tiré des balles en caoutchouc, puis des unités des gardes-frontières sont intervenues en force, pourchassant et dispersant les manifestants à coups de matraque. Une trentaine de personnes ont été arrêtées et cinq autres blessées. Les incidents n'ont pas duré plus d'une demi-heure et, en début d'après-midi, touristes et fidèles reprenaient paisiblement le chemin de la vieille ville.

ALAIN FRACHON.

M. Chevardnadze décline l'invitation de M. Shamir à se rendre à Jérusalem

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a déclaré, le vendredi 22 avril, qu'il n'envisageait pas actuellement de *répondre positivement* à l'invitation du président du conseil israélien, M. Yitzhak Shamir, à se rendre en visite en Israël.

« Les conditions d'une telle visite ne sont pas encore réunies », a déclaré M. Chevardnadze lors de la conférence de presse donnée à l'issue de deux jours de discussions avec le secrétaire américain, M. George Shultz.

Le 15 avril, un porte-parole israélien avait déclaré à la presse à Tel-Aviv que M. Shamir inviterait M. Chevardnadze s'il était sûr que le chef de la diplomatie soviétique accepte cette invitation.

M. Chevardnadze n'a pas précisé quelles étaient les conditions qu'il posait pour accepter une telle invitation. – *(Reuter.)*

Raid israélien sur des positions palestiniennes au sud de Beyrouth

Huit combattants palestiniens ont été blessés, le vendredi 22 avril, lors d'un raid aérien israélien contre des positions du Front populaire de libération de la Palestine, commandement général (FPLP-CG, de M. Ahmad Jibril), sur le littoral druze au sud de Beyrouth. Un Palestinien aurait, en outre, été tué, selon la police libanaise.

Un porte-parole militaire israélien a confirmé le raid, indiquant que les avions israéliens ont attaqué des bâtiments servant de quartier général à une « *organisation terroriste* » et ont également détruit des « *dépôts d'armes et de munitions* ».

Il s'agit du sixième raid aérien israélien contre des positions palestiniennes au Liban depuis le début de l'année et le troisième sur la montagne druze du Chouf. Les deux derniers ont été menés, le 23 et le 24 mars, contre des positions du Fatah, conseil révolutionnaire (d'Abou Nidal), à Bqosta (Liban sud) et ont fait huit tués et vingt blessés. – *(AFP, AP.)*

ONU : le débat sur le meurtre d'Abou Jihad

Les Occidentaux refusent de condamner l'Etat hébreu sans preuves

NEW-YORK
de notre correspondant

Le Conseil de sécurité des Nations unies étudie, depuis le jeudi 21 avril, la plainte déposée par la Tunisie contre Israël à propos de l'assassinat d'Abou Jihad, le 16 avril, en Tunisie.

Cependant, c'est au grand jeu de la dissimulation que se livrent les principaux membres occidentaux du Conseil de sécurité. Le représentant de la Grande-Bretagne a affirmé que son gouvernement ne connaissait pas les identités des assassins et qu'il en savait encore moins sur les commanditaires du crime. Le représentant de la France a adopté une attitude similaire en condamnant vigoureusement l'atteinte à la souveraineté de la Tunisie et le terrorisme sous toutes ses formes, tout en évitant soigneusement de mentionner Israël. Seule l'Italie – membre non permanent – a affirmé : « *Tout indique que le crime a été commis par un commando envoyé par Israël.* »

Le point de vue occidental se résume ainsi : afin de pouvoir accuser un gouvernement d'avoir commis un crime, il faut que le Conseil de sécurité dispose de preuves irréfutables. Or, des articles de journaux ne constituent pas une preuve juridique. Les Occidentaux rappellent, en privé, l'opposition du bloc soviétique et du tiers-monde à une éventuelle condamnation de la Corée du Nord dans l'affaire de l'avion sud-coréen disparu en vol en novembre dernier, opposition justifiée par l'absence de preuves formelles.

Le projet de résolution élaboré par la Tunisie tient compte des réticences des Occidentaux. Le texte mentionne la plainte déposée par la Tunisie contre Israël, mais ne condamne pas le gouvernement de Jérusalem directement. M. Mestiri, le ministre tunisien des affaires étrangères, devait de nouveau consulter le représentant américain pendant le week-end. Néanmoins, la souplesse tunisienne a des limites : « *Nous avons fait un effort immense, mais il y a un point où trop de modération devient de la bêtise et nous ne franchirons pas ce pas* », a-t-il déclaré devant la presse. Le Conseil reprendra ses travaux lundi.

CHARLES LESCAUT.

La tension dans le Golfe

Washington étend à tout navire marchand la protection de l'US Navy

Le gouvernement américain a décidé d'étendre sa politique d'intervention dans le Golfe en autorisant l'US Navy à protéger tout navire marchand attaqué dans les eaux internationales, même s'il ne bat pas pavillon américain. La décision a été annoncée le vendredi 22 avril à Washington.

Cette nouvelle politique, selon des responsables gouvernementaux qui ont demandé à conserver l'anonymat, est destinée « *à prendre les Iraniens par surprise* », car, jusqu'à présent, les Iraniens savaient que les bâtiments de guerre américains dans la région avaient pour ordre de ne protéger que les navires battant pavillon des Etats-Unis (celui-ci avait été accordé à plusieurs pétroliers koweïtiens).

« *Notre but n'est pas d'entrer en guerre avec l'Iran. Notre but est d'assurer la sécurité du trafic neutre opérant à partir de ports neutres* », a-t-on souligné à Washington.

Selon les termes de cette nouvelle décision, cependant, seuls les navires disposant du pavillon américain bénéficieront de la protection « sur mesure » des convois de l'US Navy. Les autres navires faisant l'objet d'une attaque ne pourront être protégés que si un bâtiment de guerre ou des avions américains se trouvent à proximité.

Dans certains cas, qui n'ont pas été précisés, la protection pourrait également s'étendre aux plates-formes pétrolières exploitées par des compagnies occidentales. – *(AFP, Reuter.)*

Différend américano-helvétique sur l'accréditation d'un ambassadeur d'Iran à Berne

Un différend diplomatique a éclaté entre les Etats-Unis et la Suisse à propos de l'accréditation dans ce dernier pays d'un ambassadeur d'Iran considéré par Washington comme l'un des principaux responsables de la prise d'otages, en novembre 1979, des diplomates américains en poste à Téhéran. Au nombre de cinquante-deux, ces derniers avaient été retenus quatre cent quarante-quatre jours. La Suisse, qui représente les intérêts américains en Iran, avait participé aux négociations qui avaient permis la libération des diplomates.

« *Nous estimons totalement inapproprié que l'un des chefs des preneurs d'otages de Téhéran, qui a malmené l'immunité diplomatique, soit lui-même accrédité comme ambassadeur* », a fait savoir Washington. Berne n'a, pour sa part, pas montré le moindre embarras devant les multiples démarches américaines, estimant, au contraire, que l'insistance des Etats-Unis était plutôt déplacée. Chargé d'affaires en Suisse depuis décembre 1986, M. Mohamed Hossein Malaek a présenté ses lettres de créances le 22 mars. Si le ministère helvétique des affaires étrangères a indiqué qu'une enquête préalable avait montré que rien ne s'opposait à l'accréditation de M. Malaek, le ministère public n'a pas caché avoir, quant à lui, émis des réserves dès l'été 1987 au sujet du futur ambassadeur d'Iran.

Un officiel américain a précisé que M. Malaek était bien connu des diplomates otages en tant que principal responsable des interrogatoires, et que cela avait été signalé à plusieurs reprises aux Suisses.

En 1986, la Grande-Bretagne avait refusé d'accréditer M. Malaek comme ambassadeur à Londres. Un responsable du département d'Etat ayant requis l'anonymat a précisé que le Canada avait fait de même, et que la candidature du diplomate iranien au poste d'ambassadeur au Japon avait été retirée devant l'absence de réponse japonaise. Il a précisé que les Etats-Unis avaient refusé son accréditation à l'ONU. – *(AFP.)*

La visite de M. Shultz à Moscou et le prochain sommet Reagan-Gorbatchev

A défaut de traité, un « document » pourrait être adopté sur les armements stratégiques

Comme on s'y attendait, les entretiens que le secrétaire d'Etat américain a eus à Moscou, les 21 et 22 avril, avec les dirigeants soviétiques ne permettent pas de miser sur la conclusion d'un accord de réduction des armements nucléaires stratégiques avant le prochain sommet Reagan-Gorbatchev. Dans la déclaration commune publiée vendredi à l'issue de la visite de M. George Shultz, les deux parties confirment leur volonté de parvenir à un tel accord, mais sans se fixer comme échéance le sommet de Moscou (29 mai-2 juin).

La déclaration souligne la détermination des deux pays « *à consentir des efforts intensifs pour mettre au point un traité sur la réduction et la limitation des armes stratégiques offensives (...) le plus tôt possible* ». Mais ce texte omet la mention « *de préférence à temps pour qu'il soit signé lors de la prochaine rencontre entre les deux leaders* », qui figurait dans les communiqués rendus publics à l'occasion des précédentes rencontres ministérielles.

Dans sa conférence de presse, M. Shultz a souligné que sa visite à Moscou n'avait pas donné « *beaucoup de résultats* », en particulier sur la question des missiles de croisière embarqués à bord de bâtiments de guerre, qui posent des problèmes de vérification et restent l'un des *points majeurs de divergence entre* Américains et Soviétiques. Le secrétaire d'Etat a déclaré que les propositions soviétiques dans ce domaine n'avaient « *pas soulevé l'enthousiasme* » des Etats-Unis.

Le ministre soviétique des affaires étrangères a fait, pour sa part, des commentaires de tonalité plus positive. M. Chevardnadze a souligné que des progrès avaient été réalisés lors des entretiens avec M. Shultz. « *Il nous reste encore à trouver la clé des problèmes. Mais le type de clé nécessaire est devenu évident* », a-t-il dit. M. Chevardnadze a certes convenu qu'il ne s'attendait pas que le traité sur les armes stratégiques soit prêt avant le sommet Reagan-Gorbatchev, en raison du « *travail très difficile et compliqué* » qu'il implique. Mais, a-t-il ajouté, « *s'il n'est pas prêt, un document dans lequel nous pourrions consigner les progrès réalisés pourrait être rédigé* » pendant le sommet.

Le ministre soviétique a, d'autre part, estimé d'une « *importance primordiale* » que les deux parties soient tombées d'accord pour que les détails relatifs au respect du traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM) soient examinés en vue d'un « *protocole séparé* ». Ce protocole serait annexé à l'accord principal sur la réduction des armes stratégiques. « *Les ministres*, dit la déclaration commune publiée vendredi, *ont donné pour instruction à leurs négociateurs de mettre au point ce projet pour qu'ils puissent l'examiner lors de leur rencontre.* »

Les deux hommes ont convenu de *se revoir encore une fois avant le* sommet de Moscou, dans le courant du mois de mai, mais sans préciser la date ni le lieu de cette nouvelle rencontre préparatoire.

En ce qui concerne les autres sujets abordés lors des entretiens de Moscou, M. Shultz a salué l'accord de Genève sur l'Afghanistan, tout en soulignant qu'il y avait de « *nombreux problèmes en perspective* », et il a laissé entendre qu'aucun progrès significatif n'avait été accompli sur les autres conflits régionaux (guerre Iran-Irak, Proche-Orient, Ethiopie, Cambodge, Afrique australe, Amérique centrale). Le secrétaire d'Etat s'est, en revanche, montré plus optimiste sur les droits de l'homme, en indiquant qu'il y avait eu des progrès et que les discussions avaient été « *très larges* ». Les principales questions évoquées lors d'une commission d'experts soviétiques et américains ont été la libération des prisonniers politiques, des personnes détenues pour leurs convictions religieuses, le problème de la liberté de culte et le droit d'émigrer, a-t-il dit.

Pas besoin de sermons

Recevant le secrétaire d'Etat américain, M. Gorbatchev a réagi vivement vendredi au dernier discours de M. Ronald Reagan, dans lequel le président américain déclarait qu'une Union soviétique qui « *tente toujours d'imposer sa volonté à d'autres pays, opprime son propre peuple, viole les accords d'Helsinki sur les droits de l'homme ne peut avoir des relations normales avec les Etats-Unis* ».

« *Nous ne voulons pas penser que nous avons exagéré en considérant que ces derniers temps les relations soviéto-américaines se sont développées de façon positives* », a dit M. Gorbatchev. « *Mais, en dépit de ce qui avait été dit et fait, encore récemment des sermons ont été prononcés à Washington à notre intention sur la façon dont nous devrions nous comporter.* »

M. Gorbatchev a cependant associé ce comportement à la campagne électorale en cours aux Etats-Unis et à « *de vieux attachements idéologiques* ». Il a appelé les Américains à se débarrasser de l'« *illusion* » selon laquelle la direction soviétique ne chercherait de succès en politique étrangère et de meilleure coopération avec les Etats-Unis que parce qu'elle serait « *faible et instable* ». – *(AFP).*

NICARAGUA : le dialogue entre la guérilla et le gouvernement

Les « bons contras » et les « mauvais »

Alors que les discussions entre la Contra et le gouvernement sandiniste doivent reprendre le 28 avril à Managua, les autorités nicaraguayennes cherchent à mettre à profit le malaise perceptible entre les différentes tendances des rebelles. Le gouvernement a, d'autre part, proposé aux Etats-Unis de reprendre des négociations directes le 13 mai prochain.

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

Tous les chefs militaires de la guérilla antisandiniste auraient quitté les montagnes du Nicaragua au cours des derniers jours pour participer à une réunion d'urgence au Honduras, pays voisin qui sert de sanctuaire à la Contra depuis sept ans. Selon un officier des services de renseignement de l'armée sandiniste, « *la Contra a décidé de réorganiser de fond en comble son état-major pour écarter les cadres militaires favorables à la signature d'un accord de paix* ».

Les sandinistes ont évidemment tout intérêt à exagérer les divergences apparues au sein de la Contra entre l'aile politique, plus modérée, et l'aile militaire. L'absence de certains dirigeants de la Contra à la première rencontre de Managua est cependant l'indication d'un réel malaise, tout comme la grande « déférence » de certains autres envers les autorités sandinistes, comme le soulignent des membres de l'opposition au régime.

« *Nous avons eu un très bon contact personnel et de très longues discussions avec certains dirigeants,* affirment de leur côté des négociateurs sandinistes. *Nous les avons trouvés bien plus raisonnables que nous le croyions. Cette attitude risque d'ailleurs de leur coûter cher, et nous devons faire attention à ce que nous disons à leur sujet, car cela pourrait mettre leur vie en danger.* »

Les dirigeants de Managua ont décidé d'utiliser ces divergences pour mener une campagne visant à vendre aux militants de base l'idée d'une négociation *avec les* « bons contras », *et à* diriger vers les « mauvais contras » la haine accumulée par des années de propagande contre les « *mercenaires des Etats-Unis* ».

C'est ainsi que, curieusement, la bête noire des sandinistes, M. Adolfo Calero, est désormais considéré – en privé – comme un « *homme raisonnable* ». « *La glace a été rompue* », reconnaît le ministre adjoint des affaires extérieures, M. Victor Hugo Tinoco, qui fait partie de l'équipe de négociation du côté sandiniste. « *Au début, la méfiance était très forte, mais maintenant on s'appelle par nos prénoms. A ma grande surprise, les délégués militaires de la Contra s'adressent même à Humberto Ortega* [ministre de la défense et chef sandiniste des négociations pour le gouvernement sandiniste] *en faisant précéder leurs propos de « Mon général ! »* »

Sur le plan du vocabulaire, les progrès sont évidents : il y a quelques mois à peine, les « contras » étaient régulièrement qualifiés de « *bêtes sanguinaires* », et les sandinistes avaient droit à des épithètes du même style. Le ton reste encore agressif dans les médias, alors que les négociateurs se parlent désormais avec respect. Et que certains hauts fonctionnaires acceptent maintenant d'utiliser l'expression « *résistance nationale* » pour désigner la Contra. Comme le dit un dirigeant de l'opposition, le conservateur Mario Rappaccioli, « *ce n'est plus un péché de parler avec la Contra* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

COLOMBIE

Assassinats et séquestrations

Bogota. – Deux dirigeants de l'Union patriotique ont été assassinés le 22 avril, et deux députés étaient séquestrés par des guérilleros, puis relâchés dans la soirée. La même journée, un commando de l'Armée de libération nationale a tué deux propriétaires fonciers dans le nord-ouest du pays, et quatre charniers ont été découverts au sud-ouest de la province de Cauca. Amnesty International a consacré un rapport aux quelque mille assassinats politiques commis en 1987 dans ce pays. « *Le nombre de violations des droits de l'homme commises en Colombie,* écrit-elle *et le fait qu'on les tolère, ou qu'on ferme les yeux dessus au sein des forces armées, oblige à conclure qu'il s'agit d'un programme délibéré d'assassinats politiques.* »

★ Colombie : *Droits de l'homme, question d'urgence*, Amnesty International, 56 pages, 25 F.

Hanoï estime que l'accord sur l'Afghanistan ne peut pas servir de modèle pour régler le conflit cambodgien

L'accord sur le retrait soviétique d'Afghanistan, conclu le 14 avril à Genève, ne peut pas servir de modèle pour un règlement du conflit cambodgien en raison de la menace d'un retour des Khmers rouges au pouvoir, a affirmé, jeudi 21 avril à Hanoï, un porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères.

Le porte-parole a également rejeté toute rencontre avec le prince Sihanouk tant que les différentes factions khmères ne seront pas parvenues à un accord entre elles. Le prince Sihanouk, actuellement à Pyongyang, a récemment renouvelé son offre de dialogue direct avec les dirigeants vietnamiens, en promettant, en cas de réponse positive de Hanoï, de ne plus qualifier le Vietnam d'« *agresseur* » du Cambodge.

Les deux diplomates, l'Américain et le Soviétique, en charge du dossier, vont cependant procéder à de nouveaux échanges de vues, lundi et mardi à Paris, dans le cadre de la préparation du sommet Reagan-Gorbatchev. M. Igor Rogatchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et M. Gaston Sigur, secrétaire d'Etat adjoint américain, s'entretiendront également, selon toute vraisemblance, avec des diplomates français. Enfin, M. Tran Quang Co, vice-ministre viênamien des affaires étrangères, effectue une tournée dans trois capitales non-communistes d'Asie du Sud-Est (Kuala-Lumpur, Bangkok et Manille).

Visite en Europe du premier ministre japonais

Le premier ministre japonais quittera Tokyo le 29 avril pour une tournée européenne qui le mènera en Italie, en Grande-Bretagne et en RFA. M. Takeshita se rendra d'abord, du 30 avril au 2 mai, à Rome où il sera reçu par le pape Jean-Paul II et par le président Cossiga, et s'entretiendra avec M. de Mita. Il s'envolera ensuite pour Londres, où il séjournera les 3 et 4 mai et rencontrera Mme Thatcher. Enfin, sa visite en RFA le mènera d'abord à Bonn, où il s'entretiendra avec le chancelier Kohl, puis en visite privée à Munich, où il rencontrera M. Franz-Josef Strauss.

M. Takeshita ne se rendra pas en France en raison de la campagne électorale. Mais il espère « *très vivement* » venir à Paris avant le prochain sommet des sept pays industrialisés de Toronto, du 19 au 21 juin, a indiqué un responsable du ministère japonais des affaires étrangères.

Au même moment, le ministre japonais des affaires étrangères se rendra en Chine, à Hongkong, en Indonésie et à Singapour. M. Sosuke Uno sera à Pékin du 1er au 5 mai, où il sera notamment chargé de préparer la visite de M. Takeshita, en août prochain. – *(UPI, Reuter, AFP.)*

Europe

La réforme du code pénal avance plus lentement que prévu

selon le président de la Cour suprême

De passage à Paris avec une délégation du Soviet suprême, conduite par M. Lev Tolkounov, président du Soviet de l'Union (1), le président de la Cour suprême d'URSS, M. Vladimir Terebilov, a apporté, le vendredi 22 avril, au cours d'un entretien avec quelques journalistes à l'ambassade d'Union soviétique, un certain nombre de précisions sur le projet de réforme du code pénal et du système judiciaire annoncé l'an dernier par M. Mikhaïl Gorbatchev.

M. Terebilov, soixante-douze ans, qui fut quatorze années ministre de la justice sous Brejnev, a d'abord confirmé l'impression de plusieurs experts à Moscou : l'élaboration de cette réforme avance plus lentement que prévu : c'est aussi le sort que subit d'ailleurs un autre projet de réforme, celui de la législation sur la religion.

Le président de la Cour suprême s'est attaché à souligner la nécessité de modifier la pratique plutôt que les textes : par exemple, a-t-il dit, il est inutile de modifier la durée des peines d'emprisonnement, *« mais il faut avoir une approche plus humaine des peines de dix à quinze ans »* (considérées comme des peines de longue durée en URSS). C'est aussi, semble-t-il, l'idée qui prévaut pour les deux articles du code pénal russe aux termes desquels ont été condamnés jusqu'ici les dissidents : les articles 70 et 190-1, qui punissent *« la propagande et Wl'agitation antisoviétiques »*. *« Il s'agit d'abord de modifier leur application*, a estimé M. Terebilov. *Nos textes ne sont pas plus sévères que ceux d'autres pays. Ces articles, il faut les reformuler de manière plus concrète. Dans leur forme actuelle, ils sont trop abstraits, trop vagues. En quoi consistent précisément la propagande et l'agitation antisoviétique ? »*

On relèvera que M. Terebilov ne parle donc pas de supprimer purement et simplement l'article 70, comme l'avaient laissé entendre certains juristes soviétiques depuis l'année dernière. Quant à l'article 190 (ou du moins son équivalent dans le code pénal arménien), il vient de reprendre du service avec l'inculpation du chef de file nationaliste arménien Parouïr Aïrikian en mars dernier.

La peine de mort et les réhabilitations

Pour le président de la Cour suprême, la peine de mort devrait être conservée *« pendant un certain temps »* pour les *« crimes graves contre la vie »*, mais supprimée pour les femmes et les auteurs de crimes économiques. Le haut magistrat se décrit lui-même comme un adversaire de la peine capitale, mais affirme avoir reçu *« une caisse entière »* de lettres l'accusant de libéralisme excessif après une émission à la télévision soviétique où il avait exprimé son point de vue il y a un an. *« Après ça, on ne m'a plus invité à la télévision pendant six mois »*, remarque-t-il.

M. Terebilov a, par ailleurs, reproché à la presse occidentale d'avoir à tort affirmé que des archives des victimes de la répression stalinienne avaient été brûlées – une accusation pourtant accréditée par certains archivistes soviétiques. *« Pas un seul document de la Cour suprême n'a été brûlé »*, a-t-il assuré, mais la rumeur a pris une telle ampleur qu'il en est arrivé à *« interdire à ses employés de fumer »*... D'ailleurs, sans dossier, aurait-il fait procéder depuis trois ans à quelque quatre cent cinquante réhabilitations pénales, dont celle de Boukharine ?

A ce propos, M. Terebilov a indiqué qu'il avait entamé l'examen de deux dossiers des accusés du second procès de Moscou, à l'issue duquel, en 1937, furent condamnés, entre autres, Zinoviev et Kamenev. La décision de leur réhabilitation pourrait être prise, a-t-il dit, lors de l'une des prochaines séances plénières de la Cour suprême (il y en a quatre par an) en mai-juin, en septembre ou *« vers la fin de l'année »*. La réhabilitation politique de vingt accusés du procès de 1938, réhabilités pénalement l'an dernier, n'est pas encore intervenue.

S. K.

(1) La délégation avait été invitée à Strasbourg par le Conseil de l'Europe du 18 au 21 avril.

URSS

La comédie du pouvoir au Kremlin

(Suite de la première page.)

Ce mini-congrès est convoqué pour débattre de la *« démocratisation »* du parti et de la vie politique.

M. Ligatchev étant l'espoir des conservateurs, la nouvelle était capitale et, bien qu'étrange, méritait d'autant plus de vérification que deux autres grands quotidiens occidentaux s'en étaient déjà fait l'écho.

Arrivé la veille, pour de nouvelles discussions avant le sommet de la fin mai, le secrétaire d'Etat américain n'intéresse plus, du coup, ni journalistes ni diplomates. A 15 heures, sa conférence de presse n'est plus que l'occasion de traquer porte-parole et officiels soviétiques. Invariable, leur réponse est que non, tout cela n'est que *« bêtises »*, mais que oui, M. Ligatchev a bien pris des vacances, et que pour ce qui est des entretiens avec M. Shultz...

Interrogée à l'écart, une haute personnalité explique avec un grand sourire qu'absolument tout est faux. *« Même les vacances ? – « Non, il en a pris. » « Jusqu'à quand ? »* L'homme sourit de plus belle, regarde sa montre et jette : *« Jusque dans une heure »*, annonçant ainsi que M. Ligatchev assisterait avec tous les autres membres de la direction à l'anniversaire de Lénine.

« Et il n'a perdu aucune de ses attributions » – « Non, aucune. » Un silence et pince-sans-rire : *« Je vous dirai qu'il n'en a gagné aucune non plus. »* Nouveau silence, et il ajoute en s'éloignant : *« Ce n'est pas pour rien que nous avons ouvert une exposition Dali : nous sommes devenus surréalistes. »*

L'entrée en scène du bureau politique

A 17 heures tapant, dans une explosion de musique cuivrée, le bureau politique entre en scène. De l'orchestre au balcon, les *« travailleurs de Moscou »* se lèvent dans un claquement de fauteuils rouges et tout est déjà en place. Présidant ès qualités la réunion, le premier secrétaire de Moscou, M. Zaïkov, est assis au centre et, comme il est le numéro trois de la direction, M. Gorbatchev est à sa droite, assis à côté du numéro deux et héros du jour, M. Ligatchev, dont le lourd visage est totalement fermé.

Comme d'habitude, le secrétaire général se tient très droit, avant-bras reposant, paumes ouvertes, sur le tapis vert de la tribune. Le chef de l'Etat, M. Gromyko, semble aussi crispé que M. Ligatchev. M. Zaïkov donne la parole à M. Razoumovski, cinquante-deux ans, membre suppléant du bureau politique, secrétaire du comité central chargé des cadres, et son discours, truffé d'attaques contre les conservateurs, est une ode à la « perestroïka », à la « glasnost » et à la démocratisation.

« La restructuration, dit-il d'emblée, *nous a rapprochés du léninisme, car « plus de socialisme », cela signifie aujourd'hui plus de léninisme – c'est-à-dire la restauration du concept léninien du socialisme, avec ses idées [...] de diversité des formes de la vie économique, sociale et culturelle [...] »*

A peu près à ce moment-là, M. Ligatchev se penche vers M. Gorbatchev, qui incline légèrement la tête, et une conversation s'engage, ostentatoire. Sous les caméras de télévision, qui retransmettent un direct, l'empereur et le grand duc montrent à la cour et au peuple qu'ils se parlent toujours et que le temps des éliminations n'est pas encore venu. Ouverte, brutale et certainement haineuse, la guerre entre conservateurs et modernistes est affaire de longue haleine. Commentaire d'un célèbre journaliste soviétique, partisan déclaré de M. Gorbatchev : *« Vouloir éliminer Ligatchev, ce serait croire qu'il ne représente que lui-même. Il représente au contraire tout un courant, puissant, avec lequel il faudra compter très longtemps, et tant que ce courant peut s'exprimer à la direction, cela nous empêche d'oublier les réalités et contraint nos adversaires à une certaine discipline. »*

A la tribune, derrière ses lourdes lunettes d'intellectuel, et sous l'immense portrait de Lénine, M. Razoumovski explique que l'apparition d'organisations *« informelles »* (c'est-à-dire créées en dehors des institutions) est un signe de ce que les organisations de masse officielles ne *répondent* plus aux attentes des Soviétiques, et qu'il faut donc que les syndicats et les komsomols se renouvellent. Souriant, M. Ligatchev se repenche à l'oreille de M. Gorbatchev, et nouveau dialogue.

« Aucun signe de désaccord »

« La démocratie et la transparence sapent le bureaucratisme et le conservatisme, mais pas le socialisme », martelle M. Razoumovski, en déclarant que ceux qui invoquent la défense des *« principes »* veulent en fait défendre les intérêts de positions acquises et un retour à la gestion bureaucratique dont la faillite est amplement démontrée.

Pour chacun, ce mot de *« principes »* fait bien sûr tilt. Le désormais fameux article de *Sovietskaïa Rossia*, celui dans lequel les réformateurs étaient violemment pris à partie et que M. Ligatchev avait fait largement diffuser dans les organisations du parti, en s'attirant ainsi un blâme du bureau politique, était en effet titré : *« Je ne peux pas renoncer à mes principes. »* En public, M. Ligatchev vient de recevoir une volée de bois vert et, souriant, il se penche à nouveau vers M. Gorbatchev qui, paumes toujours ouvertes, sourit aussi.

C'est Shakespeare à Byzance et ces petits échanges aimables se répètent sans cesse, une heure durant. La séance est finie. *L'Internationale* retentit dans les haut-parleurs, certains, dans la salle, la chantonnent, puis tout le monde se précipite, officiers tapissés de décorations en tête, vers les kiosques du Palais des Congrès qui ont l'avantage d'être bien fournis.

Le soir, M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères et l'un des deux membres du bureau politique les plus proches de M. Gorbatchev, expliquera aux journalistes qu'il n'a constaté *« aucun signe de désaccord »* entre le secrétaire général et M. Ligatchev et qu'*« opinions différentes »* ne signifie pas *« situations conflictuelles »*.

BERNARD GUETTA.

TURQUIE

Rien ne va plus entre la presse et le premier ministre

ISTANBUL
de notre correspondant

La guerre est ouverte entre le premier ministre, M. Turgut Ozal, et l'ensemble de la presse écrite turque. L'augmentation du prix du papier vient de porter le coût mensuel d'un quotidien à un dixième du SMIC. Venant après un projet de loi punissant la publication de *« nouvelles mensongères »*, cette mesure a été dénoncée dans tous les éditoriaux comme la dernière d'une série de pressions vengeresses exercées contre des journaux accusés collectivement de soutenir la campagne de l'opposition contre la vie chère.

L'attaque la plus dure est venue du propriétaire du plus important quotidien, *Hurriyet*, sous forme d'une lettre ouverte au premier ministre attribuant la *« pressophobie »* de M. Ozal aux *« dommages cérébraux »* causés par le triple pontage coronarien qu'il a subi l'an dernier, il réaffirme les prérogatives de la presse, *« quatrième pouvoir »*, garant de la séparation des trois autres, que le premier ministre est accusé de vouloir réunir en sa personne.

Visiblement exaspéré par les attaques personnelles dont, avec sa famille, il est souvent l'objet, M. Ozal a dénoncé la toute-puissance des patrons de presse, accusés de s'accrocher à la subvention déguisée que constituerait le maintien du prix du papier en dessous des cours mondiaux. Jouissant d'une réelle liberté de critique et ne reculant pas devant le sensationnalisme pour dénoncer les malversations de certains piliers du pouvoir, la presse reste sous le coup des articles du code pénal, qui répriment, outre l'*« obscénité »*, la *« propagande communiste »* ou *« antilaïque »* et l'*« affaiblissement des sentiments nationaux »*. En 1987, trois cent quarante affaires mettant en cause cinq cent trente-deux rédacteurs ont été portées devant les tribunaux d'Istanbul.

MICHEL FARRÈRE.

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

Elections générales et crise économique

Plus de quatre millions de Camerounais *sont appelés aux urnes le dimanche 24 avril pour des élections présidentielle et législatives dans le cadre du parti unique, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC).*

Successeur de M. Ahidjo en 1982, confirmé dans sa fonction lors de l'élection présidentielle de janvier 1984, avec 99,98 % des voix, *M. Paul Biya a décidé d'anticiper de huit mois le terme de son quinquennat pour faire concorder sa réélection avec le renouvellement de l'Assemblée nationale.*

Deux listes, présentées l'une et l'autre par le parti unique, briguent les suffrages des électeurs dans la majorité des circonscriptions. A défaut de choisir entre deux politiques, les Camerounais ont, en principe, le choix entre des hommes.

Le débat a essentiellement porté sur les *« meilleurs moyens »* à mettre en œuvre pour permettre au président sortant de réaliser sa politique économique. La baisse des prix des matières premières agricoles et du pétrole a provoqué une chute importante des revenus du Cameroun. La crise économique a amené le président Biya à envisager un recours aux recettes du FMI et de la Banque *mondiale, auquel il s'était refusé pendant longtemps. Afin de bénéficier de* crédits importants, Yaoundé paraît sur le point de signer un accord avec le FMI et serait résigné à un plan d'ajustement structurel mis au point par la Banque mondiale.

Tchad

Des prisonniers libyens se rallient à un mouvement d'opposition au colonel Kadhafi

Capturés par les forces tchadiennes à Ouadi-Doum lors de *l'offensive du printemps 1987, le* commandant libyen de cette garnison, le colonel Khalifa Belcassim Haftar, et quinze autre officiers, dont *deux colonels, se sont ralliés au Front national du salut de la Libye (FNSL), mouvement d'opposition au* colonel Kadhafi dont l'état-major se trouverait actuellement en Egypte.

Le colonel Khalifa Belcassim Haftar *et* ses compagnons ont annoncé leur décision lors d'une conférence de presse organisée à N'Djamena il y a quelques jours et dont l'ambassade du Tchad à Paris a montré le film à quelques journalistes le vendredi 22 avril. Pendant longtemps, disent les Tchadiens, le colonel Kadhafi a nié contre l'évidence la capture de ses soldats par l'armée du président *Hissène Habré. Après la prise de Ouadi-Doum, assurent-ils,* Tripoli a envoyé à N'Djamena des émissaires chargés d' *« acheter »* les prisonniers contre des sommes importantes. M. Hissène Habré avait évidemment d'autres intentions et, *si l'on s'en tient aux déclarations d'hommes qui paraissaient en parfaite condition* physique et mentale sur le film, il a réussi dans son projet.

Le colonel Khalifa Belcassim Haftar, qui avait déjà tenu des propos critiques sur le compte de son chef peu après sa capture, considère que lui et ses hommes avaient été trompés sur la nature du combat mené par le Tchad. Il estime que celui-ci se bat seul et n'est pas un *agent de l'impérialisme français comme on le lui avait fait croire. En conséquence, il appelle à la lutte* contre *« le régime terroriste, barbare et arbitraire »* en place à Tripoli.

Vietnam

La disette sévit dans plusieurs régions

Hanoï a lancé un appel à une aide internationale en raison de la disette qui sévit dans plusieurs régions à la suite des mauvaises récoltes de 1987. Le déficit alimentaire est estimé à 1,5 million de tonnes de céréales, la production de paddy (riz non décortiqué) s'étant élevée à 17,6 millions de tonnes en 1986, contre 18,5 millions de tonnes *l'année précédente et 18,2 millions de tonnes en 1985, selon les statistiques officielles.*

Dans un discours prononcé le 14 avril devant des représentants d'agences de l'ONU et d'organisations caritatives non gouvernementales, M. Chu Manh, vice-ministre vietnamien de l'agriculture, a notamment déclaré que *« des conditions de quasi-famine »* existent *« dans de nombreuses régions du pays, particulièrement dans les provinces du Nord »*. Dans ce discours, connu seulement le vendredi 22 avril, il estime que le Vietnam, peuplé d'environ 65 millions d'habitants, a besoin d'importer 400 000 tonnes d'engrais et 3 200 tonnes d'insecticides pour assurer les récoltes de 1988, qui s'annoncent déjà médiocres, notamment celles de riz (base de l'alimentation), qui souffre de la nielle (*maladie des céréales*), de la sécheresse et des insectes. – *(Reuter.)*

EN BREF

● **AFGHANISTAN : les élections organisées par Kaboul.** – Cent vingt-sept *personnes ont été tuées et cent quatre-vingt-treize autres blessées lors de tirs contre* des bureaux de vote et des quartiers résidentiels opérés par des moudjahids pendant les élections législatives organisées, du 5 au 15 avril, par le régime de Kaboul, a indiqué le président Najibullah, cité le vendredi 22 avril par l'agence Tass. M. Najibullah a également indiqué que les *« extrémistes » avaient abbatu deux avions pendant la période électorale.*

Un million et demi de personnes ont voté et *« un grand nombre de représentants de l'opposition ont participé aux élections dans vingt des trente provinces »* du pays. Cent quatre-*vingt-quatre députés ont été élus à la* Wolosi Jirgah (Chambre basse) et cent quinze députés au Sénat, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

● **CHINE : le Tibet « provisoirement » fermé.** – Le Tibet restera *« provisoirement »* fermé aux touristes *individuels tant que l'ordre n'y sera pas revenu de façon durable, a annoncé, le samedi 23 avril,* un vice-ministre des affaires des nationalités (minorités ethniques), M. Zhao Yannian. Il a justifié cette décision, prise *« à contre-cœur »*, par le fait que des étrangers, posant aux touristes, avaient pris part à des activités sécessionnistes lors des émeutes d'octobre et de mars derniers. Cette interdiction, qui réserve l'accès du *« toit du monde »* aux seuls voyages organisés, sera levée une fois la région *« stabilisée »*.

Un autre vice-ministre a confirmé l'offre faite au dalaï-lama de résider au Tibet, à condition qu'il renonce à toute activité *« séparatiste »*. – *(Corresp.)*

● **PHILIPPINES : combat dans le Sud.** – Quatorze insurgés communistes, deux soldats et un civil ont *été tués lors d'un assaut lancé par l'armée contre un groupe de rebelles détenant des otages dans le sud de l'archipel, a-t-on annoncé le vendredi* 22 avril, de source militaire. L'armée, soutenue par des hélicoptères de combat, est parvenue à libérer huit gardes de sécurité retenus en otages au cours d'un engagement, la veille, dans les montagnes de la province d'Agusan del Sur. – *(Reuter.)*

● **POLOGNE : revendications dans les aciéries.** – Quelque cinq mille métallurgistes des aciéries de Stalowa-Wola, dans le centre de la Pologne, *se sont rassemblés, le jeudi* 21 avril, pour réclamer des augmentations de salaire et ont menacé de lancer un mot d'ordre de grève, selon les milieux de l'opposition à Varsovie.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Vives réactions de l'extrême droite au projet gouvernemental de réformes

L'opposition d'extrême droite a condamné sans ménagement et sans nuance le nouveau projet de réforme constitutionnelle présenté, le jeudi 21 avril, au Cap, par le président Pieter Botha (*le Monde* du 23 avril), alors que la plupart des leaders noirs s'abstenaient, vendredi, de tout commentaire ou demandaient au pouvoir plus de clarté et de franchise quant à ses intentions.

La réaction la plus catégorique est venue, comme on s'y attendait, du Parti conservateur (CP, opposition officielle d'extrême droite). Son chef, Andries P. Treurnicht, a catégoriquement rejeté le projet, y voyant une nouvelle étape sur la voie menant inéluctablement, selon lui, à une majorité noire. *« Le pouvoir noir vous guette »*, a lancé, vendredi, M. Treurnicht au président Botha lors d'un débat parlementaire.

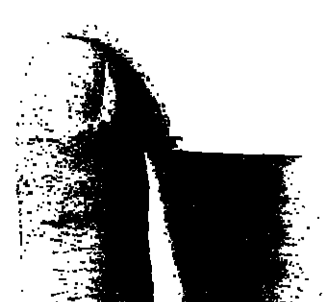
Un député du CP, M. Koos van der Merwe, a, pour sa part, carrément demandé à M. Botha de démissionner, l'accusant d'avoir détruit l'unité des Afrikaners. Le Parti fédéral-progressiste (PFP, libéral) a également critiqué M. Botha, mais pour des raisons évidemment opposées. L'un de ses députés, Mme Helen Suzman, a estimé le discours « décevant ».

Du côté des dirigeants noirs, le fait principal était l'absence de réactions, à l'exception notable de M. Mangosuthu Gatsha Buthelezi, leader du mouvement zoulou Inkatha et chef du « gouvernement » du bantoustan du Kwazulu. Dans un communiqué, M. Buthelezi reconnaît que l'offre d'associer des leaders noirs à l'élection du chef de l'Etat constitue *« un changement par rapport au passé et un défi à l'extrême droite »* et qu'un voyage, aussi long soit-il, *« commence toujours par un premier pas »*.

A l'opposé, l'archevêque Desmond Tutu a rejeté, vendredi à Birmingham, le projet de réforme constitutionnelle. Le Prix Nobel de la paix, en visite en Grande-Bretagne dans le cadre d'une tournée européenne, a estimé que les propositions du gouvernement *« n'apportent rien de nouveau »*.

D'autre part, le gouvernement sud-africain a condamné avec force les actions antisémites menées, vendredi, à la grande synagogue de Durban (ville portuaire de l'est du pays) par six hommes vêtus d'uniformes nazis, qui voulaient célébrer le quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler.

Les six individus avaient déposé une tête de porc marquée d'une croix gammée et d'étoiles de David à l'entrée de la synagogue. Peu de temps après, une tête de porc similaire était déposée à l'entrée du club juif de Durban. Le président des députés juifs sud-africains, M. Michaal Klatz, a exprimé le jour même l'« indignation » de la communauté juive du pays, estimée à cent vingt mille personnes. Le président Botha a déclaré au Parlement que le gouvernement envisageait une action *« contre le néo-nazisme »* en Afrique du Sud, et a affirmé que son pays devait *« se débarrasser de ces gens-là »*. – *(AFP.)*

La campagne pour l'élection présidentielle

Au revoir !

CHACUN dans son style, ils ont donc pris congé, à la file, avant le baisser de rideau. Il est des adieux de toutes sortes. Solennels, dramatiques ou anodins, presque de convenance. Il en est surtout de vrais et de faux. Certains nous ouvrent des abîmes, d'autres sonnent comme des « A la semaine prochaine ».

Pierre Boussel, par exemple. On sent confusément qu'on ne le reverra pas de sitôt. Il doit bien le sentir aussi qu'il va nous abandonner, esseulé dans les ténèbres, puisqu'il nous prodigue *quelques paroles apaisantes : « Gardez confiance. Ne vous divisez pas. Au revoir. »* Il ne pense pas même à nous inciter à voter pour lui. Quelques accents de *l'Internationale,* et il emporte avec lui son gros paquet de mystères.

Reverra-t-on jamais Antoine Waechter ? Au prochain coup, on pressent bien que les écolos en choisiront un autre, puisqu'ils changent à chaque fois. Ce sera la surprise de 1995 — ou avant ! Il sera passé sur nos écrans, comme un brave moulin à écologie, que fait tourner bien rond un vent coulis qui jamais ne faiblit ni ne s'emballe. On a parfois eu envie de lui chanter : *« Antoine, Antoine, Antoine »,* sur un air à la mode. Pour le faire un peu, juste un peu, dévier de son orbe mélancolique. Passons.

Pierre Juquin prend déjà date. *« J'ai conscience des défauts de ma première campagne présidentielle »,* nous avoue-t-il incidemment. La première ? Diable ! Y aurait-il si vite pris goût ?

Arlette, elle, ne tire pas de chèque sur l'avenir. Elle n'en a nul besoin. On sait qu'elle sera là au prochain rendez-vous, fidèle, sobre et sincère. Que deviendrions-nous sans cette voix septennale et son cortège de vérités véhémentes ?

André Lajoinie serait d'un optimisme inébranlable s'il n'avait décelé *« une entreprise qui vise à escamoter le premier tour ».* Si les auteurs de cette coupable industrie demeurent inconnus, leur mobile est limpide : *« On a peur de la montée du vote communiste. »* Bref, il redoute, tout en étant confiant. Il voit venir à lui *« énormément de chrétiens »,* mais nous a servi, dans trois émissions de suite, le témoignage du même prêtre. Là aussi, quelque chose nous dit qu'on ne le reverra pas de sitôt.

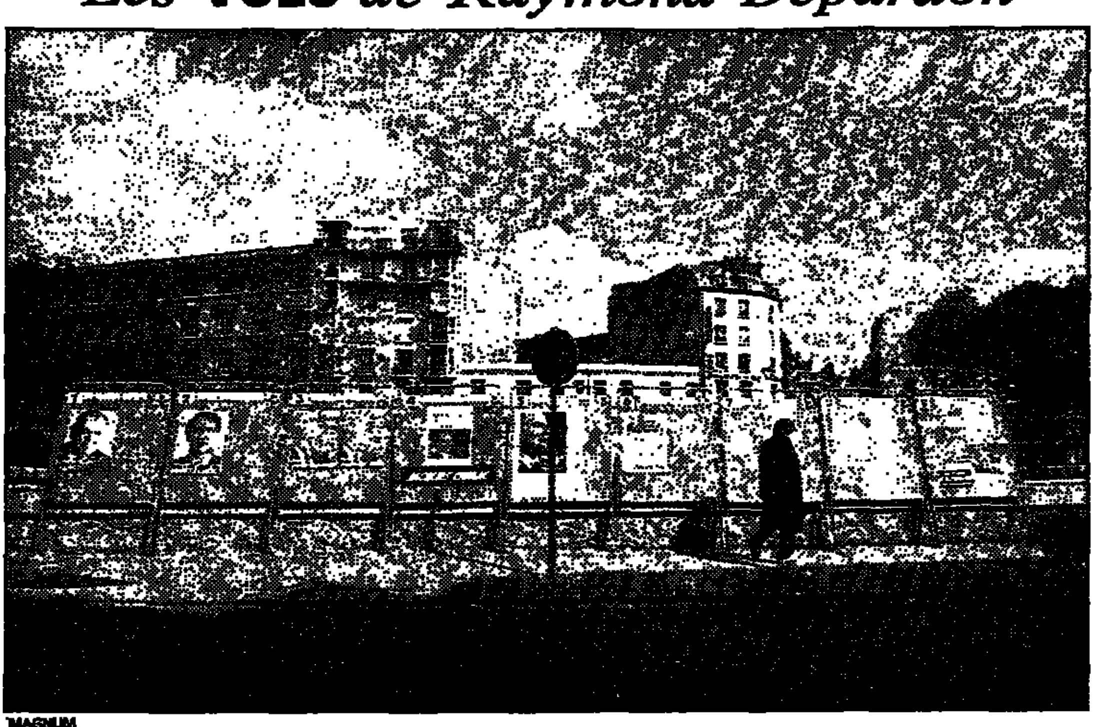
Jean-Marie Le Pen s'offre un petit plaisir : une fois, rien qu'une seule, il joue au chef de l'Etat. Il a emprunté à l'antiquaire du coin un bureau de style indéfinissable, mais indéniablement présidentiel. Il a cloué sur le mur du fond quelque chose qui, de très loin, peut ressembler à une tapisserie de la Savonnerie, posé devant lui d'incertains ustensiles (plumier ? encrier ?) et, à propos de la Nouvelle-Calédonie, il nous fait le coup de la déclaration solennelle : *« Françaises, Français... »* Lui, gageons que, dans les prochains mois, on *n'en sera pas privé.*

L'avouera-t-on ? Le plus poignant est Raymond Barre. Ah ! si seulement il pouvait franchir ce maudit premier tour ! *« A tous ceux qui seraient disposés à voter pour moi le 8 mai, je demande d'apporter leur vote dès dimanche. »* Ah ! Sentir si proche le Capitole et trébucher sur un nid de poule !

Quant aux deux finalistes, ils emplissent consciencieusement leur temps de parole pour, évidemment, ne rien dire, puisqu'ils ont déjà tout dit et que la raison commande de s'économiser encore un peu. *« Zut, y'en a assez ! »,* se fâchait tout à l'heure Anémone, écologiste de choc. Allons, encore un peu de patience.

Récit du service politique.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MAGNUM

SAMEDI 23 AVRIL, 7 h 30

Canal Saint-Martin, à Paris,
A la veille du premier tour,
Je croise un panneau officiel
Dont les affiches ne sont
Ni déchirées
Ni détournées
Comme dans le centre de Paris.
Celle de Jean-Marie Le Pen
Est affublée d'un graffiti
A lundi

M. Mitterrand invoque Jaurès et le Front populaire pour mieux faire passer un message d'ouverture

M. Mitterrand a ouvert, le vendredi 22 avril au Bourget, dans la banlieue parisienne, devant plus de trente mille personnes, le dernier meeting de sa campagne du premier tour en évoquant, sur un ton grave, le drame de la Nouvelle-Calédonie.

Puis, sur le même registre, il a parlé des otages français détenus au Liban et de ce que cela représente *« d'isolement, de tendresse déchirée, de vie qui passe, de barbarie intolérable ».* Il a évoqué aussi ceux qui les détiennent : *« Eux-mêmes ont leur combat, l'idée qu'ils se font de l'homme devant Dieu. Mais alors, est-ce donc là le destin que l'on promet au monde en marche ? Est-ce là le monde que l'on propose à ceux qui aspirent à vaincre leur angoisse* [...], *trois prisonniers, ou quatre, qu'on martyrise à longueur de journée ? Voilà le monde comme il va. »*

Puis le président-candidat a abordé les sujets suivants :

● **CRÉDITS MILITAIRES** : M. Mitterrand a affirmé qu'il n'avait jamais dit que, pour financer l'effort d'éducation qu'il propose (15 milliards de francs jusqu'en 1992), il conviendrait de réduire les crédits militaires. Il a simplement précisé que sa pensée était la suivante : *« Il n'y a pas de budget tabou pour faire de telles économies. »*

● **LE BILAN DE LA GAUCHE** : M. Mitterrand a défendu vivement le bilan social des années 1981 et 1982 du gouvernement Mauroy. *« Depuis cinquante ans qu'on attendait ! Depuis le Front populaire. Justice, justice, réclamaient des millions de Français. Le pain, la paix, la liberté* [...]. *Cinquante ans !* [...]. *Nous avons dû mesurer, contre nos sentiments, ce que nous avons fait. Ira-t-on jusqu'à nous dire que nous avons eu tort de compenser la peine ? »*

● **L'OUVERTURE POLITIQUE** : *« Nous ne sommes pas détenteurs de la vérité absolue. La vérité est coupée en morceaux. Il faut prendre dans les trésors de chaque famille politique française. Il y a des gens capables, sérieux, honnêtes dans les rangs qui nous combattent. Nous ne devons pas affirmer que nous, nous remplissons tous les contrats de la vertu sans jamais y porter le moindre coup de canif* [...].

» Je suis socialiste. Vous le savez. Je reste fidèle aux choix fondamentaux qu'implique ma conviction. Mais sans refuser qui que ce soit, sans refuser qui choisirait, comme moi, la voie de l'Europe, de la paix, de la solidarité, de l'égalité, de la justice sociale. Si vous voulez cela, venez tous ! Si vous refusez toute forme d'exclusion, si vous ne voulez pas des privilèges, si vous voulez que la solidarité nationale s'exerce, alors vous êtes des nôtres. Et si vous n'êtes pas des nôtres, nous pouvons prendre la même direction [...]. *Ceux qui voudront le vivre avec nous seront les bienvenus sans qu'on leur demande une carte du parti. Il ne faudra pas, à partir du 8 mai, laisser échapper cette chance. »*

● **NOYAUX DURS** : *« Je vous prie de croire que ce sont des noyaux qui sont durs ; choisis souverainement au nom du libéralisme — par un ministre je suppose, à moins que ce soit le ministre qui ait été choisi par eux ; c'est l'histoire de l'œuf et de la poule. Est-ce l'œuf, le ministre ; la poule, le noyau dur ? On appelait ça les deux cents familles en 1936. Ils ne sont pas deux cents. Ils sont beaucoup moins. Il faudrait beaucoup partager, à deux cents. C'est une mauvaise action. Il faudra bien qu'un jour on sache mettre à la raison ceux qui se croient les nouveaux maîtres. »*

● **RADIO-FRANCE-OUTRE-MER** : *« Quelqu'un a dit : Radio-France-Outre-mer, c'est Radio-Pinochet. Ce n'était pas poli. Mais c'est assez vrai. Il aurait pu dire aussi bien Radio-Ceaucescu, ç'aurait été assez vrai. Tout est contrôlé. Car c'est loin, la métropole. Alors, on retrouve sa vraie nature. »*

M. Mitterrand a ajouté à cette diatribe un *« poste national »* qu'il n'a pas nommé et à propos duquel il a ajouté : *« Parce qu'il sue l'ennui, il nous a permis de l'oublier. »* Mais, selon lui, *« il déverse tous les jours des doses de propagande dont on rougirait dans un pays démocratique si l'on n'avait pas perdu le sens de la honte ».*

● **FACE-A-FACE** : M. Mitterrand a longuement ironisé sur *« l'histoire du fier-à-bras »* qu'a constituée, à ses yeux, la proposition sans cesse renouvelée par M. Chirac d'un face-à-face télévisé avec le président sortant entre les deux tours de scrutin. M. Chirac, qu'il n'a pas nommé, lui a lancé, a-t-il dit, *« une série de défis homériques »* qu'il a ainsi résumés : *« Il a peur, il a le trac, il n'ose pas. » « J'avais l'impression de me retrouver — car ça n'existe plus guère, peut-être encore à la Foire du Trône — devant quelqu'un qui dise : « Approchez, approchez, vous allez voir ce que vous allez voir. »*

M. Mitterrand a évoqué la volte-face de M. Chirac qui, après avoir proposé que ce face-à-face soit organisé à la fin de la première semaine entre les deux tours, s'est finalement rabattu sur la deuxième semaine. *« Alors là,* a-t-il dit, *je commence à sentir une petite pointe d'amour-propre resurgir. Enfin ! Je ne suis pas un colis qu'on déplace. Je dis oui à un débat à la française, à l'américaine, à la japonaise, à la chinoise, à la loyale, quoi ! J'y serai. Moi, je ne change pas d'avis. Le débat aura lieu à la fin de la première semaine. J'avais dit jeudi, mais je suis ouvert aux concessions. Si c'est vendredi, ce sera vendredi. Samedi ? Ah ! non, c'est trop tard. »*

Comme le temps passe

M. Mitterrand atteint, dans les meetings, au sommet de son art. Pour qui l'a entendu de 1965 *(contre le général de Gaulle)* à nos jours, en passant par 1974 (contre M. Giscard d'Estaing) et 1981 (contre le même), cela ne fait aucun doute. Pour parvenir au meilleur de lui-même, il a évolué comme ses *musiques d'accompagnement,* à moins que ce ne soit l'inverse. On chantait *l'Internationale* en 1974, l'hymne du *« peuple socialiste »,* sept ans plus tard, et l'on chante, en 1988, *« Douce France »* à l'ancienne (Charles Trenet) ou au « beur » (Carte de séjour).

Le vendredi 22 avril, au Bourget, devant plus de trente mille personnes, le président-candidat a offert à son auditoire un spectacle gratuit. Gratuit, parce que son propos ne pouvait guère franchir les portes du meeting. La CNCL, garante en principe de la liberté de communication, interdit aux radios et aux télévisions d'en dire un mot le samedi, veille de premier tour.

Cela faisait penser à ce discours prononcé pour la gloire, dans les mêmes conditions, par M. Mitterrand à Nantes au dernier jour de la campagne de 1981. Attaqué de toutes parts sur son passé pendant l'Occupation, il avait alors raconté, pour la première fois en public, sa Résistance, en sachant très bien que nul ne l'entendrait au-delà de ceux qu'il appelait alors *« chers amis et, pour beaucoup d'entre vous, chers camarades ».*

Aux *« chers amis »* tout court rassemblés au Bourget, M. Mitterrand a fait cadeau, pour la simple beauté du geste, de gravité et de drôlerie mêlées. Sur la Nouvelle-Calédonie et les otages *français victimes à Beyrouth* de la *« barbarie »,* c'était le président de la République qui parlait, dans un silence presque parfait. A propos du face-à-face télévisé qui devrait l'opposer à M. Chirac, ce *« fier-à-bras »* du genre bateleur pour *« Foire du Trône » ;* contre Radio-France outre-mer, dite *« Radio Pinochet » ;* contre un « poste national » (France-Inter selon son entourage) qui a *« perdu le sens de la honte » ;* contre les noyaux durs dont on ne sait pas s'ils ont été *« choisis souverainement »* par M. Balladur ou si c'est le ministre d'Etat *« qui a été choisi par eux »,* surréaliste histoire de l'œuf et de la poule : c'était le candidat qui tonnait et attirait à lui les grandes marées du rire.

« Si vous voulez cela, vous êtes des nôtres »

Il y en avait pour tout le monde. Pour les *« chers camarades »* d'antan et les *« chers amis »* d'aujourd'hui et, peut-être de demain. A Rennes, le 8 avril, pour son premier meeting, M. Mitterrand avait tenté, en début de discours, de réveiller le souvenir d'une union de la gauche « malheureusement » brisée. La première phrase appelait les applaudissements. Rien. La seconde aussi. Rien.

M. Mitterrand était aussitôt passé à autre chose. Depuis, il n'a jamais recommencé l'expérience. Au Bourget, il a fait éclater l'applaudimètre en appelant Jaurès à la rescousse, le *« carreau des mines »,* le Front populaire et les acquis sociaux des deux premières années du gouvernement Mauroy. Il a encore crevé le plafond en proclamant : *« Je suis socialiste ! »* C'était pour mieux faire passer, avec une belle insistance, *son message d'ouverture* pour le second tour et pour l'après-8 mai. L'Europe, la paix, la solidarité, l'égalité, la justice sociale, le refus de l'exclusion et des privilèges : *« Si vous voulez cela, alors vous êtes des nôtres. Il ne faudra pas, à partir du 8 mai, laisser échapper cette chance. »*

En 1981, M. Mitterrand drainait les enthousiasmes d'un *« peuple de gauche »* assoiffé d'espérances. En 1988, il fait applaudir des taux d'inflation, la perspective d'une Europe *« sans frontières »,* Eurêka, la paix et le désarmement, tous thèmes qui, il y a sept ans, auraient encouragé les foules militantes à la fuite. A Rennes, on l'avait sifflé parce qu'il osait prétendre qu'il y a *« des bons »* et même quelques *« excellents »* dans le camp d'en face. Treize jours plus tard, sur l'ouverture politique, les sifflets se sont tus et la foule lui retourne même, déjà, quelques encouragements.

M. Mitterrand a soixante et onze ans. Il parle chaque fois près de deux heures, mais le temps le presse. Il a l'ambition d'imprimer à ses auditoires une évolution au moins aussi rapide que celle de son propre discours. Plus que quinze jours. Comme le temps passe.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La droite et la gauche redoutent l' « effet Le Pen »

(Suite de la première page.)

La première se fera par rapport aux résultats antérieurs, et particulièrement à ceux des élections législatives de mars 1986, qui avaient vu, *grosso modo,* le corps électoral se scinder en trois blocs : la coalition RPR-UDF et divers droite, victorieuse avec près de 45 % des suffrages ; la gauche, d'une force équivalente (43 %) et le groupe du « perturbateur » Le Pen, comme il le *dit lui-même, fort de près de 10 %.*

La seconde, plus difficile, vise à mettre au jour la mécanique des reports de voix, telle qu'elle apparaîtra notamment à travers des sondages réalisés à la sortie des urnes.

Ces sondages, précisément, font l'objet d'une troisième évaluation, qui tend même — la campagne l'a bien montré — à prendre le pas sur *des critères plus objectifs que sont* les résultats antérieurs. La comparaison des résultats du 24 avril avec les sondages d'intentions de vote peut d'ailleurs créer des effets psychologiques imprévus, de nature à influencer le climat et la campagne du second tour, selon la pente que cette comparaison révélera, favorable à l'un ou à l'autre des duellistes.

Au vu de ces sondages (ceux qui ont été publiés avant le 16 avril), la question qui est posée à François Mitterrand est de savoir s'il réussit ou non à enrayer une incontestable tendance à la baisse, puisqu'il est *passé de 38 % des intentions de vote* au moment de sa déclaration de candidature à 36 %, selon la SOFRES, la semaine dernière.

Il est vrai qu'ayant limité aux trois premières minutes de sa déclaration de candidature sur Antenne 2 — *« les clans, les factions »,* etc. — sa campagne de premier tour, M. Mitterrand a délibérément conduit une campagne de second tour, de plus en plus axée sur le thème de l'ouverture — *« il ne faudra pas laisser passer cette chance »,* a-t-il dit au Bourget — au risque de démobiliser une gauche qui a du mal à se retrouver dans les orientations aussi généreuses que générales de sa *Lettre à tous les Français.* En outre, le président-candidat a pris un double risque en relançant dans la campagne le thème de l'immigration : celui de décevoir pour cause d'« hypocrisie » l'électorat de gauche, celui de rendre plus difficiles, pour cause de « pédagogie » les reports d'une partie des voix de l'extrême droite.

Jacques Chirac, lui, a *confirmé* qu'il est décidément né pour faire campagne. Sa qualification pour le second tour vaut, si elle intervient, communiqué de victoire. Puisqu'il ferait mieux que Jacques Chaban-Delmas en 1974 (14,5 %) et que lui-même en 1981 (18 %). Il y a sept ans, le candidat du RPR se battait pour sa survie politique. Cette fois, il a devant lui, du moins le croit-il, une chance de l'emporter. Mais il peut aussi décrocher un record : celui du plus faible score réalisé par le candidat arrivé en tête de la droite depuis la fondation de la Vᵉ République (près de 45 % pour le général de Gaulle et Georges Pompidou en 1965 et 1969, 32 % et 28 % pour Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et 1981).

Raymond Barre a incontestablement réussi les derniers jours de sa campagne, et peut-être du même coup sa sortie. Il devrait, en tout cas, éviter ce que ses adversaires lui promettaient, à savoir la chabanisation : Jacques Chaban-Delmas avait été écarté par manque de *crédibilité ;* celle de M. Barre reste forte malgré ses 17 % d'intentions de vote.

La surprise, en fait, pourrait venir de l'extrême droite. A dire vrai, le *haut niveau des intentions de vote en* faveur de Jean-Marie Le Pen (11 % selon la SOFRES) n'est plus en lui-même, contrairement aux scrutins précédents, une surprise. Mais sa confirmation serait un événement politique majeur, dont toute la classe politique craint les conséquences. Elle marquerait l'enracinement électoral du vote Le Pen, son extension nationale.

En fait, les états-majors des deux candidats restant en lice seront surtout attentifs à quatre seuils qui sont, à dire vrai, autant psychologiques que scientifiques.

Du côté de François Mitterrand, un score de 35 % au premier tour serait un signe encourageant, à condition que le total des voix de gauche et écologistes approche 47 %. En deçà de ces deux chiffres, il y aura, pour lui, danger.

Du côté de Jacques Chirac, il y aura promesse de victoire si le total Barre-Chirac atteint ou dépasse 44 % (il était de 40,5 %, selon les inten*tions de vote de la SOFRES publiées* avant le 16 avril) et si avec l'apport des voix d'extrême droite, le total approche ou dépasse 54 %.

Mais, au-delà du sort de chacun des candidats, c'est tout le paysage politique qui est en question. En cela, le scrutin de 1988 ne diffère pas des précédents ; l'élection présidentielle commande et ordonne la vie politique du pays pour une longue période. *Mais il a la particularité de* mettre chacun des trois grands partis à rude épreuve. Socialistes, libéraux et chiraquiens jouent en fait à quitte ou double.

Une défaite de François Mitterrand obligerait le PS à poser, en même temps et brutalement, tous les problèmes qu'il a soigneusement évacués depuis 1983 (leadership, identité, projet). Il verrait probablement *s'affronter deux générations que seul* François Mitterrand a réussi à fédérer : celle de la recréation du parti en 1971 et celle de sa rénovation à partir de l'expérience gouvernementale.

Un échec de Raymond Barre serait naturellement celui de l'UDF et faciliterait à la fois la stratégie de Jacques Chirac, qui est de la vassaliser en la récupérant morceau par morceau (à *commencer par le plus* gros, le PR de François Léotard), et celle de François Mitterrand, qui est d'attirer à lui les centristes.

L'échec enfin de Jacques Chirac peut ouvrir la voie à une recomposition de la droite sous l'impulsion et la surenchère du Front national.

C'est la classe politique elle-même, qui joue le plus gros, à charge pour elle de comprendre qu'il est *temps de réduire* l'écart *entre le dis*cours politique et le pays réel.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Chirac a consolidé son image face à M. Mitterrand dans la communauté juive

La popularité attribuée à M. François Mitterrand parmi les juifs a incité les hommes politiques de l'autre bord, depuis 1981, à soigner, à leur tour, leur réputation auprès de ces électeurs, de voyages en Israël en rencontres avec les responsables religieux ou communautaires, ou bien avec des écrivains et des artistes. La communauté juive est parfos considérée comme formant l'un de ces électorats auprès desquels M. Mitterrand disposerait d'une faveur dépassant les clivages politiques habituels, ce que l'on appelle, dans les élections locales, des « voix personnelles ».

En fait, aucun sondage ne permet de le mesurer, mais il semble, aujourd'hui, que l'intérêt manifesté par le chef de l'Etat pour le judaïsme – intérêt fort peu électoraliste, même si ses partisans ne manquent pas d'en faire état – ne lui assure pas un avantage évident sur ses concurrents. Lorsqu'il s'agit de voter, M. Mitterrand est, comme les autres, jugé sur sa politique, qui inspire des jugements très partagés.

Le candidat de la gauche avait pu bénéficier, en 1981, du rejet subi par M. Valéry Giscard d'Estaing en raison d'une série de maladresses, sur fond de déséquilibre flagrant, depuis 1967, de la politique française au Proche-Orient. Depuis lors, ce déséquilibre a été, sinon annulé, du moins corrigé, et un consensus s'est établi sur cette question entre les grandes forces politiques. Le conflit israélo-arabe et ses répercussions n'ont, d'ailleurs, à peu près pas été évoqués au cours de cette campagne. Il n'y a donc pas de motif saillant à un vote différentiel de l'électorat juif pour ou contre tel ou tel présidentiable.

Restent, pour conforter les préférences de ces électeurs semblables aux autres, les marques d'attention particulières, dont les partis ne sont pas avares. Le RPR peut faire état de l'action menée par M. Charles Pasqua pour assurer la sécurité des synagogues au moment des fêtes, notamment, et pour renforcer la lutte contre l'antisémitisme. M. Patrick Gaubert, conseiller municipal (RPR) de Courbevoie, membre du comité directeur de la LICRA, a fait, en qualité de chargé de mission auprès du ministre de l'intérieur, l'automne dernier, la tournée des principales capitales régionales pour y rencontrer les responsables communautaires.

L'action de M. Pasqua

Ces rencontres, auxquelles ont participé, notamment, le directeur des renseignements généraux et celui des libertés publique, ainsi que des hauts fonctionnaires des ministères de la justice, de l'éducation nationale et du secrétariat d'Etat aux droits de l'homme, avaient été préparées par la réunion, à Paris,le 7 juillet 1987, autour de M. Pasqua, des représentants des institutions juives et des organiations antiracistes (*le Monde* du 18 septembre). Le périple de M. Gaubert est apparu, néanmoins, comme ayant, au-delà de ses objectifs immédiats, une visée politique consistant à contourner les institutions nationales pour influencer, en faveur de M. Chirac, les responsables locaux.

Quoi qu'il en soit, nul ne se plaint des décisions issues de ces réunions, notamment les mesures législatives et réglementaires prises pour empêcher la diffusion d'ouvrages et de tracts racistes, antisémites ou faisant l'apologie de crimes contre l'humanité ou bien de la collaboration avec l'Allemagne nazie durant la dernière guerre. La lutte contre les négateurs du génocide des juifs a été, elle aussi, renforcée, en utilisant l'arsenal législatif existant. Le port d'insignes nazis en public est, désormais, interdit. Toutes ces mesures ainsi que celles concernant l'éducation nationale ont été réunies, à l'intention des responsables de la communauté, dans une brochure que M. Gaubert leur a adressée en décembre dernier.

Le voyage de M. Chirac en Israël, en novembre 1987, et l'organisation, en janvier dernier, à l'Hôtel de Ville de Paris, d'un colloque sur les rapports entre les cultures juive et française, ont contribué à consolider l'image du premier ministre auprès des juifs. Le soutien de personnalités comme M. Jean Kahn, président de la communauté de Strasbourg, ou celui, tacite, de M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire central, n'efface pas, cependant, la méfiance qui s'exprime encore envers M. Chirac en raison de ses relations avec les dirigeants irakiens et des déclarations rapportées par le *Washington Times*, en novembre 1986, sur la politique israélienne et sur le terrorisme.

M. Raymond Barre s'est efforcé d'améliorer, dans la communauté juive, une audience entamée depuis la directive qu'il avait donnée, en 1977, autorisant les entreprises françaises à tenir compte du boycottage exigé par les pays arabes à l'encontre d'Israël, et depuis sa déclaration sur l'attentat de la rue Copernic. Bien qu'il se soit expliqué à plusieurs reprises sur ces deux sujets et que des personnalités juives, au premier rang desquelles figure Mme Simone Veil, soutiennent sa candidature, le député du Rhône n'est pas parvenu à effacer ces souvenirs.

Inquiétude devant le Front national

Tandis que Judaïsme et socialisme, et les organisations juives de gauche appellent à voter pour M. Mitterrand (1), Judaïsme et liberté, que dirigent MM. Claude-Gérard Marcus (RPR) et Lucien Finel (UDF), s'abstient de prendre position avant le premier tour. MM. Marcus et Finel ont dénoncé, toutefois, la « *manœuvre dangereuse* » de M. Mitterrand qui, selon eux, a lancé le débat sur le droit de vote des étrangers « *afin de gonfler, au premier tour, les forces du Front national* ».

Le problème posé par ce dernier parti inquiète, en effet, de nombreux juifs. Le Conseil représentatif des institutions juives de France, que préside M. Théo Klein, ne donne aucune consigne de vote, mais il met en garde, dans une déclaration publiée le 24 mars par le bulletin quotidien *Jour J*, contre « *toutes les formes de discrimination à l'encontre de toute catégorie de la population* ». Cela n'empêche pas le Comité national des Français juifs, que préside M. Robert Hemmerdinger et qui revendique plus de mille adhérents, d'appeler à voter pour M. Jean-Marie Le Pen.

Moins sollicitée par la propagande des partis qu'elle ne l'avait été en 1981 ou lors des élections municipales de 1983, la communauté juive reste, aux yeux de la plupart des responsables politiques, un enjeu électoral important, mais la campagne n'y a pas eu plus de retentissement qu'ailleurs. Il en irait autrement si l'un des candidats pouvait être soupçonné, au second tour, d'avoir pris des engagements de nature à renforcer le Front national.

PATRICK JARREAU.

(1) *L'Humanité* a publié, le 7 avril, une liste de « Français d'origine juive », dont beaucoup d'anciens résistants communistes, appelant à voter pour M. André Lajoinie.

Les quatre précédents scrutins

Sous la Ve République, ont été organisées quatre élections présidentielles au suffrage universel dont les résultats avaient été les suivants :

1965 :

1er tour (5 décembre) : inscr., 28 910 581 ; vot., 24 502 916 ; abst., 15,24 % ; suffr. expr., 24 254 556 ; De Gaulle, 10 828 521 (44,64 %) ; Mitterrand, 7 694 005 (31,72 %) ; Lecanuet, 3 777 120 (15,57 %) ; Tixier-Vignancourt, 1 260 208 (5,19 %) ; Marcilhacy, 415 017 (1,71 %) ; Barbu, 279 685 (1,15 %).

2e tour (19 décembre) : inscr., 28 902 704 ; vot., 24 371 647 ; abst., 15,67 % ; suffr. expr., 23 703 434 ; De Gaulle, 13 083 699 (55,19 %) ; Mitterrand, 10 619 735 (44,80 %).

1969 :

1er tour (1er juin) : inscr., 29 513 361 ; vot., 22 898 960 ; abst., 22,41 %) ; suffr. expr., 22 603 924 ; Pompidou, 10 051 783 (44,46 %) ; Poher, 5 268 613 (23,30 %) ; Duclos, 4 808 285 (21,27 %) ; Defferre, 1 133 222 (5,01 %) ; Rocard, 816 470 (3,61 %) ; Ducatel, 286 447 (1,26 %) ; Krivine, 239 104 (1,05 %).

2e tour (15 juin) : inscr., 29 500 334 ; vot., 20 311 287 ; abst., 31,14 % ; suffr. expr., 19 007 489 ; Pompidou, 11 064 371 (58,21 %) ; Poher, 7 943 118 (41,78 %).

1974 :

1er tour (5 mai) : inscr., 30 602 953 ; vot., 25 775 743 ; abst., 15,77 % ; suffr. expr., 25 538 636 ; Mitterrand, 11 044 373 (43,24 %) ; Giscard d'Estaing, 8 326 774 (32,60 %) ; Chaban-Delmas, 3 857 728 (15,10 %) ; Royer, 810 540 (3,17 %) ; Laguiller, 595 247 (2,33 %) ; Dumont, 337 800 (1,32 %) ; Le Pen, 190 921 (0,74 %) ; Muller, 176 279 (0,69 %) ; Krivine, 93 990 (0,36 %) ; Renouvin, 43 722 (0,17 %) ; Sebag, 42 007 (0,16 %) ; Héraud, 19 255 (0,07 %).

2e tour (19 mai) : inscr., 30 600 775 ; vot., 26 724 595 ; abst., 12,66 % ; suffr. expr., 26 367 807 ; Giscard d'Estaing, 13 396 203 (50,80 %) ; Mitterrand, 12 971 604 (49,19 %).

1981 :

1er tour (26 avril) : inscr., 36 398 859 ; vot., 29 516 082 ; abst., 18,90 % ; suffr. expr., 29 038 117 ; Giscard d'Estaing, 8 222 432 (28,31 %) ; Mitterrand, 7 505 960 (25,84 %) ; Chirac, 5 225 848 (17,99 %) ; Marchais, 4 456 922 (15,34 %) ; Lalonde, 1 126 254 (3,87 %) ; Laguiller, 668 057 (2,30 %) ; Crépeau, 642 847 (2,21 %) ; Debré, 481 821 (1,65 %) ; Garaud, 386 623 (1,33 %) ; Bouchardeau, 321 353 (1,10 %).

2e tour : inscr., 36 396 762 ; vot., 31 249 552 ; abst., 14,14 % ; suffr. expr., 30 350 568 ; Mitterrand, 15 708 262 (51,75 %) ; Giscard d'Estaing, 14 642 306 (48,24 %).

Les propositions

Economie

Une « Lettre à tous les Français » de M. François Mitterrand, une « Décennie du renouveau » proposée par le comité national de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac, de nombreux discours thématiques prononcés par M. Raymond Barre... Les trois principaux candidats à l'Elysée – comme les autres – ont détaillé leur « projet » pour la France. Projet et non programme, car tous les trois ont estimé qu'ils ne revenaient pas à des postulants à la présidence de la République de présenter un programme tout ficelé. Ce sont donc ces projets des « trois grands » que nous continuons à comparer ci-dessous après avoir analysé, dans nos éditions du samedi 23 avril, les aspects institutionnels et étrangers des politiques qu'ils proposent.

● **L'économie**

La bonne santé de l'économie française est, bien entendu, le premier souci des trois candidats. D'abord parce qu'elle seule permettra de lutter contre le chômage, même si, comme le souligne M. Barre, son traitement social reste nécessaire pour éviter « *le sentiment d'exclusion de la société* ». Mais cette économie doit être « *mixte* » pour M. Mitterrand, le « *tout Etat* » étant aussi néfaste que le « *moins d'Etat* » ; ainsi l'Etat ne peut se désintéresser de la recherche industrielle, ni de l'anarchie financière qui l'oblige à une « *intervention régulatrice* ».

M. Chirac, au contraire, met la liberté des chefs d'entreprise au-dessus de tout, l'Etat n'étant là que pour leur garantir celle-ci, notamment par « *une bonne gestion* » qui, limitant ses besoins financiers, ne décourage pas les initiatives individuelles par de trop fortes ponctions fiscales. M. Barre partage cette philosophie, mais son libéralisme à lui est bien tempéré, ne serait-ce que parce qu'il constate que le poids économique de l'Etat en fait un acteur essentiel de la vie économique ; de plus, gardien de l'intérêt collectif, l'Etat doit inciter les entreprises à agir dans le sens du bien général : investir, former, privilégier la compétitivité et la qualité.

Curieusement, ces trois candidats ont presque la même phrase pour expliquer que l'Etat et les entreprises doivent passer un contrat garantissant la stabilité des règles du jeu. M. Mitterrand justifie ainsi le blocage en l'état du processus de nationalisation-privatisation, alors que M. Chirac s'engage à poursuivre, « *dans un premier temps* », la vente au public des sociétés appartenant à l'Etat, dont la liste a été établie en 1986. M. Barre explique aussi que les privatisations devront être poursuivies « *sans* a priori *idéologique* », car toutes les entreprises publiques appartenant au secteur concurrentiel sont susceptibles

Le gouvernement envoie des renforts en Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement a envoyé vendredi 22 avril de nouveaux renforts de gendarmerie en Nouvelle-Calédonie où les incidents se multiplient sur la Grande-Terre tandis que, dans l'île d'Ouvéa, vingt-sept gendarmes restaient, samedi, détenus en otage par un « commando » du FLNKS qui pose plusieurs conditions à leur libération.

Le bilan officiel des affrontements d'Ouvéa s'établit à trois morts et cinq blessés dont trois Canaques indépendantistes. L'identité des victimes a été rendue publique vendredi soir : il s'agit d'un membre de la brigade territoriale de Fayaoué, Edmond Dujardin, trente-deux ans, marié, un enfant, et de deux gendarmes de l'escadron 2/5 de Villeneuve d'Asq, Daniel Leroy, trente-neuf ans, célibataire, et Jean Zawadski, trente-six ans, marié, deux enfants. Tous trois abattus à coups de hache ou de sabre. Un quatrième gendarme, très grièvement blessé par balle à la tête, et donné pour mort vendredi matin, a été évacué dans un état critique vers un hôpital de Sydney.

Après avoir pris contact avec les responsables de la prise d'otages, les dirigeants du FLNKS ont donné l'impression de reprendre à leur compte les trois conditions posées par leurs militants à la libération des gendarmes.

MM. François Mitterrand et Jacques Chirac se sont, à la demande du chef de l'État, entretenus au téléphone vendredi en fin de matinée. Mais à l'Elysée, on faisait savoir, pour le déplorer, que ni le premier ministre, ni le ministre de l'intérieur, ni celui de la défense n'avaient auparavant informé le président de la République des incidents d'Ouvéa.

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a qualifié de « *terroristes* » les auteurs de cette prise d'otages, et a ajouté : « *Je trouve scandaleux qu'il y ait derrière ces terroristes un certain nombre de personnes que l'on connait bien et qui sont – je n'ai pas peur de le dire – des interlocuteurs privilégiés et uniques de M. François Mitterrand.* » Réagissant à ces propos, M. Roland Dumas, après avoir condamné « *toutes violences* », s'est déclaré « *particulièrement indigné* » par ces déclarations du ministre, ajoutant : « *C'est sans doute pour faire oublier les avertissements nombreux qui ont été donnés par le président de la République à l'adresse du gouvernement pour l'inviter à changer de politique en Nouvelle-Calédonie. C'est probablement aussi pour faire oublier les dangers de cette politique d'exclusion de domination d'une communauté sur l'autre* ».

Tous les candidats à l'élection présidentielle ont réagi à ces événements. Mme Laguiller a exigé « *le retrait de toutes les forces de répression* » du territoire. M. Waechter a affirmé : « *MM. Pons et Lafleur ont semé le vent depuis des mois [...] Paris récolte aujourd'hui la tempête* ». M. Lajoinie a déclaré : « *Il faut décoloniser ces îles* ». Selon M. Le Pen « *les appels au durcissement de M. Tjibaou, l'interlocuteur de MM. Barre et Mitterrand, auraient dû conduire le gouvernement à prévoir et à prévenir de tels événements* ».

M. Raymond Barre a jugé « *intolérables* » « *les assassinats et les violences* », mis en garde contre toute « *exploitation électorale de ce drame* » et ajouté : « *De tels agissements sont de nature à empêcher la reprise du dialogue entre les communautés que j'ai toujours préconisé* ».

La « militarisation » de l'Union calédonienne

NOUMÉA
de notre correspondant

M. Jean-Marie Tjibaou était fatigué ces derniers temps. Il dissimulait difficilement sa profonde lassitude vis-à-vis de la « *politique de mépris* » conduite, selon lui, par le gouvernement de M. Chirac en Nouvelle-Calédonie. Mais il était aussi amer de voir certaines tendances du FLNKS se laisser gagner par l'inertie. « *C'est morose* », confiait-il, début avril, à Houaïlou (côte est), à l'issue d'une convention du Front, destinée à mettre la dernière main au plan de boycottage du scrutin du 24 avril.

Il venait alors d'avoir la confirmation que les positions très en pointe de son parti, l'Union calédonienne (UC), soulevaient plus de réticences que d'enthousiasme chez ses partenaires. Les débats furent crispés et seule la tradition océanienne du compromis sauva les apparences : l'UC se rallia, *in extremis*, à la proposition du reste du Front d'organiser, le 16 avril, un « *meeting d'explication* » à Nouméa.

Un consensus de façade. « *On était à deux doigts de claquer la porte. Le temps des manifs, c'est fini* », nous confia, plus tard, un délégué de l'UC, ulcéré par tant d'atermoiements. Car, depuis plusieurs semaines déjà, la composante dirigée par M. Tjibaou amorçait la pompe sur l'objectif d'un « *boycottage musclé* » du scrutin régional du 24 avril.

La ligne est définitivement tracée fin janvier, lors d'un comité directeur du parti sur l'île de Maré : considérant que le statut Pons se ramène à « *une entreprise d'élimination du peuple kanak* », l'UC appelait ses militants à « *organiser la résistance par tous les moyens* ». C'est l'aboutissement d'une radicalisation en germe depuis le référendum. Le message est activement relayé sur le terrain. Les émissaires empruntent les sentiers coutumiers, parcourent les tribus, en expliquant que le nouveau statut mettra en cause « *la spécificité kanak, le système des réserves et la propriété clanique* ».

L'UC joue à fond la carte nationaliste. Dans des fiefs comme Canala et Hienghène (côte est), les préparatifs battent leur plein : on stocke de la nourriture, de l'essence, des médicaments ; on fait l'inventaire des anciens engagés de l'armée française ; on construit des refuges dans la chaîne montagneuse. Se référant à l'épisode de Koné (côte ouest), où les assassins de trois gendarmes, en 1987, échappent toujours aux poursuites engagées contre eux, de nombreux cadres de l'UC travaillent sur l'hypothèse du « maquis ». M. Leopold Joredié, un des lieutenants de M. Tjibaou, évoque, devant la presse, le risque d'une « *glissade de type algérien* ».

Divergences

Mais cette dérive militariste, sur fond de dramatisation à outrance, ne fait pas l'unanimité au sein du FLNKS. Le Parti de libération kanak (PALIKA), l'aile marxisante de la coalition, s'inquiète de l'aventurisme d'une telle démarche. Estimant que le rapport des forces n'autorise pas un choc frontal, les cadres du PALIKA redoutent que la répression des forces de l'ordre ne « *casse les structures du FLNKS* » et compromette l'avenir. Ironie de l'histoire : quelques années plus tôt, c'est le PALIKA, jouant les francs-tireurs d'extrême gauche, qui dénonçait la tiédeur de l'UC.

L'Union progressiste mélanésienne (UPM), quant à elle, défend une position intermédiaire : sa base militante, familière des occupations de terres, souhaite majoritairement renouer avec l'activisme des années 1984-1985, mais ses dirigeants se méfient de l'appareil de l'UC. Séquelle de vieilles luttes de tendances. Quoi qu'il en soit, le PALIKA et l'UPM se disent prêts à prendre le train en marche, tout en laissant à l'UC l'initiative du démarrage des actions.

Plus surprenante, en revanche, est l'attitude du Front uni de libération kanak (FULK), dirigé par Yann Celené Uregeï. Affublé de l'étiquette extrémiste pour cause de sympathies lybiennes, le FULK n'en a pas moins décidé, pour le scrutin du 24 avril, « *un boycottage passif* », ne craignant pas de se démarquer ostensiblement du reste du FLNKS. Il est vrai que depuis l'éviction de M. Uregeï du « *gouvernement provisoire de Kanaky* », où celui-ci était en charge de la diplomatie, le FULK nourrit une rancœur tenace contre l'UC de M. Tjibaou, jugée hégémonique. Vendredi soir, le FULK n'a pas hésité à désavouer implicitement les affrontements d'Ouvéa, en réaffirmant, dans un communiqué, son hostilité au « *boycottage actif* » prôné par l'UC.

Il est difficile, dans ces conditions, de s'en tenir aux clichés qui, il y a peu de temps encore, prétendaient photographier les subtilités du FLNKS (« *UC, tendance modérée : FULK, branche dure* »). Dans les méandres de l'indépendantisme canaque, les étiquettes, elles aussi, s'égarent.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Contre-vérités

LE casse-tête calédonien a sans doute le pouvoir maléfique de troubler les âmes politiques les mieux trempées. Sinon, comment expliquer les erreurs d'appréciation et les inexactitudes accumulées vendredi soir, devant le « Grand Jury RTL-*le Monde* », par M. Chirac ?

D'abord, le premier ministre est apparu mal informé sur les circonstances même des incidents d'Ouvéa et sur leur signification politique. Ainsi que le souligne notre correspondant en Nouvelle-Calédonie, l'opération « commando » montée par le FLNKS, et assumée samedi par ses trois principaux dirigeants, n'est pas le fait de « *la fraction la plus extrémiste* » de la coalition indépendantiste, mais, au contraire, de sa composante la plus modérée jusqu'à présent : l'Union calédonienne.

Le parti de M. Tjibaou a opté pour la militarisation de ses actions après l'insuccès de sa stratégie non violente lors du référendum du 13 septembre. Non seulement le PALIKA et le FULK ne sont pas à l'origine de cette évolution, mais ils s'y sont opposés. Ce détail met en évidence les approximations des sources d'information locales sur lesquelles le gouvernement fonde trop souvent ses certitudes.

Ensuite, M. Chirac a pris des libertés avec la vérité quand il s'est référé à la loi du 22 janvier 1988 portant nouveau statut du territoire pour justifier la décision de son gouvernement de faire coïncider, le 24 avril, les élections régionales prévues par ce texte et le premier tour de l'élection présidentielle. Contrairement à son affirmation, cette loi ne stipulait pas que le scrutin devait avoir lieu ce dimanche. Pour se donner le temps de la réflexion, le Parlement avait prévu, à l'article 144, sur proposition, au demeurant, du ministre des DOM-TOM, M. Pons, d'organiser les élections régionales « *au plus tard dans un délai d'un an à compter de la publication de la loi au Journal officiel* ».

Le gouvernement pouvait donc, en principe, attendre jusqu'en janvier 1989 pour faire entrer en vigueur le nouveau statut du territoire.

Réécrire l'histoire

C'est même à la condition que ces élections n'aient pas lieu avant l'élection présidentielle que le groupe UDF de l'Assemblée nationale, par la voix de M. Jean-Pierre Soisson, avait voté le projet de M. Pons. Il y a donc eu, de la part du gouvernement, manquement à la parole donnée.

Et il est clair qu'en cédant à la menace de démission agitée par leur principal porte-drapeau local, M. Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et député RPR, le premier ministre et le ministre des DOM-TOM ont déclenché un processus que la Nouvelle-Calédonie n'aurait peut-être pas connu s'ils avaient attendu les résultats de l'élection présidentielle.

Enfin, et surtout, M. Chirac donne l'impression de vouloir ré-écrire l'histoire quand il réplique aux critiques de ses adversaires en disant que son gouvernement a hérité, en mars 1986, d'une « *situation de guerre civile* » en Nouvelle-Calédonie.

La gestion du territoire par les socialistes, de 1981 à 1986, n'a pas été, loin s'en faut, exempte de fautes, et la sanglante chronologie des événements survenus sur le territoire au cours de cette période est là pour en témoigner ; mais le premier ministre-candidat, emporté par l'émotion, a tendance à en rajouter beaucoup.

En outre, en mars 1986, la paix civile était bel et bien revenue en Nouvelle-Calédonie, après les élections régionales de septembre 1985, auxquelles, pour la première fois depuis longtemps, tout le monde avait participé dans le calme. Le partage plus équilibré des pouvoirs politiques et économiques instauré par la loi du 6 septembre 1984 et consacré par le suffrage universel avait posé les conditions d'une cohabitation ambiguë mais raisonnable entre la communauté canaque, indépendantiste à plus de 80 % selon tous les scrutins, et les autres groupes humains du territoire.

C'est la remise en cause de ce fragile édifice par M. Pons, sous la pression du RPCR, qui a engendré une nouvelle dégradation de la situation.

Protestant de sa bonne foi, M. Chirac assure que son gouvernement a tout fait « *pour remettre les choses en place* ». « *Je ne sais pas ce qu'on peut faire de plus ni au nom de quoi* », ajoutait vendredi soir le premier ministre. C'est bien là son problème.

ALAIN ROLLAT.



Politique

des trois principaux candidats à l'élection présidentielle

mixte contre libéralisme

d'être vendues, mais il faudra *« diversifier »* les modalités selon les cas.

● La fiscalité des entreprises

Le contrat de stabilisation avec les entreprises porte, bien entendu, d'abord sur la fiscalité. M. Mitterrand propose donc de ne pas changer grand-chose, si ce n'est un remaniement de la taxe professionnelle, mais il reconnaît que cela sera difficile. Plus ambitieux, M. Barre suggère de suppléer à la base actuelle de calcul la valeur ajoutée, et que le plafond de cette taxe soit rabaissé de 5 à 3 % de la valeur ajoutée par l'entreprise. M. Chirac prévoit de réviser les bases et de modifier l'assiette de cette taxe professionnelle, mais sans indiquer comment. En revanche, il promet *« dans les délais les plus brefs »* de réduire l'impôt sur les sociétés à 40 %, puis, plus tard, à 33 1/3 %. De même, M. Barre promet, en cinq ou sept ans, de le ramener à 33 %.

L'un et l'autre veulent modifier les droits de succession pour faciliter la transmission des entreprises. Mais le premier ministre-candidat n'en dit pas plus, alors que son challenger de droite prévoit un régime fiscal très libéral pour les donations partages, la possibilité d'étalement de paiements des droits, voire de paiements des droits, voire de paiements anticipés, et surtout, *« sous certaines conditions »*, l'exonération des droits de succession en cas de transmission en ligne directe, tant que le patrimoine demeure dans l'entrepri se. De même, comme M. Mitterrand, il propose de rétablir l'exonération de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui se créent. De plus, il propose, progressivement, de transférer le financement des allocations familiales des entreprises à l'Etat.

Surtout, M. Barre veut inciter les entreprises à investir. Il leur propose donc un crédit d'impôt couvrant aussi bien les investissements matériels qu'immatériels et de choisir entre une déduction fiscale, une baisse de l'impôt sur les sociétés et une accélération de l'amortissement. M. Mitterrand, qui a un objectif semblable, fait des propositions pratiquement identiques : *crédit* d'impôt ou baisse de l'IS pour les bénéfices réinvestis.

Même situation pour la recherche, puisque M. Barre envisage une extension et une simplification du crédit d'impôt actuel, et des facilités pour détacher du personnel de la recherche publique dans les entreprises. Là encore M. Chirac annonce une attention particulière pour la recherche industrielle dans l'entreprise sans dire comment. M. Mitterrand s'étend longuement sur sa volonté de *« faire de la recherche l'enfant chéri de la République »*, mais sans donner de détail.

● Les rapports sociaux

L'entreprise est aussi un lieu de rapports sociaux. Tous les trois sont d'accord. Ils souhaitent que la politique contractuelle retrouve une grande vivacité et pensent que les conditions économiques la rendent plus facile au niveau de l'entreprise qu'au niveau national. Mais M. Mitterrand souligne l'importance des « lois Auroux » qui obligent à ce dialogue social, spécifiant que le gouvernement devra inviter les partenaires sociaux à débattre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail ; de même, il pense *que les partenaires sociaux* devraient débattre des modalités qui pourraient remplacer l'autorisation administrative de licenciement maintenant supprimée.

A l'inverse, M. Barre estime que l'Etat n'a pas à imposer *« des normes de négociations »*, mais qu'il doit être un *« incitateur »* pour convaincre de l'intérêt de négociations dans l'entreprise. Pour permettre celles-ci, il faut donc prévoir des *« possibilités accrues de dérogations »*, en prenant toutefois des précautions pour que soient respectés les intérêts des travailleurs. Il veut aussi, tradition gaulliste, encourager la participation, se disant prêt à accorder des conditions fiscales avantageuses aux salariés achetant des actions de leur entreprise ; il pense possible aussi *« sous certaines conditions »*, la présence de salariés dans les conseils d'administration.

La participation c'est aussi, bien sûr, le cheval de bataille de M. Chirac, qui propose même de trouver des mécanismes pour l'introduire dans le secteur public et les administrations. Quant à la gestion du temps de travail, il pense qu'il faut aller *« progressivement »* vers une annualisation du temps de travail et une *diversification des* horaires et des rémunérations.

● La protection sociale

Sur la Sécurité sociale, une apparence de consensus se fait aussi : le système français est bon, et les Français y sont très attachés ; pas question donc d'y toucher. Mais sur les améliorations à y apporter, les divergences sont, là, totales. Pour la maladie, M. Chirac pense qu'il suffit de poursuivre la *« responsabilisation »* des partenaires ainsi que de restructurer et moderniser les hôpitaux. M. Barre insiste sur la nécessité de conserver la liberté des praticiens et du secteur privé, et fait remarquer que *« le coût global de la protection sociale obligatoire ne peut plus croître durablement plus vite que la richesse nationale »*. Et pour le financer, dit-il, ni les entreprises ni l'Etat ne peuvent accroître leur part, les particuliers devront *donc payer plus pour conserver* la même protection sociale.

M. Mitterrand craint que tout ce débat ne serve qu'à permettre aux assurances privées de prendre pied dans ce marché, ce qui entraînerait une sécurité sociale *« à deux vitesses »*, qu'il récuse. Pour lui, le déficit actuel n'est dû qu'à des erreurs de gestion ; pourtant, il souhaite que l'on revienne sur certaines économies qui pénalisent les grands malades et les personnes âgées. Ainsi, il demande que l'on rétablisse la gratuité de tous les soins en cas de longue maladie.

Pour le financement des retraites, M. Mitterrand pense que le problème ne se pose pas dans l'immédiat. M. Barre retient la proposition des « sages » visant à l'institution d'une contribution proportionnelle sur tous les revenus; il souhaite que la retraite obligatoire soit complétée *par une retraite volontaire fondée* sur une épargne à long terme. M. Chirac pense que la solution sera mieux trouvée après l'élection présidentielle, même si d'avance il exclut une diminution des revenus.

● Les impôts des particuliers

Tout cela coûte de l'argent. Et *pourtant chacun promet de réduire* le déficit budgétaire et de faire baisser les prélèvements obligatoires, même si M. Mitterrand reconnaît que cela sera difficile à cause des promesses de l'actuel gouvernement. Il faudra donc tailler dans le vif des dépenses, ce que promet aussi M. Chirac, qui assure que dans les trois ans à venir le déficit devra diminuer de 15 milliards chaque année, les impôts baissant d'autant. Ainsi il souhaite poursuivre la diminution de la progressivité de l'impôt sur le revenu, qui pénalise les professions libérales et les cadres. M. Barre veut lui aussi réformer le barème de l'impôt sur le revenu, *« qui frappe trop lourdement les revenus moyens »* ; il propose de plafonner la tranche supérieur de celui-ci à 50 % et de fixer un plafond de la *part des revenus devant aller* aux impôts de toutes sortes.

M. Mitterrand ne partage pas du tout cette manière de voir. Il trouve *que le dernier gouvernement a déjà* largement assez abaissé les impôts des plus riches. Aussi il demande que l'on ne touche plus à l'impôt sur le revenu. En revanche, alors que les autres candidats veulent revoir pour les simplifier les diverses impositions sur le capital, le président sortant souhaite rétablir l'impôt sur les grandes fortunes que devraient payer les cent mille foyers fiscaux qui possèdent un patrimoine supérieur à 4 millions de francs ; cela servirait à financer le revenu minimum qu'il propose par ailleurs.

● L'aide aux nouveaux pauvres

Car tous les candidats ont été frappés par le drame de ceux que l'on appelle les *« nouveaux pauvres »*. Mais, là aussi, les propositions avancées sont quelque peu divergentes. M. Mitterrand propose *« un revenu minimum »* pour leur garantir *« un moyen de survie »*. M. Barre envisage deux allocations : *« Un revenu social garanti pour ceux qui sont dans l'incapacité de travailler »* et une *« aide sociale personnalisée aux victimes de la nouvelle pauvreté »*.

M. Chirac pense, lui, que ces dons sont des *« solutions de paresse intellectuelle »* et *« portent atteinte à la dignité des personnes »*. Il souhaite donc *« une activité garantie »* qui permettrait la réinsertion dans la société et l'acquisition des ressources et des droits *« indispensables »* ; pour parvenir à la mettre en œuvre, il faudrait que les associations, les collectivités locales, les entreprises et les échelons locaux de l'Etat joignent leurs efforts.

● Les familles

Les familles sont aussi l'objet de soins attentifs de nos trois candidats, qui souhaitent ainsi améliorer la démographie. M. Mitterrand ne dit pas comment. M. Chirac veut une grande politique de la famille, car *« c'est un facteur de cohésion sociale et d'unité »*. Pour cela il faut faciliter le changement de logement *à l'arrivée du troisième enfant*, diversifier et accroître les modes de garde des enfants, et dans les sept ans à venir : prolonger jusqu'à vingt ans le droit aux allocations familiales, augmenter la durée du congé de maternité, et surtout, pour permettre à la femme de choisir entre une activité professionnelle et la garde de ses enfants, transformer l'allocation parentale d'éducation en un véritable revenu parentale d'éducation. M. Barre, qui insiste sur les *familles de trois enfants et plus (que* les allocations familiales doivent favoriser), est à peine moins ambitieux : il propose que les familles choisissent entre le doublement de l'allocation parentale existante ou son versement au taux actuel pendant six ans au lieu de trois.

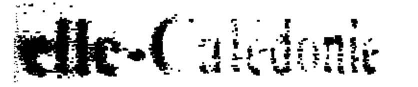
● *L'immigration et l'identité* nationale

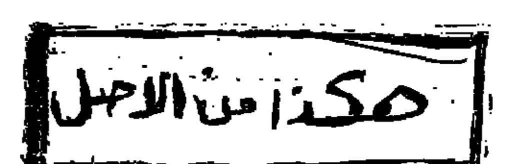
Symptomatiquement, seul M. Chirac parle dans son projet de la *« sécurité »*, et de la justice *« qui ne doit pas être un sujet de querelle politique »*, mais qui doit voir ses *moyens matériels accrus*. En revanche, la situation des immigrés est longuement abordée. Ainsi M. Chirac se plaint d'une utilisation *« abusive du droit d'asile »*. M. Barre, qui souligne qu'ils ont *« contribué à la croissance et à la prospérité de la France »* et que *« tout le poids de la crise ne doit pas retomber sur eux »*, a une autre approche du dossier, qui est *« fondamental »* mais qui doit être *« traité avec délicatesse »* en se conformant aux exigences de l'intérêt national et en s'inscrivant *« dans la tradition de liberté et d'humanisme »*.

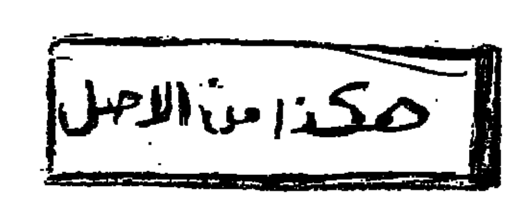
Aussi M. Chirac maintient son projet de réformer le code de la nationalité en prenant appui sur les travaux de la commission des sages et en soumettant un texte au référendum. M. Barre envisage une révision des conditions d'accès à la nationalité française, mais sans dire dans quel sens, sinon en souhaitant *« un acte solennel »*. M. Mitterrand, en revanche, trouve cette réforme inutile ; il souhaite même que soit rendues moins *« humiliantes »* les procédures de naturalisation. Et clairement il dit *« ne pas comprendre »* le regain de racisme. Ses deux concurrents refusent, en tout cas, son souhait personnel d'accorder le droit de vote aux immigrés dans les élections locales.

Mais quand M. Barre souhaite une politique déterminée d'insertion, M. Chirac explique que l'intégration, si elle est possible, ne peut laisser place qu'à une *« tolérance »* à l'égard de certaines différences culturelles. Aussi il insiste longuement sur l' *« identité de la France »*, l'éducation devant servir à remettre *« à l'honneur »* certaines *« valeurs »*, et la politique culturelle devant être à *« dimension nationale »* pour que la tradition française *« ne disparaisse pas au profit de la pseudo-culture universelle que véhiculent certains médias »*. La culture est donc pour lui *« la condition du maintien de la cohésion nationale »*. Comme le dit M. Mitterrand à la fin de sa Lettre : *« Tout est culture »*.

THIERRY BRÉHIER.







LA BOURSE AUX STAGES 88 DU MONDE CAMPUS

BULLETIN DE PARTICIPATION

INDIQUEZ EN FACE DE CHAQUE LOGO D'ENTREPRISE LE NUMÉRO DE L'AFFIRMATION QUI LUI CORRESPOND. RÉDIGEZ VOS MOTIVATIONS. REMPLISSEZ COMPLÈTEMENT VOTRE CURRICULUM VITAE, QUI SERVIRA A LA SÉLECTION DES CANDIDATS. *(En application de la loi du 6-1-1978, vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification en écrivant à l'adresse ci-dessous).*

IMPORTANT : N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE A VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION UN CERTIFICAT DE SCOLARITÉ DÉLIVRÉ PAR VOTRE ÉCOLE OU VOTRE UNIVERSITÉ ATTESTANT VOTRE NIVEAU D'ÉTUDES ACTUELLES (BAC + 3 MINIMUM).

RENVOYEZ LE TOUT AVANT LE 30 AVRIL 1988 MINUIT (le cachet de la poste faisant foi) à :
BOURSE AUX STAGES DU *MONDE CAMPUS* — BP N° 4 — 93260 LES LILAS

BANQUE POPULAIRE — affirmation n°	MERLIN GERIN — affirmation n°	RHÔNE-POULENC — affirmation n°	SNECMA — affirmation n°
(Citroën) — affirmation n°	NOMAD MUST — affirmation n°	SAFT — affirmation n°	SOPAD Nestlé — affirmation n°
CRÉDIT AGRICOLE — affirmation n°	NIXDORF COMPUTER — affirmation n°	Schlumberger — affirmation n°	Valeo — affirmation n°
Crédit Mutuel — affirmation n°	PHILIPS — affirmation n°	SKF — affirmation n°	TEXAS INSTRUMENTS — affirmation n°
Ernst & Whinney — affirmation n°	QUILLE — affirmation n°	Groupe CdF Chimie — affirmation n°	YVES PONROY — affirmation n°
FOUGEROLLE — affirmation n°	misabi — affirmation n°	SOMMER ALLIBERT — affirmation n°	Yves Rocher — affirmation n°
hp HEWLETT PACKARD — affirmation n°	(Renault) — affirmation n°	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE — affirmation n°	SESA — affirmation n°

VOS MOTIVATIONS :

Vous devez répondre obligatoirement à cette question, en 10 lignes maximum.

« Qu'est-ce qu'un stage à l'étranger peut vous apporter pour l'avenir ? »

VOTRE CURRICULUM VITAE

NOM : ______ SEXE : ______
PRÉNOM : ______
DATE DE NAISSANCE : ______
ADRESSE : ______
CODE POSTAL : ______
LOCALITÉ : ______
N° DE TÉL. : ______
NATIONALITÉ : ______

DANS QUEL SECTEUR SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER VOTRE STAGE ?

☐ Marketing/Commercial
☐ Technique/Ingénieur recherche
☐ Administratif/Juridique/Financier
☐ Informatique

DATES DE STAGE SOUHAITÉES

FORMATION

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	DIPLOME OBTENU

ÉTUDES EN COURS

LANGUES	LU	PARLÉ	ÉCRIT	COURANT
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐

SÉJOURS A L'ÉTRANGER

ORIENTATION PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE

STAGES, JUNIORS ENTREPRISES ET EXPÉRIENCES PARASCOLAIRES

DATES	SOCIÉTÉ	FONCTION	RÉALISATION

L'affaire Michel Droit

La cour d'appel ordonne une suspension provisoire

L'affaire Michel Droit a connu vendredi 22 avril une série de développements judiciaires inattendus. Saisie par le parquet d'une requête visant à dessaisir le juge Grellier et annuler ses investigations concernant M. Michel Droit, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a été brusquement contrainte de suspendre ses débats. La décision en a été prise par le premier président de la cour d'appel de Paris au terme d'une bataille de procédure qui a opposé les avocats des radios plaignantes et les magistrats de la chambre.

Etrange affaire. Etrange précipitation... Rien ne semblait en effet pouvoir ébranler vendredi la détermination de la chambre d'accusation à examiner à tout prix, le jour même, la régularité de la procédure utilisée par le juge Grellier dans l'affaire Michel Droit. Il y avait visiblement urgence, et le parquet souhaitait même que l'on dessaisisse au plus vite le juge du dossier litigieux.

Objet du litige : un débat sur le principe du contradictoire, auquel tout procès est soumis. Selon ce principe, celui qui prend l'initiative du procès – en l'espèce le procureur général – doit mettre les autres parties en mesure de répondre à son argumentation. Une obligation manifestement transgressée vendredi puisque les parties n'avaient eu connaissance des arguments du parquet qu'après la date limite fixée *pour déposer en réponse leurs pro*pres arguments.

« Un motif de renvoi », affirment les avocats, en exigeant un délai raisonnable pour préparer *leur requête. « Faux »*, estime la cour, insensible à leurs arguments. Mᵉ Georges Bessis, avocat de Larsen FM, saisit alors Mᵉ Charrière-Bournazel, membre du conseil de l'ordre des avocats et représentant le bâtonnier, qui ouvre sa médiation et se présente devant la cour. Sans effet. *« Le mémoire du procureur général a été déposé à une heure telle qu'il était impossible d'y répondre »*, déclare-t-il sobrement à sa sortie.

Alors, mettant finalement en doute l'objectivité de la chambre, les avocats décident de présenter sur-le-champ une requête auprès du premier président de la cour d'appel de Paris – M. Pierre Drai – afin de récuser le magistrat. Deux heures plus tard, le premier président rend une ordonnance prescrivant la suspension provisoire du procès jusqu'à sa décision définitive sur la récusation. Il impartit également un délai de trois jours aux magistrats de la chambre pour lui faire connaître leurs observations.

ANNICK COJEAN.

Les livraisons illégales de machines-outils à l'URSS

Deux contrats récents à l'origine des arrestations

Qualifiée de *« sérieuse »*, vendredi 22 avril, par le porte-parole *du Quai d'Orsay, l'affaire d'exportation* illégale de matériel sensible vers l'URSS, provenant du secteur français de machines-outils, n'est pas une simple retombée du « scandale Thoshiba », dénoncé en 1987 par les Etats-Unis. La DST (contre-espionnage français) ne s'est pas contentée d'exploiter des renseignements américains, contrairement aux *informations du Washington Times (le Monde* du 23 avril). En réalité, c'est la découverte de deux contrats illégaux récents et exécutés, en date du 6 juin 1986 et du 2 juin 1987, ainsi que d'un troisième, seulement ébauché, qui est à l'origine des quatre inculpations et incarcérations.

Guerre commerciale nippo-américaine, machines-outils « lourdes » n'existant le plus souvent qu'à deux exemplaires de par le monde, sous-marins nucléaires soviétiques aux hélices soudainement silencieuses, ailes d'avions usinées d'une seule pièce, général à la retraite spécialisé dans le nucléaire et ancien membre d'un cabinet ministériel gaulliste, industriel connu auquel un gouvernement socialiste confia le redres*sement et le sauvetage, désespéré*, de la machine-outil française, etc., l'enquête menée par la DST n'est décidément pas banale.

Sans aucun doute, l'affaire Toshiba servit d'« alerte » aux contre-espions français. Le 27 mai 1987, la police de Tokyo arrête deux responsables de la société Toshiba Machine Co. Ils sont inculpés d'exportation illégale vers l'URSS de machines-outils, en violation des règles du Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations (COCOM) qui regroupe seize pays occidentaux. Or Toshiba Corp. est le deuxième producteur japonais de construction électronique. Commence alors un grand déballage de part et d'autre de l'océan Pacifique. *Le* département d'Etat américain part en guerre contre les ventes japonaises de matériel stratégique à l'URSS. Washington accentue ses pressions commerciales sur Tokyo. Le président et le directeur général de Toshiba donnent leur démission.

C'est dans ce contexte qu'en août 1987 les Japonais se défaussent sur une entreprise française, Machines françaises lourdes (MFL), holding créé en 1982 dans le cadre du plan machine-outil. Une des deux filiales de MFL, Forest-Liné, est accusée par la presse japonaise d'avoir exporté *« avant 1983 »* des machines *« à cinq axes »*, qui auraient permis aux Soviétiques de fabriquer des hélices *« silencieuses »* pour leurs sous-marins nucléaires.

Les officiels français crient à la calomnie : conseiller technique chargé des affaires internationales au cabinet du ministre de l'industrie, M. René-Louis Rondeau déclare que *« tous les contrats qui ont pu être passés avec l'URSS entre 1976 et 1983 ont été exécutés conformément à la réglementation en vigueur »*. Fin octobre, le Quai d'Orsay est plus nuancé, reconnaissant que Ratier-Forest, devenu depuis Forest-Liné, a *« effectivement vendu, dans les années 70, des machines-outils à l'URSS »*.

En somme, de l'histoire ancienne. Soupçonneuse par nature, la DST n'est pas convaincue. Patiemment, elle tire ses fils, multiplie les surveillances discrètes, cherche la faille humaine – tous les contrats récents de MFL étant apparemment conformes à la loi. C'est ainsi qu'elle obtient, en mars dernier, les confidences de deux ingénieurs de MFL, ayant été, l'un, en poste à Moscou, l'autre, à Vienne. Ils révèlent des exportations douteuses en direction de la Tchécoslovaquie et de la RDA. Mais surtout, ils mettent les contre-espions sur la piste de deux contrats récents avec l'URSS, maquillés pour être apparemment conformes aux règles du COCOM.

Le premier, du 6 juin 1986, concerne des machines-outils à commandes numériques sophistiquées (de course 30 mètres et d'alimentation 60 kilowatts, alors que le COCOM fixe comme limite 5 mètres et 22 kW). Le second, du 2 juin 1987, concerne une machine de type « V 10-2500 B », qui permet l'usinage de voilures d'avion d'une seule pièce. Un troisième contrat était, selon l'un de ces ingénieurs, en cours de discussion ; il concernait des machines servant à l'usinage « haute vitesse » et « dépose des composites », technique utilisée dans la structure de l'avion Rafale. Grâce à ces informations, une commission rogatoire est délivrée par le juge Laroche le 18 avril. Elle entraîne dix-huit interpellations à Paris, Capdenac, Saint-Etienne et Albert, accompagnées de perquisitions. La suite est connue : les quatre inculpations et incarcérations décidées le 20 avril par le juge d'instruction.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Attentat en Corse : cinq gendarmes blessés

Cinq gendarmes mobiles ont été blessés en Corse, dont l'un grièvement, par l'explosion d'une voiture, qui s'est produite vendredi 22 avril, peu avant 23 heures, à un carrefour routier près de Calvi, au moment où passait le véhicule transportant les gendarmes. Les cinq victimes dont le plus gravement atteint souffre de *troubles de la vue ont été évacués* de l'hôpital de Bastia à celui du Val-de-Grâce à Paris. Les premiers éléments de l'enquête font apparaître que l'explosion a dû être comman*dée à distance, mais il n'a pas encore* été possible de déterminer la nature de l'explosif et son système de mise à feu.

Cet attentat n'avait pas encore été revendiqué samedi 23 avril en fin de matinée. Les gendarmes qui viennent d'en être victimes appartiennent à un escadron stationné ordinairement à Beaune (Côte-d'Or).

● **L'attentat de la rue Tiquetonne : libération de tous les gardés à vue.** – Les vingt-deux personnes qui avaient été interpellées et placées en garde à vue jeudi 21 avril dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis rue Tiquetonne à *Paris (2ᵉ) contre l'étude d'un huissier*, Mᵉ Claude Thomazon (*le Monde* du 19 avril) ont finalement été libérées sans que des charges susceptibles de les faire déférer au parquet aient été retenues contre elles. Douze d'entre elles avaient d'abord été relâchées vendredi 22 avril, les dix autres l'ont été le lendemain.

Le fastueux exil français du dictateur haïtien

La vie en or des Duvalier

(Suite de la première page.)

Parfois les billets de banque gonflent les poches de leur factotum, José Gonzalez, par exemple lorsque les Duvalier font réserver, sous un nom d'emprunt, plusieurs couverts au Moulin de Mougins, trois étoiles au Michelin, 550 F le menu.

Eplucher le carnet de Michèle Duvalier, c'est se convaincre que le couple *ne se refuse rien. A la date* du 6 février 1988, elle écrit : *« Fred (earrings for me) : 39 380 »* (probablement des boucles d'oreille acquises chez le joaillier Fred). Un autre joaillier, Boucheron, a touché 83 000 dollars américains en décembre 1987 *(« compte Michèle »)* et 372 000 dollars de juillet 1987 à janvier 1988 *(« compte Tonton »*, le sobriquet de l'ancien président de la République d'Haïti...).

Trois mois d'abonnement à Canal-*Plus ont coûté 900 F au dictateur* déchu, qui sort peu de sa villa et s'ennuie ferme, maintenant que les procédures engagées contre lui suivent lentement leur cours, entravées autant qu'il le peut par un avocat fort habile, Mᵉ Sauveur Vaisse.

Par la force des choses, les juristes qui conseillent l'ancien dictateur sont eux aussi, le plus souvent payés en liquide. A la rubrique *« lawyers »* (hommes de loi) et sous les initiales *« SV »*, Michèle Duvalier a, par exemple, recensé, à la main, en 1986, six *« avances »* pour un total de 425 000 dollars, la moitié versés cash (Mᵉ Vaisse confirme que des honoraires lui ont été payés en liquide et précise que ces sommes ont fait l'objet d'une déclaration fiscale tout à fait normale).

Chez Givenchy

Dans l'exil comme à l'époque de sa splendeur, Michèle Duvalier est restée fidèle à Givenchy. C'est dans une robe blanche de ce couturier qu'elle s'est remariée, après avoir divorcé, en 1980, dans la cathédrale de Port-au-Prince. Il y a cinq mois elle fait, comme à son habitude, ses emplettes dans sa boutique préférée. La facture qui en témoigne, datée du 30 novembre 1987, est de 962 100 F.

La robe brodée rose de 95 000 F et le tailleur en cashemere vert de 73 000 F ont sans doute rejoint, depuis, la chambre de la villa Mohamedia aménagée en garde-robes faute de place suffisante dans les penderies. Les élégances de la « première dame », ses manteaux de fourrure surtout, ont toujours fait jaser *le petit peuple* de Port-au-Prince, assommé de soleil et de faim. En Haïti, le revenu moyen annuel est d'environ 2 000 F.

Du temps où le clan Duvalier et celui des Bennett, la belle-famille du dictateur, achevaient d'amasser leur fortune dans l'anxiété du lendemain, 90 % de la richesse nationale étaient aux mains de 1 % de la population. A la demande du nouveau régime et sur la base de documents fournis par lui, le cabinet de juristes new-yorkais Stroock and Stroock and Lavan a reconstitué les détails de cette mise en coupe réglée, quelque dix mille pages (dix-sept volumes) accablantes de précision.

Voici, par exemple, un ordre de virement du 19 juillet 1984 donné à la Banque centrale d'Haïti, *« suivant instruction du président à vie »*. Le compte à débiter est un de ceux de la défense nationale et le bénéficiaire... le couturier Francesco Smalto à Paris.



Jean-Claude et Michèle Duvalier confondaient leurs cassettes personnelles et les comptes du Trésor public, se faisant remettre par la Banque centrale d'énormes sommes en liquide ou ordonnant au même établissement de virer l'argent à de prétendues « œuvres sociales » qu'ils contrôlaient étroitement. Selon le *nouveau régime*, les Duvalier auraient ainsi détourné de 1980 à 1986, date de leur fuite d'Haïti, 120000 dollars au minimum, dont une partie provienment de la taxation par eux des sacs de farine, cadeaux des pays riches à un des peuples les plus démunis de la terre.

Les lenteurs de la justice

Faute de pouvoir questionner personnellement Jean-Claude Duvalier sur l'origine de sa fortune, force est de se référer aux déclarations qu'il a faites, voilà deux ans, à Barbara Walters de la chaîne de télévision américaine ABC : *« Tous les chefs d'Etat, dans mon pays, ont toujours eu des fonds à leur disposition pour mettre en œuvre la politique gouvernementale* (...) *C'était un système paternaliste. Tout le monde avait accès au président* (...), *l'homme de la rue, les fonctionnaires, les paysans. Quand ils avaient un besoin quelconque, ils pouvaient venir, et on leur donnait satisfaction. »* En somme, les Duvalier puisaient dans les caisses de l'Etat pour le bien de leur peuple.

Mais ils n'oubliaient pas de se servir, accumulant au fil des années une fortune considérable à l'étranger dont l'étendue et la localisation précises restent un mystère. Un luxueux yacht, le *Niki*, a été saisi à Miami. Un compte en banque de 200 000 dollars a *été* gelé à New-York ainsi que d'autres comptes, d'un montant inconnu, en Suisse. Un appartement situé dans le Trump *Tower, sur la 5ᵉ Avenue à Manhat*tan, a également fait l'objet d'une saisie, ainsi que le modeste château des Duvalier à Théméricourt (Val-d'Oise). Mais il reste à la famille du dictateur déchu de l'argent, beaucoup d'argent, qui a échappé à la sagacité des enquêteurs, sans quoi elle ne mènerait pas ce train de vie fastueux.

Où est cet argent ? Comment et par qui est-il acheminé jusqu'à Mougins ? La commission rogatoire internationale délivrée par la justice haïtienne à la justice française autorisait celle-ci à recenser les biens des Duvalier et de leurs proches (d'où la *perquisition à la villa Mohamedia*) mais pas à les saisir. Bijoux, œuvres d'art (certaines entassées dans le sauna désaffecté de la villa) et voitures de luxe (une Lamborghini, une Ferrari, une BMW 535 i et une Golf seize soupapes) ont ainsi été laissés à la disposition de leurs propriétaires. Désordre de l'administra*tion ou absence de volonté politique*, la justice haïtienne ne se presse pas.

En France, la justice civile s'interroge depuis deux ans sur son droit à traiter du cas Duvalier. S'il apparaît, le lundi 25 avril, que la réponse est positive, ce ne sera que le début de nouvelles et probablement longues procédures.

Art de la dissimulation

Les intéressés, eux, sont depuis longtemps passés maîtres dans l'art de l'esquive : hommes de paille ; ventes fictives ; comptes bancaires alimentés de plusieurs millions de francs et vidés aussitôt au profit d'autres comptes. Ce jeu de furet, décrit et percé partiellement à jour par les avocats français du gouvernement haïtien, le cabinet Baudel, Salès, Vincent et Georges risque de durer longtemps encore.

Lorsque le nouveau régime haïtien veut *faire saisir deux* appartements acquis par Simone Duvalier, une des sœurs de Jean-Claude, l'un avenue du Général-Leclerc, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), et l'autre avenue Foch, à Paris, on s'aperçoit qu'ils ne sont plus au nom de celle-ci. Les dix pièces de l'avenue Foch (valeur 12 millions de francs) ont été vendues à Max Dominique, divorcé de Marie-Denise Duvalier, une autre fille de « Papa Doc ». Quant à l'appartement de Neuilly (valeur 1 800 000 F), il est depuis quelque temps au nom des deux enfants du même Max Dominique. Et ainsi de suite.

Un jour, les avocats français ont la conviction que Ronald Bennett, un frère de Michèle Duvalier, est de ceux qui alimentent sa sœur et son beau-frère en argent liquide, et leur sert de prête-nom. Une saisie sur son compte, à la Banque franco-portugaise, est aussitôt autorisée par *le président du tribunal de grande* instance de Paris. Hélas ! l'on y trouve que 4 800 F.

L'ancien et jeune président à vie, celui qui promettait à son peuple de le conduire, grâce au *« jeanclaudisme »*, une doctrine passablement fumeuse, *« sur les chemins montants de la prospérité et des grandes espérances »*, continue de jouir tranquillement de sa fortune. Accueilli provisoirement en France par des socialistes embarrassés, toléré par un gouvernement de droite, *lui aussi* passablement gêné, il a eu l'idée de demander à bénéficier du statut de réfugié politique, qui lui a été refusé sous prétexte que ce statut ne peut être accordé à un homme soupçonné de crimes contre l'humanité. Mais il est libre de ses mouvements (on le voit parfois, à Paris), bien que *dépourvu de titre de séjour officiel*, apparaissant du coup comme l'un des rares immigrés sans papier à qui personne ne cherche noise...

BERTRAND LE GENDRE.

Aux Etats-Unis

Un médicament contre l'acné provoquerait des malformations fœtales

L'Accutane, un médicament contre les formes graves d'acné, produit par une filiale américaine du groupe pharmaceutique suisse Hoffmann-La Roche et très souvent prescrit aux Etat-Unis, est-il à l'origine de centaines de malformations fœtales survenues au cours des six dernières années ?

La question a été posée par les autorités sanitaires américaines et la réponse des rapports d'experts est sans ambiguïté : selon eux, l'utilisation par des femmes enceintes de cet anti-acnéïque puissant explique les *« graves malformations »* de neuf cents à mille trois cents bébés nés entre 1982 et 1986, ainsi que de sept cents à mille fausses couches. Pour la même période, de cinq mille à sept mille femmes ayant utilisé l'Accutane se seraient faites avorter de peur de donner naissance à des enfants malformés. Le Dʳ Godfrey Oakley, du centre de contrôle des maladies d'Atlanta, a même déclaré que *« ce médicament est aussi dangereux que la Thalidomide »*, médicament qui, dans les années 60, avait provoqué de très nombreuses malformations chez les fœtus.

Les conclusions de ce rapport d'experts, qui doit être examiné à Washington, le 26 avril par la Food and Drug Administration (FDA), sont contestées par la multinationale de Bâle. Les représentants de Hoffmann-La Roche ont précisé qu'ils connaissent depuis le début le *« haut risque »* lié à ce médicament, mais ils soulignent que, depuis son introduction, ils ont multiplié et renforcé les avertissements à l'intention des médecins traitants et des *patients. D'autre part, ils mettent en* doute les chiffres des experts américains : le nombre de malformations ne serait que de l'ordre d'une soixantaine, alors que plus d'un million de personnes ont subi des traitements à l'Accutane depuis 1982. Selon l'un de ses porte-parole, la firme pharmaceutique suisse n'a pas l'intention de retirer ce produit du marché *dans un* proche avenir.

EN BREF

● **Inculpé de coups et blessures, un responsable marseillais du Front national est remis en liberté.** – M. André Lambert, l'un des responsables du Front national à Marseille, qui avait été écroué le 10 mars après avoir été inculpé de coups et blessures volontaires avec arme contre un jeune animateur socioculturel (*le Monde* du 12 mars), a été mis en liberté par ordonnance de M. Jean-Louis Herail, juge d'instruction.

C'est le 8 mars que M. Lambert, propriétaire d'un bar sur le Vieux-Port, le Bar des yachts, avait tiré un coup de pistolet à grenaille sur *M. Laurent Zaaboul, vingt-trois ans*, qui avait ironisé sur certaines affiches électorales du Front national.

● **La mort de Maurice Robreau.** – Fondateur en 1947 des studios SM, Maurice Robreau est décédé, le jeudi 21 avril, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans et sera inhumé le 23 près de Gaillon (Eure). Il avait joué un grand rôle dans la diffusion de la musique liturgique, enregistrant notamment les chorales grégoriennes des monastères ou les psaumes du Père Gélineau. C'est lui aussi qui avait lancé le Père Aimé Duval et un grand nombre de chanteurs d'église.

● **La fillette disparue dans l'Yonne est retrouvée saine et sauve.** – La fillette de trois ans, Aurélie Boileau, qui avait disparu depuis le 20 avril du hameau de Vrilly (Yonne) où elle vit avec ses parents (*le Monde* du 23 avril), a été retrou*vée saine et sauve vendredi 22 avril*, dans un champ à 4 kilomètres de sa maison. Il s'agit maintenant pour les enquêteurs de savoir si l'enfant a pu se perdre et parcourir de son plein gré le trajet la séparant du hameau ou si elle n'a pas été enlevée puis abandonnée par un ravisseur affolé par le retentissement de l'affaire dans la région. Les premiers examens médicaux n'ont montré aucune trace de violence.

CORRESPONDANCE

Une lettre du professeur Mathé

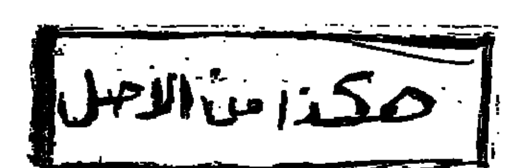
A la suite de l'information donnée par le Monde, *le 18 février, concernant le blâme infligé par l'Ordre des médecins au docteur Léon Schwarzenberg, le professeur Mathé nous adresse la lettre suivante :*

Je regrette que soit reprise à cette occasion la polémique que le Dʳ Schwarzenberg m'avait faite pour avoir annoncé dans le journal international *Biomedecine and Pharmacotherapy* l'épidémie de cancers associés à des virus sexuellement transmissibles, et cela pour deux raisons :

1. Le Dʳ Schwarzenberg étant mon assistant, non en tant que médecin des hôpitaux mais en tant que biologiste, je veux éviter que les médecins cliniciens de mon service paraissent en désaccord avec les biologistes.

2. Ce qui avait déclenché la violente réaction de mon collaborateur était l'accusation que je portais contre le vagabondage sexuel, à la mode chez les jeunes, ce qui expliquait que la mortalité par cancer du col de l'utérus ait été, entre 1965 et 1983, en augmentation constante chez les femmes de vingt à trente ans. Cette épidémie n'est, selon moi, ni contestable ni contestée par les experts.

Deux facteurs non liés à la sexualité exercent aussi un rôle amplificateur majeur du risque : l'insuffisance des défenses immunitaires et le tabagisme (qui multiplient, pour une dose de douze « paquets-années » le risque par dix, l'unité paquets-années étant le produit du nombre de paquets de cigarettes fumées par le nombre d'années d'intoxication).



Culture

ROCK

Michael Jackson en concert

L'homme qui voulait être un enfant

Il est à la fois le chanteur de sa génération, Peter Pan, et le champion toutes catégories du show-biz. Michael Jackson va donner à Paris le plus beau spectacle du moment.

Dans sa loge du Rosemont Horizon à Chicago, juste avant le show qu'il va attaquer à l'heure annoncée devant seize mille personnes, Michaël, chemise de satin blanc et pantalon de cuir noir, visage doré irréel, aux yeux immenses entourés de boucles brunes, n'a pas l'ombre d'une angoisse. Dans l'agitation qui précède le spectacle et le va-et-vient d'assistants, de coordinateurs et de managers, on ne l'aperçoit pas tout de suite. Il faut qu'on nous le présente et qu'aussitôt attentif il nous dise un mot gentil pour reconnaître dans le double de Peter Pan, apparemment aussi innocent et pur que le modèle, le chanteur de sa génération le plus éblouissant de talent et en compétition avec sa seule légende, le capitaine d'une entreprise multinationale qui a racheté il y a trois ans pour 47 millions de dollars les deux cent cinquante et une chansons des Beatles.

Michael Jackson célèbre cette année son trentième anniversaire et ses vingt-cinq ans de carrière. Dans son autobiographie *(Moonwalk)*, éditée ce mois-ci par Jacqueline Onassis, dédicacée à Fred Astaire et dont les droits ont été vendus au monde entier, Jackson laisse à peine entrevoir sa vérité.

En le voyant apparaître sur scène après un générique hollywoodien et entrer aussitôt avec une fabuleuse énergie dans une démesure de sons, de rythmes et de gestes, on reste un instant surpris de la distance en années-lumières entre le chanteur et le petit garçon propre à qui on a serré la main quelques minutes auparavant. Certes, Peter Pan mâtiné d'un peu de l'esprit d'ET est encore présent dans des mélodies feutrées et spatiales, dans une vision idéale de l'amour platonique et absolu, dans les paroles de chansons qui glissent pour la plupart comme de légères gouttes de pluie dans un jour ensoleillé, dans certaines séquences imaginées, comme le tour de prestidigitation qui le fait disparaître, alors qu'il était suspendu au sol, pour réapparaître de l'autre côté de la scène.

Et puis une machine à swing et à émotion fonctionnant sans bavure, sans accroc, qui fait admirablement son office. Les idées musicales des albums *Thriller* et de *Bad* fusent sous forme de chansons impétueuses, de rock vertigineux, de ballades intenses. Chaque titre suscite une création jamais reprise, provoque une invention élaborée et développée avec précision, toujours à bon escient, dans la mise en scène, la chorégraphie, les lumières, l'exploitation du laser. Tout est rassemblé avec le maximum de puissance et de cohésion pour l'efficacité du show, y compris les techniques du théâtre d'ombres et du cinéma. A tel point que même la reconstitution de clips paraît supérieure aux modèles.

Le bonheur du spectateur est total. De la première à la cent vingtième minutes du concert. A l'évidence, Michael Jackson lui-même est là, outre le studio, dans le seul élément où il se sent vivre. Et il jette tout son sôul, saute, glisse, se retourne, tournoie, fixe longuement l'assistance, danse à nouveau, confondu au rythme, fondu dans la musique, avant de s'arrêter immobile devant un pont musical, de s'agenouiller dans le mouvement d'un ralenti cinématographique, d'être envahi par l'émotion et de laisser les larmes couler le long des joues. La voix aiguë, aux vibrations magiques de Michael Jackson joue sublimement avec les diverses palettes musicales et les subtilités imaginées par Quincy Jones, comme le titre *Bad* qui dérape brusquement et devient un negro spiritual nerveux, chargé d'émotion.

Au cours du spectacle, Jackson changera plusieurs fois d'apparences : costumes noir, blanc, défroque de Mandrake le magicien, ombre de E.T. s'éloignant dans le cosmos, silhouette de Peter Pan pleinement retrouvé s'en allant dans les coulisses entouré d'enfants.

A Paris, Michael Jackson donnera deux concerts au Parc des Princes les 27 et 28 juin.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Disques et Compact CBS.

CALENDRIER DANSE

La Conjuration. *« Comment la danse ne prévaudrait-elle pas comme remède, ou simplement comme diseuse de l'inconscient et de la tragédie ? »*, écrivait René Char. Wilfride Piollet et Jean Guizerix proposent trois ballets inspirés de textes du poète disparu : *Lettera amorosa, Afin qu'il n'y soit rien changé* et *la Conjuration.*

★ Opéra-Comique, 26, 27,28 et 29 avril. Tél. : 42-96-12-20.

Carolyn Carlson. Elle n'a pas encore trouvé le titre de sa nouvelle création, mais on sait déjà qu'elle fantasme sur un ange lumineux rencontré dans un livre de Gustave Doré.

★ Théâtre de la Ville, du 27 avril au 14 mai. Tél. : 42-74-22-77.

A. DE WILDENBERG

Ballet folklorique de Mexico

Symptôme. De et par Shiro Daimon, grand danseur japonais disciple du nô et du kabuki. Un voyage des sources de la vie aux portes de la mort.

★ Café de la Danse, du 26 au 30 avril. Tél. : 47-34-28-66.

Ballet Folklorico de Mexico. Un musée vivant d'une exceptionnelle richesse, héritier des traditions olmèques, zapothèques, tarasques, mayas, aztèques, etc. Les costumes les plus exubérants du monde.

Circumvesuviana. C'est le nom du train qui dessert tous les villages au pied du Vésuve, mais il n'y aura ni linge ni spaghettis dans cette poétique évocation de Paco Decina.

★ Théâtre de la Bastille, du 25 au 30 avril. Tél. : 43-57-42-14.

Paris qui danse. Un festival de films sur la danse, de 14 h 30 à la nuit. Saporta, Chopinot, Chauviré, Denard, l'Opéra de Paris... Et aussi *les Demoiselles de Rochefort* de Jacques Demy.

★ Vidéothèque de Paris, du 26 au 30 avril. Tél. : 40-26-30-60.



THÉATRE

« Comme tu me veux » de Pirandello à l'Odéon

Andrea Jonasson entre Italie et Allemagne

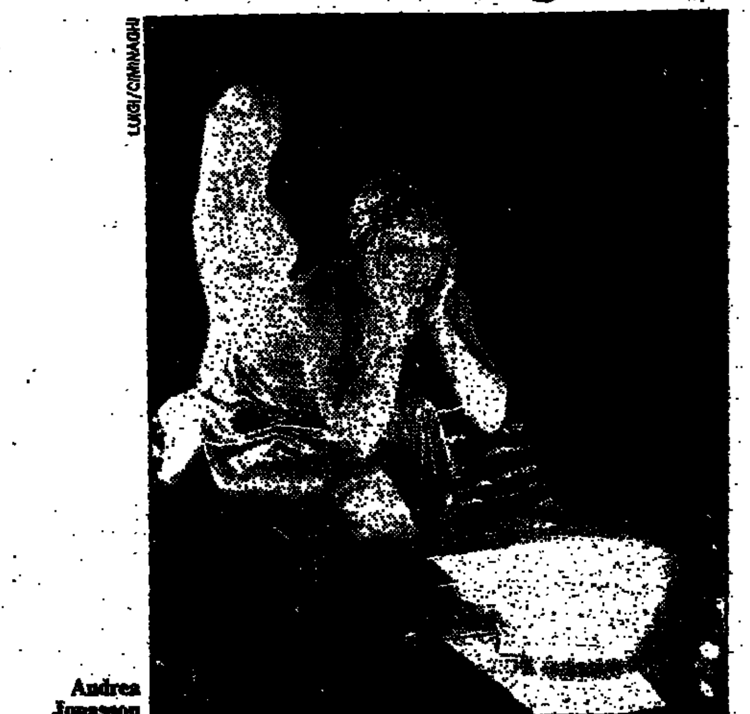
Une histoire de mémoire fuyante, d'identité incertaine, c'est Pirandello. Les sombres mystères de l'illusion, c'est Giorgio Strehler. Une femme vivante et révoltée, c'est Andrea Jonasson.

Le dernier spectacle de Giorgio Strehler au Piccolo Teatro de Milan, *Comme tu me veux*, vient à Paris au Théâtre de l'Europe du 23 au 29 avril. Comme d'habitude chez Pirandello, la pièce traite d'une recherche névrotique d'identité. Là, il s'agit d'une amnésique qui, sans savoir comment, s'est retrouvée à Berlin. Elle « travaille » dans des cabarets, se fait entretenir par un écrivain pervers dont elle a détruit la famille. Un homme la pourchasse, persuadé qu'elle est italienne et il l'emmène dans sa « famille »...

La première partie se passe donc à Berlin dans une ambiance nocturne, survoltée. La seconde en Italie, dans une maison trop calme pour être honnête. Strehler fait jouer une sorte d'effet miroir contrasté. Les répliques en allemand et en italien s'affrontent. A Berlin, la femme est une Lulu qui se détruit et détruit tout autour d'elle. En Italie, elle cherche à se reconstruire un passé, à se retrouver dans une image qu'on lui présente et qui répond trop bien aux intérêts de la famille.

Comme toujours, la vision aiguë et désabusée de Strehler envoûte, et aussi l'intelligence, l'élégance sensible de sa mise en scène, la beauté de ses éclairages. Il parvient même à donner du mystère à une pièce finalement assez démonstrative. Surtout, pour jouer la femme, il y a Andrea Jonasson – on l'a vue à Paris avec le Piccolo dans *la Bonne Ame de Se Tchouan* de Brecht, et dans *Mina* de Lessing. Elle est grande, rousse, superbe, avec un sourire carnassier, une voix grave et chaude. Elle est magnifique et, en plus, comme son personnage – mais à l'inverse – elle est allemande et vit à Milan.

Andrea Jonasson a fait ses débuts à Hambourg, avec Gustav Grundken – le modèle de Mephisto, – a continué dans tous les grands théâtres, en 1973, a rencontré Giorgio Strehler à Salzbourg, lui a dit qu'elle l'aimait – les seuls mots qu'elle connaissait en italien et qui lui suffisaient pour ce qu'elle avait à dire. Strehler l'a mise en scène en Allemange et à Vienne, puis, en 1980, elle s'est installée à Milan. Non seulement elle a appris l'italien, mais, sous la direction de Strehler, s'est arrachée à son identité allemande. *« Parfois*, dit-elle, *je me sens schizophrène, surtout quand je travaille Brecht ou Lessing en italien après les avoir si souvent joués en allemand. »*



Andrea Jonasson

Andrea Jonasson n'a pas mis longtemps pour s'adapter à son nouveau mode de vie et dit qu'elle n'a jamais tellement apprécié ses compatriotes, à cause de leur manque d'humour, de leur façon d'avancer *« sans s'arrêter, la bouche fermée »*. Evidemment, son personnage de *Comme tu me veux* colle absolument à elle, y compris dans la façon dont Strehler la fait passer d'un langage à l'autre dans les moments de doute, d'infini désarroi...

« Je me sens proche d'elle. Pourtant, à la première lecture, je n'étais pas enthousiaste. Je n'arrivais pas à lire, le texte m'ennuyait. Mais dès que l'on a commencé à répéter sur scène, c'est venu. C'est venu tout seul. Strehler dit que Pirandello a dû rêver de moi en écrivant cette pièce... C'est vrai que j'ai vécu des périodes de doute total, comme mon personnage. Je n'ai détruit personne, je crois. Mais j'ai connu la joie de m'annihiler. »

COLETTE GODARD.

★ Odéon-Théâtre de l'Europe. 20 h 30. Du 23 au 29 avril. La pièce est jouée en italien.

Le « Saperleau » espagnol de Gildas Bourdet

Mission translinguistique

A Valence en Espagne, Gildas Bourdet vient de remettre en scène le Saperleau, sa première pièce traduite en espagnol. On peut voir la toute dernière, l'Inconvenant, au Théâtre de la Colline à Paris.

Le trio infernal du vaudeville, flanqué d'un quatrième partenaire, le narrateur, enfermé dans une sorte de cage en verre et surtout parlant une drôle de langue faite de mots-valises, d'argot, de citations en tout genre, de fautes de grammaire et autres distorsions. *Le Saperleau*, de Gildas Bourdet, créé en 1982, est une farce sur la langue française. A l'étranger, on a dressé l'oreille.

Le Saperleau a été joué à Amsterdam, dans une traduction qui, toutefois, n'a pas satisfait l'auteur, car elle tirait trop du côté de l'obscénité. Et quand il fut question de traduire *le Saperleau* en espagnol et de le jouer à Valence, l'adaptation a été surveillée par le codirecteur du Théâtre de la Salamandre, André Guittier, hispaniste, par une universitaire lilloise Rosine Gars et par un avocat madrilène, Gonzalo Martinez Fresneda, spécialiste de droit criminel, rompu à l'argot espagnol. Le travail dure un an et demi. Car le langage, si invraisemblable à l'oreille, est en fait nourri de références en tout genre. En espagnol, il a fallu transposer. Pour les situations littéraires parfois intégrales de Rabelais ou Baudelaire, Cervantès ou Llorca sont venus à la rescousse. Il a fallu bien sûr trouver un remplaçant au maréchal Pétain, des équivalents au jeu avec les conjugaisons ou la grammaire. *« L'Espagnol moyen*, explique Gonzalo Martinez Fresneda, *fait beaucoup moins de fautes de grammaire que le Français moyen. Notre langage parlé est très proche de l'écrit... Le principal problème à surmonter fut un problème de métrique. L'espagnol est une langue plus longue que le français. »*

Pour mener à bien ce véritable voyage translinguistique inédit, le Centre national des nouvelles tendances à Madrid, l'Association française d'action artistique, le Théâtre de la Salamandre et le Centre dramatique de Valence se sont associés. *El Saperlon*, après Valence, sera joué un mois à Madrid.

Aujourd'hui, la langue de Gildas Bourdet s'est assagie. Depuis *le Saperleau*, il a écrit *Une station-service, les Crachats de la lune*. Cette année, Jorge Lavelli lui a passé commande d'une nouvelle pièce pour son Théâtre de la Colline qui devait s'appeler *l'Audition*, comédie sur des personnages de figurants dans un théâtre. Ce sera *l'Inconvenant*, une comédie encore, sur l'argent, sur la rencontre insolite entre des milliardaires et une équipe de cinéma. *« En fait*, dit Gildas Bourdet, *mes pièces sont des voyages dans des pays que je ne connais pas. Et quand j'ai voulu écrire* l'Audition, *je n'ai pas eu la distance nécessaire pour rêver. »*

Bourdet poursuit son travail de manière assez mimétique sur le vaudeville. Il y observe avec intérêt, dit-il, *« l'affolement du langage, des malentendus, des pulsions »*. Il affirme prétendre désormais simplement *« raconter des histoires et faire rire »*.

ODILE QUIROT.

★ *L'Inconvenant*, au Théâtre national de la Colline. Jusqu'au 26 mai. Tél. : 43-66-43-60.

ARTS

Une exposition de Jean Zuber

Mythologies détournées

Religions, littératures et symboliques réunies dans la peinture : Zuber use de toutes les inspirations.

On ne connaît guère en France, et pas assez sans nul doute, les travaux de Jean Zuber. Pas assez parce que ce peintre et dessinateur d'origine suisse, grand voyageur, explorateur de toutes sortes d'exotismes, accomplit une œuvre d'une cohérence et d'une pertinence rares à l'heure actuelle. Plutôt que faire sienne, comme tant d'autres, telle forme du primitivisme que notre époque a reçu en héritage des cubistes, des surréalistes et des abstraits à la fois, Zuber glisse et circule entre tous les primitivismes, entre les archaïsmes et les inspirations les plus variées. « Barbaries », souvenirs de Melville ou d'Ibsen et cosmogonies indéchiffrables se trouvent évoqués et associés par le jeu sans pesanteur de symboles et de géométries réduits à leur ombre ou à un schéma très discret.

Chaque œuvre incite à d'infinis exercices de supposition, sans que pour autant la peinture tourne à la collection de rébus ou de citations. On sentirait plutôt une sorte de détachement ironique, à la Paul Klee : l'artiste se promène *« entre des forêts de symboles »* sans les prendre au sérieux ou au tragique.

Cette alliance de légèreté et de diversité est servie par une habileté peu commune et des techniques singulières, dont la moins étrange et la moins commode d'emploi n'est pas celle de la peinture « au sang ». L'artiste enduit son papier d'une couche de sang de bœuf. Il attend six mois. Quand le papier a été imbibé, il nettoie la surface brun rouge à l'aide d'un pinceau trempé d'eau. Dessins et surfaces colorées s'obtiennent ainsi par réserve, dégagés peu à peu du monochrome sombre.

Là où le sang a été lavé, il demeure une teinte bistre, comme un lavis très dilué d'encre brune. Les pictogrammes ainsi tracés conservent une densité un peu granuleuse. Dans d'autres œuvres, Zuber grave, si l'on peut dire, signes et contours dans le noir du fusain dont il a recouvert la feuille en traçant des spirales percées de blanc.

Il y a dans la plupart de ces travaux, tous réalisés sur papier, une retenue et une clarté qui placent leur auteur fort au-dessus de certains bricolages mythologiques contemporains, transvantgardistes ou non. Si le marché de l'art connaissait une autre logique que celle du spectaculaire, il est probable qu'il distinguerait Jean Zuber et ses œuvres si « justes » de ton.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, jusqu'au 21 mai.

Communication

Après la modification des conditions de cession

M. Balladur autorise la vente des « Echos » au groupe Pearson

M. Edouard Balladur a autorisé le groupe britannique Pearson à acheter le groupe de presse économique *les Echos*. Le communiqué publié par le ministère de l'économie et des finances, le 22 avril, précise que les aménagements apportés au début du mois au contrat de vente *(le Monde* du 16 avril) *« assurent une meilleure défense du groupe Pearson contre des prises de contrôle inamicales par des groupes non communautaires »*.

Cette décision met fin à une longue partie de bras de fer entre M. Balladur et Mme Jacqueline Beytout, propriétaire des *Echos*. Cette dernière avait annoncé à la mi-janvier son intention de vendre le quotidien économique à l'éditeur du *Financial Times*. Mme Beytout, qui détenait les deux tiers du capital, devait recevoir en échange près de 4 % du capital de Pearson. Les autres propriétaires, membres de la famille Beytout, devaient être payés au comptant. Le montant de la transaction s'élevait à 880 millions de francs.

Mais M. Balladur, pourtant prévenu de longue date par Mme Beytout, avait fait connaître ses réserves : le groupe Pearson, convoité par le géant américain de la communication, M. Rupert Murdoch, risquait de ne pas *« rester durablement européen »*. Or, pour la loi française, une entreprise extérieure à la Communauté ne peut posséder plus de 20 % d'un journal. Le ministre décidait alors de suspendre son autorisation aux résultats d'une enquête.

Pour Mme Beytout, la décision de M. Balladur, relevait du plus pur arbitraire : *« On veut m'enfermer dans une nasse pour me forcer à renier ma signature et peut-être me jeter dans les bras de quelqu'un que je n'aurais pas choisi »* (*le Monde* du 24 février). Une allusion à peine voilée à l'intérêt qu'Havas et le Groupe de la Cité portaient, eux aussi, au rachat des *Echos*.

En signe de protestation, le quotidien économique suspendait sa parution le 23 février pour une journée. De son côté le groupe Pearson demandait à la Commission européenne d'examiner la décision française. Le 25 mars, lord Cockfield, commissaire européen chargé du marché intérieur faisait savoir à M. Balladur que son blocage de la vente contredisait les règles communautaires sur la liberté d'établissement des entreprises.

Début avril, le groupe financier Lazard frères, lié par des participations croisées au groupe Pearson, proposait une solution de compromis, négociée semble-t-il avec M. Balladur. Dans un premier temps, seulement deux tiers du capital des *Echos* seraient cédés à Pearson, Mme Beytout conservant une minorité de blocage. Les Britanniques pouvaient acquérir le reste au bout d'un an, si Pearson restait alors un groupe appartenant à la CEE. De plus, Lazard s'engageait à conserver jusqu'en 2009 ses participations dans Pearson. Acceptée par toutes les parties, cette solution a permis à M. Balladur de lever son veto avant l'élection présidentielle, ce que l'on souhaitait apparemment, tant chez Pearson qu'aux *Echos*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **M6 sur TMC à partir du 12 mai.** – La diffusion des programmes de M6 sur l'antenne de TMC, qui avait fait l'objet d'un accord définitivement entériné le 31 mars dernier, devrait débuter le 12 mai si aucun problème technique ne survient d'ici là. Selon TMC, l'accord prévoit une ouverture de l'antenne de 7 heures à 1 heure du matin, une « fenêtre » de 18 heures à 20 heures restant réservée aux programmes propres de la station monégasque : information locale et régionale, magazines, jeux, directs. M6, quant à elle, fournira notamment les films, la fiction, les variétés, les informations nationales. Une grille provisoire sera d'abord mise en place, pendant laquelle TMC continuera à diffuser ses programmes actuels.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

L'INCONVENANT. Th. nat. de la Colline (43-66-43-60) : sam. 15 h.

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30, sam., dim. à 14 h.

LE LEGS. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30, sam., dim. 14 h.

COME TU MI VUOI. Odéon Th. de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30 ; sam., dim. à 15 h (dim. soir, lun.).

HORS PARIS

GRENOBLE. — Sit venis verbo, de Michel Deutsch et Philippe Lacoue-Labarthe, mise en scène de Michel Deutsch, par le CNDA (76-25-54-14) au Cargo/Maison de la culture de Grenoble.

LILLE. — On ne badine pas avec l'amour, mise en scène de Dominique Sarrazin à la Halle au Sucre, rue de l'Entrepôt, Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36).

STRASBOURG. — Rencontres, mise en scène d'Alain Knapp au Théâtre national de Strasbourg (88-35-63-60).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Quatre chanteurs : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Les Créanciers : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Je ne veux pas mourir idiot : 16 h et 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 15 h 30, mer., jeu., ven., mar. 18 h 30. Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ Dim. Nouvelles du dimanche : 17 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). Juste avant Tamerlan : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30, dim. 16 h. La Pièce de Chambertin : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37). Le Bourgeois gentilhomme : 15 h, mar. 20 h 45.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées démné de tout : 16 h et 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Mime contemporain : 20 h 30. La Galerie. Rip : 20 h 30 et 22 h, mer., jeu., ven., mar. 20 h 30. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 19 h 30 et 21 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Jeu de l'amour et du hasard Suivi par Le Legs : 20 h 30, dim. 14 h. Le Legs précédé par Le jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, mer., jeu., dim. 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h. Le Gel du matin : 22 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30, dim. 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30, dim. 15 h. Chat qui peut : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Jus Egg : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : J'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15, dim. 17 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Spectacle de magie : 21 h, dim. 17 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Pinpin peint Monroe : 20 h 30. Les Voisins : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). L'Anticyclone des Açores : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 21 h, dim. 15 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, mer., ven., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Musique (Fragments d'un discours italien) : 18 h 30.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). Come tu mi vuoi : 20 h 30, dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, dim. 15 h 30.

Samedi 23 - Dimanche 24 avril

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h, dim. 16 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Soirée d'avril : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h et 22 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Lettres de la vie (Partitions pour comédiens et son) : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. 22, v'là du fric : 22 h, dim. 14 h.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). La Petite Sirène : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salomé : 18 h, dim., lun. 20 h 30. Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 15 h, mer., jeu., ven., mar. 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h. Grand Théâtre. Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. Sous les boulingrins bleus : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. L'Inconvenant : 15 h et 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Il était temps que j'arrive : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Istanbul Hôtel : 19 h. Les Fourmidiables : 20 h 30. Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Jour se lève (1939), de Marcel Carné, 15 h ; le Soleil se lèvera encore (1946, v.o.s.t.f.), d'Aldo Vergano, 17 h ; Cinéma britannique : l'Early British Studios (v.o.), 19 h ; les Déchaînés (1959, v.o.s.t.f.), de Raoul Walsh, 21 h.

DIMANCHE

Remorques (1939-1940), de Jean Grémillon, 15 h ; le Voleur de bicyclette (1948, v.o.s.t.f.), de Vittorio De Sica, 17 h ; Cinéma britannique : l'Early British Studios (v.o.), 19 h ; Citizen Kane (1945, v.o.s.t.f.), d'Orson Welles, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Le Marchand de Venise (v.f.), de Pierre Billon, 15 h ; Mirages (1928), de King Vidor, 17 h ; Macu, la femme du policier (1986, v.o.s.t.f.), 19 h ; Reinaldo Solar (1986), de Rodolfo Restifo, 21 h.

DIMANCHE

Jeux interdits (1950), de René Clément, 15 h ; le Roman de la vallée heureuse (1918-1919), de David Wark Griffith, 17 h ; El Secreto (1988, v.o.s.t.f.), de Luis Armando Roche, 19 h ; Ana, pasion de dos mundos (1987, v.o.), de Santiago San Miguel, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : les Longues Vacances de 36 (1976, v.o.), de Jaime Camino, 14 h 30 ; A un dios desconocido (1977, v.o.), de Jaime Chavarri, 17 h 30 ; la Charge des brigands (1963, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Crimen de Cuenca (1979, v.o.), de Pilar Miro, 14 h 30 ; Divines Paroles (1987, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 17 h 30 ; le Prince des pauvres (1961, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris banlieue (1961) de A. Périe ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Enfants de banlieue : Baby come back (1983) de Ph. Lopès-Curval, Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 14 h 30 ; HLM : Bande annonce : Interdit aux moins de treize ans (1982) de J.-L. Bertucelli, Essai de reconstitution (1971) de C. Boltanski, les Cœurs verts (1966) de E. Luntz, 16 h 30 ; Banlieue mode d'emploi : Où va-t'on se nicher ? (1982), le Couple témoin (1975) de William Klein, 18 h 30 ; Paris contre banlieue : Pathologie du paysage (1986) de P. Samson, Paris banlieue (1961) de A. Périe, Paris et le désert français (1956) de R. Leenhardt et S. Jezequiel, l'Amour existe (1961) de Maurice Pialat, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris banlieue (1961) de A. Périe ; Bidonville : Antoine chante les élucubrations (1966) de A. Brunet, Aubervilliers (1945) de E. Lotar, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 14 h 30 ; Un dimanche en banlieue : Un dimanche à Colombes (1971) de P. Willemiln, Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, Orly sur Seine (1962) de P. Zimmer, Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, 16 h 30 ; HLM : Bande annonce : Interdit aux moins de treize ans (1982) de J.-L. Bertucelli, Essai de reconstitution (1971) de C. Boltanski, les Cœurs verts (1966) de E. Luntz, 18 h 30 ; Banlieue blême : la Vago (1983) de A. Djabri, Interdit au moins de treize ans (1982) de Jean-Louis Bertucelli, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHOUANS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

260 CHRONO (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GANDAHAR (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEIGE SUR BEVERLY HILLS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT (**) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

6e Festival du film arabe
du 21 avril au 30 avril 1988
INSTITUT DU MONDE ARABE
Tél. : 46-34-25-25

Films présentés le samedi 23 avril :

15 h 30 : Les employés sur terre (1984), d'Ahmed Yehia.

17 h 30 : Décembre (1971), de Mohamed Lakdar Hamina.

19 h 30 : Le costaud (1957), de Salah Abou Seis.

Dimanche 24 avril :

15 h 30 : Le costaud.

17 h 30 : Nahla (1979), de Farouk Belloufa.

19 h 30 : Sauvez cette famille (1979), d'Hassan Ibrahim.

LES FILMS NOUVEAUX

BAGDAD CAFÉ. Film américain de Percy Adlon, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BLANC DE CHINE. Film français de Denys Granier-Deferre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CHINA GIRL. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORENTIN. Film français de Jean Marbœuf : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANCERS. Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE. Film chinois de Chen Jialin, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

FATAL BEAUTY. Film américain de Tom Holland, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINCE DES TÉNÈBRES. (*) Film américain de John Carpenter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOURD DANS LA VILLE. Film canadien de Mireille Dansereau : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... Film soviétique de Nana Djordjadze, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

LUNDI 25 AVRIL

« L'hôtel de Lauzun », 14 heures, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (E. Romann).

« Le parc de Versailles », 14 h 30, statue de Louis-XIV, cour d'honneur du château (Monuments historiques).

« Les appartements restaurés du Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Ancien village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise-d'Auteuil (Flâneries).

« L'UNESCO. Conférence et film : Victoire en Nubie », 14 h 30, place Fontenoy (Tourisme culturel).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pobyer).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Les rois de France à Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique (Approche de l'art).

« Le village d'Auteuil », 15 heures, bancs de pierre, devant l'église Notre-Dame d'Auteuil.

« La Butte aux cailles », 15 heures, métro Tolbiac, sortie côté impair de l'avenue d'Italie (Monuments historiques).

« Du passage du Désir au passage du Grand Cerf », 15 heures, métro Chateau d'eau, sortie (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Verrières-le-Buisson, salle des fêtes le Colombier, 14 h 45 : « La peinture du paysage en France au dix-neuvième siècle », par Pierre Miquel (les lundis de Verrières).

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Deil el Bahari et les temples funéraires de la rive ouest du Nil » ; 19 heures : « Picasso, des Demoiselles d'Avignon au Ballets russes » (Arcus).

35, rue des Francs-Bourgeois, 17 heures : « Un poète des Flandres à Paris, Emile Verhaeren », par le prince Paul Mourousy (Maison de l'Europe).

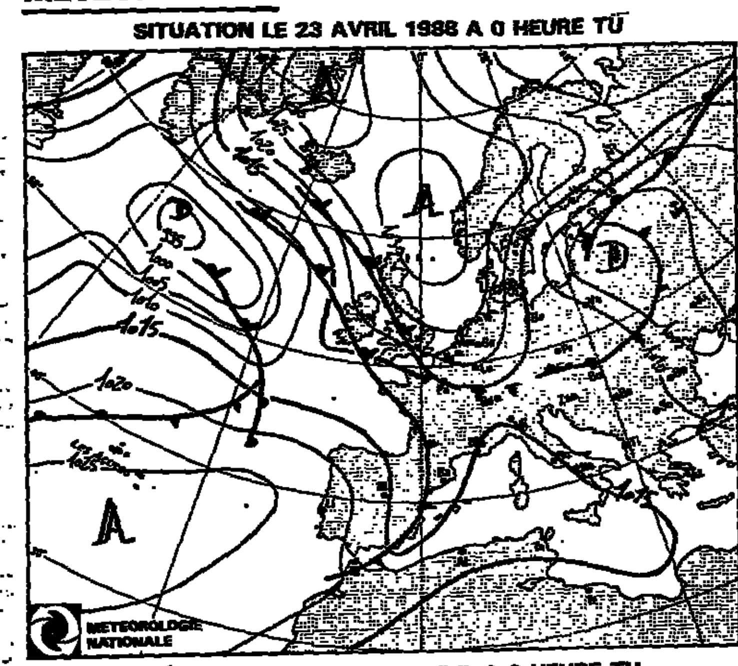
78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : « Trouver un sens à la vie », par René Albo (L'homme et la connaissance).



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 avril à 0 heure et le dimanche 24 avril à 24 heures.

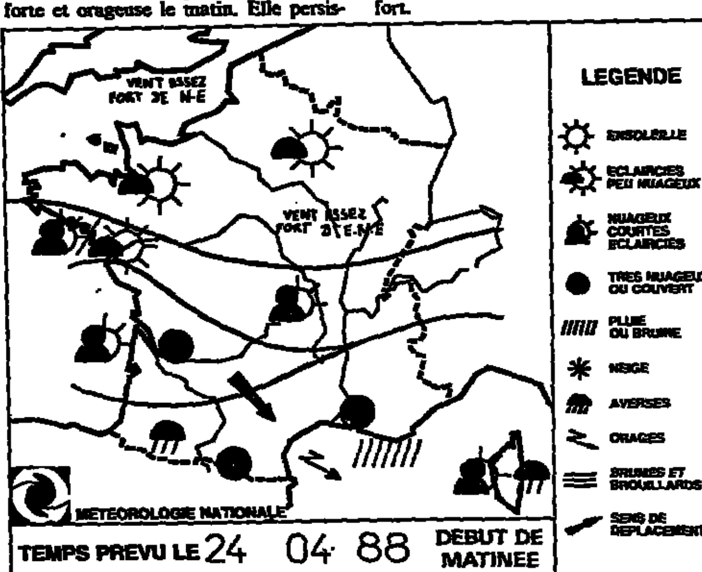
La France se trouve sous l'influence conjuguée d'un air froid et sec venu de Scandinavie, apporté par l'anticyclone du nord de l'Europe, et de masses d'air humides et instable (orageux) venues de l'Atlantique. L'air froid et sec tend à prendre le dessus.

Dimanche :

Un dimanche frais et sec, sauf dans le Sud, où il fera plus doux, mais avec de la pluie.

Au sud d'une ligne Bordeaux-Grenoble, il fera assez doux : 9 °C à 13 °C le matin, 13 °C à 16 °C l'après-midi. Le ciel sera très nuageux ou couvert. La pluie cessera l'après-midi dans le Sud-Ouest, et des éclaircies apparaîtront en plaine. Près de la Méditerranée, sur le sud des Alpes, le sud et l'est du Massif Central, la pluie sera parfois forte et orageuse le matin. Elle persistera toute la journée à l'est du Rhône, et localement sur l'est du Massif Central. Près du golfe du Lion, le mistral soufflera assez fort l'après-midi. Dans les Alpes, le vent de secteur est sera fort ; il neigera vers 2 000 mètres.

Sur les autres régions : pas de précipitations, un temps frais et sec. La matinée sera très fraîche au nord de la Loire : 0 °C à 4 °C au lever du jour. Au sud de la Loire, il fera 4 °C à 7 °C le matin. L'après-midi, il fera de 10 °C dans l'Est à 15 °C dans l'Ouest et le Centre. C'est un ciel très dégagé et bleu qui prédominera, malgré des nuages le matin près de la Belgique, et surtout au sud de la Loire. Toutefois, des Vosges à la Franche-Comté, les passages nuageux seront plus abondants ; ils pourront donner une averse isolée sur le relief vers la mi-journée. Le vent de nord-est sera sensible ; cela renforcera la sensation de fraîcheur. Des régions de l'Est au Massif Central et au Bordelais, vent assez fort.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-4-1988 à 6 heures TU et le 23-4-1988 à 6 heures TU — le 23-4-1988

FRANCE

AJACCIO	8	9	D
BIARRITZ	21	11	P
BORDEAUX	22	12	P
BOURGES	22	9	C
BREST	21	11	P
CAEN	20	9	N
CHERBOURG	15	7	N
CLERMONT-FERR.	22	8	N
DIJON	21	7	D
GRENOBLE St-M-H	25	10	D
LILLE	15	2	D
LIMOGES	22	10	A
LYON	23	9	C
MARSEILLE-MAR.	18	10	D
NANCY	18	5	D
NANTES	23	11	P
NICE	17	12	C
PARIS-MONTS.	21	7	N
PAU	23	10	P
PERPIGNAN	18	13	P
RENNES	23	12	C
ST-ÉTIENNE	22	8	N
STRASBOURG	20	8	D
TOURS	22	10	C
TOULOUSE	20	11	P
POINTE-A-PITRE	31	21	N

ÉTRANGER

ALGER	21	16	C
AMSTERDAM	11	3	D
ATHÈNES	21	12	D
BANGKOK	38	28	N
BARCELONE	20	14	P
BELGRADE	20	6	D
BERLIN	12	1	D
BRUXELLES	15	1	D
LE CAIRE	34	16	N
COPENHAGUE	6	-2	D
DAKAR	26	21	D
DELHI	38	22	D
DJERBA	21	14	D
GENÈVE	20	5	D
HONGKONG	23	18	P
ISTANBUL	15	10	N
JÉRUSALEM	17	7	P
LISBONNE	19	12	D
LONDRES	12	5	N
LOS ANGELES	18	10	N
LUXEMBOURG	15	1	D
MADRID	16	6	D
MARRAKECH	26	13	N
MEXICO	31	16	B
MILAN	24	13	D
MONTRÉAL	12	1	D
MOSCOU	19	8	C
NAIROBI	25	19	C
NEW-YORK	14	5	D
OSLO	3	-2	D
PALMA-DE-MAL.	21	9	P
PÉKIN	17	9	C
RIO-DE-JANEIRO	31	24	D
ROME	20	8	B
SINGAPOUR	33	27	O
STOCKHOLM	4	-2	D
SYDNEY	25	15	D
TOKYO	22	12	C
TUNIS	23	12	N
VARSOVIE	17	8	P
VENISE	20	11	C
VIENNE	16	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4728

HORIZONTALEMENT

I. Peut éclater en sanglots. Donner une bonne correction. – II. Certaine est macabre. Libre, c'est une façon de faire le ménage. Un ouvrage pas très sérieux. – III. Un groupe d'une certaine importance. N'est évidemment pas un impair. – IV. Il y en a plein les miches. Partie de rami. Quand elles sont fixes, on déménage. D'un auxiliaire. – V. Qui ne figure donc plus. Meurtrir. Dans les pommes. – VI. Qui n'a donc rien d'humain. Pour Musset, le temps en est un. – VII. Quand on les perd, on est déçu. – VIII. Précède le babillage. Peut enivrer les Anglais. – IX. Auquel on ne peut rien reprocher. Bossuet se demandait si l'homme en est une. Dans l'aisance. – X. Tonalité pour une messe. Quartier d'Agen. Une grosse tranche. – XI. Bonnes dispositions. Diderot parla de celui de Rameau. – XII. Bien ouvertes. Ville de Norvège. Un Titan. – XIII. Des femmes qui ont intérêt à ne pas oublier leurs clés. En France. – XIV. Un peu d'essence. Discrètement. – XV. Qui ne déménage donc pas. Un agrément d'autrefois. Qui a des raisons de se plaindre.

VERTICALEMENT

1. Qui sont donc arrivés à la fin des temps. – 2. Tout, pour l'Ecclésiaste. Un peu trop grasse. – 3. Qui n'ont rien coûté. Article. Des fêtes à l'étranger. – 4. Qui peut mettre dans la gêne. Des spécialistes des expositions. – 5. Un roi sur la scène. Symbole chimique. – 6. Donnait le jour. A donc double travail. – 7. Comme parfois une propriété. Celui qui appuie. La bonne quantité. – 8. Au bout du fil. Une moitié d'échine. Moi, pour le psychanalyste. – 9. N'est pas très remuant. A qui il manque quelque chose. Seul de sa couleur. – 10. Les hommes du milieu. – 11. Bon fils, mauvais époux. N'est pas toujours poli. Article étranger. – 12. Fin appréciée par le pédant. Dieu. Qui a donc été trop porté. – 13. Sur l'Adour. A fait rougir bien des fronts. Bien ouverts. – 14. Préposition. Peuvent être noircis par le charbon. Jadis invoqué. Est restrictif. – 15. A été vert pour les pères. Peut être noir au marché. Il y a un froid dès qu'il s'en va.

Solution du problème n° 4727

Horizontalement

I. Fainéants. – II. Emoi. Aéré. – III. Ronde. Val. – IV. Ru. Soleil. – V. Are. Leste. – VI. Issues. Et. – VII. Té. – VIII. Loupe. Vue. – IX. Es. Rumen. – X. Uélé. Anis. – XI. Réussites.

Verticalement

1. Ferrailleur. – 2. Amours. Osée. – 3. Ion. Essaü. Lu. – 4. Nids. Prés. – 5. Eole. Eu. – 6. Aa. Lest. Mai. – 7. Névés. Event. – 8. Traite. Unie. – 9. Sellette. SS.

GUY BROUTY.

« Paris à l'unanimité » au Salon des indépendants

Le Salon des indépendants, reflet décalé de l'air du temps où le médiocre côtoie le pire, accueille toujours une exposition à thème, histoire de rehausser le niveau de la manifestation. Et de détourner ainsi quelques malheureux visiteurs vers d'autres cimaises.

Cette année, Paris est à l'honneur. Celui des peintres. Le Musée Carnavalet a prêté quelques-unes de ses toiles illustres. Un projet anonyme d'aménagement du pont Neuf datant du XVI[e] siècle, *l'Incendie de l'Opéra*, par Hubert Robert, *la Joute des mariniers sur la Seine*, par Nicolas Raguenet. Le Petit Palais de Genève a également été mis à contribution avec *le Bord de la Seine à Bougival* de Lebourg ou *le 14 juillet* de Steinlein et des vues post-impressionnistes de Maximilien Luce. La plus belle œuvre exposée ici est sans conteste *les Joueurs d'orgue de barbarie* de Daumier, une superbe petite toile, peu connue, issue de la collection Renand à qui l'on doit également une aquarelle de Toulouse-Lautrec et une petite huile signée Van Gogh. Hélas ! au fur et à mesure que l'exposition remonte vers notre époque, la qualité des tableaux exposés s'amoindrit. Le XX[e] siècle est représenté par un médiocre Utrillo, un portrait de Kiki de Montparnasse par Kisling et une scène de bordel par Foujita. Le tout s'achève par Carzou et Bernard Buffet. Histoire, sans doute de faire une liaison avec le reste de exposants...

E. DE R.

★ *« Paris à l'unanimité »* au Salon des indépendants, Grand-Palais jusqu'au 1[er] mai.

A l'Académie française

MM. Lucien Bodard, soixante-quatorze ans, grand reporter, écrivain, et Jean-Marie Rouart, quarante-cinq ans, responsable des pages littéraires du *Figaro*, écrivain, sont candidats au fauteuil du professeur Jean Delay, mort le 29 mai 1987. Cette élection aura lieu le 16 juin, en même temps que celle destinée à pourvoir le fauteuil de Georges Dumézil.

● L'Académie des beaux-arts met en concours les prix de dessin Pierre David-Weill 1988 (20 000, 15 000 et 10 000 F), destinés à des artistes français ou étrangers (résidant en France depuis au moins un an) n'ayant pas dépassé trente ans au 1[er] janvier 1988. Renseignements uniquement par correspondance au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

SOLIDARITÉ

Une manifestation de Survie 88

Des motards pour l'allumage de l'espoir

Si la Fédération française des motards en colère n'était venue, vendredi 22 avril, vers 21 heures, ranimer la manifestation de l'association Survie 88, place de la Bastille à Paris, celle-ci aurait pris la tournure d'une veillée funèbre, avec ses milliers de lumignons disposés par terre et seulement une centaine de bénévoles pour en raviver la flamme. Survie 88 organisait, de 20 heures à minuit, l'opération « Allumons l'espoir ». Soutenue par quatre-vingts associations, elle voulait ainsi protester contre la grande pauvreté et souligner, à la veille de l'élection présidentielle, les priorités pour la combattre (*le Monde* du 21 avril 1988). Elle a surtout été entendue par les motards. Quatre cents d'entre eux avaient répondu à l'appel du président de leur fédération, M. Jean-Marc Maldonado, et, à partir de 22 h 30, ils ont défilé aux flambeaux jusqu'aux Champs-Elysées. *« C'est scandaleux qu'on foute des millions en l'air pour des affiches électorales quand des gens crèvent de faim »*, expliquait à sa façon Gaëtan, un motard. *« La pauvreté est inadmissible. Il faut y mettre fin chez nous. Mais... si on aide les autres, on s'appauvrit »*, pensait de son côté Jean-Claude, égoutier à Paris. Pour François-Xavier Verschave, président de Survie 88 : *« Au contraire, aider les pays les moins avancés à se développer permettra de créer de nouveaux marchés utiles à notre économie. »*

Survie 88 réclame à la fois une loi *« pour la survie et le développement »* qui permette de prélever un millième du PIB pour aider une région précise du tiers-monde, et, pour la pauvreté dans le quart-monde, la mise en œuvre des propositions du rapport Wresinski, voté en 1987 par le Conseil économique et social. Elle a soumis ses deux revendications aux candidats à l'élection présidentielle. Survie 88 a été créé en 1984 sous l'impulsion de cinquante Prix Nobel et possède des correspondants très actifs en Belgique, en Italie et en Espagne. En France elle reste mal connue du grand public.

RAFAELE RIVAIS.

● *Survie 88, 25, rue du Jonquoy, 75014 Paris. Tél. : (1) 45-39-08-62.*

SPORTS

● **BOXE : Jean-Marie Emébé dopé ou drogué ?** – Le contrôle antidopage effectué à l'issue de son championnat du monde des mi-lourds (WBA) perdu contre l'Américain Virgil Hill le 3 avril dernier, ayant révélé des traces de morphine dans ses urines, le boxeur français Jean-Marie Emébé a porté plainte contre X. *« Comment voulez-vous que je me sois dopé avec de la morphine, un médicament qui endort »*, proteste-t-il, estimant au contraire avoir été drogué avant le combat. Les analyses ont également montré la présence de diphénhydramine, un autre produit aux effets sédatifs.

● **FOOTBALL : Coupe de France.** – En battant Mulhouse 2 à 0, le vendredi 22 avril à Mulhouse en huitième de finale retour de la Coupe de France, le FC Metz, déjà victorieux à l'aller (1 à 0) s'est qualifié pour les quarts de finale.

● **FOOTBALL : Coupe du monde 1998.** – L'Association suisse de football s'est prononcée, vendredi 22 avril à Berne, pour une candidature de la Suisse à l'organisation de la Coupe du monde de football 1998 pour laquelle la France est déjà candidate.

● **FOOTBALL : Affaire Cabanas.** – Le joueur paraguayen du Brest Armorique FC, Roberto Cabanas, a décidé d'assigner en référé la Fédération française de football qui avait refusé d'homologuer le contrat du joueur à la suite de son rocambolesque transfert depuis la Colombie en décembre dernier. Le jugement sera rendu mercredi 27 avril par le tribunal de grande instance de Brest.

● **HOCKEY SUR GLACE : Mont-Blanc champion de France.** – Vainqueur de la finale retour, le vendredi 22 avril à Megève, face au HC Briançon par 5 à 4 (après prolongation et penalties), le HC Mont-Blanc, déjà victorieux au match aller (6 à 1), a conservé son titre de champion de France conquis l'an dernier.

● **TENNIS : le tournoi de Monte-Carlo.** – Deux Français devaient disputer, le samedi 23 avril, les demi-finales de l'Open de Monte-Carlo, doté de 502 500 dollars : Thierry Tulasne contre l'Argentin Martin Jaite, et Yannick Noah face à Ivan Lendl. Tulasne avait créé la surprise, le vendredi 22 avril, en éliminant facilement l'Equatorien Andres Gomez, onzième joueur mondial, en deux sets (7-5, 6-1). Yannick Noah avait eu beaucoup plus de mal à se qualifier face à son ami Henri Leconte (2-6, 7-6, 6-3). Bousculé par Leconte pendant les deux premiers sets, Noah sauva trois balles de match au cours d'un palpitant tie-break

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et M[me] Roger LECOURT, sont heureux d'annoncer la naissance de leurs cinquième et sixième petits-enfants,

Clémence,

chez M. et M[me] Hubert MOREAU, (Blois, décembre 1987),

et Guillaume,

chez M. et M[me] François LECOURT, (Châteauroux, avril 1988).

Décès

– M[me] Christiane Puybasset, Florence et Frédéric, M. et M[me] Michel Puybasset, Micheline Poquet, Jean-Paul et Bernard Puybasset, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre PUYBASSET, lieutenant-colonel de gendarmerie, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 avril 1988, à Fontainebleau.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

– Frère Louis Saint Maxen, M. et M[me] Didier Saint Maxen, M. et M[me] Elie Paul Rémy, Et toute la famille, ont le regret d'informer que

M[me] Albert SAINT MAXEN, née Gabrielle Rutishauser,

nous a quittés le 19 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu à Pantin dans la plus stricte intimité.

18, rue Jean-Brochet, 25000 Besançon.

Remerciements

– Paris. Magny-lès-Jussey. Verdun-sur-le-Doubs.

Profondément touchés par les innombrables marques d'amitié qu'ils ont reçues lors du décès de

Marie-Françoise VUITTON, née Poissenot,

M. Jacques Vuitton et ses enfants,

Les familles Poissenot, Vuitton,

dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient de trouver, ici, l'expression de leur émotion et leurs remerciements très sincères.

Anniversaires

– A l'occasion du deuxième anniversaire de la disparition de

Véronique BAROIN,

tous ceux qui se souviennent de sa joie de vivre pourront se réunir le 26 avril 1988, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, à Paris (17[e]).

Avis de messes

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON I[er],

et des soldats morts pour la France,

sera célébrée en la chapelle du dôme des Invalides, le jeudi 5 mai 1988, à 18 heures, en présence de LL.AA.II., le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations.
Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le lundi 25 avril, à 9 heures, salle Louis-Liard, M[lle] Nasr Lobna : « L'approche sociologique de l'étude de la bureaucratie : analyse de la politique de l'éducation en Egypte moderne ».

– Université Lille-II, le lundi 25 avril, à 14 h 30, salle des Actes, UER droit (Pont-de-Bois, Villeneuve-d'Ascq), M. Michel Hastings : « Halluin la rouge 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire ; singularités écologiques et stratégies d'implantation ».

DÉFENSE

La Jordanie a passé commande de vingt avions Mirage-2000

Un contrat portant sur la vente de vingt avions de combat Mirage-2000 à la Jordanie a été signé, vendredi 22 avril, à Paris, entre des représentants du gouvernement jordanien et les dirigeants des sociétés françaises qui construisent cet appareil. La Jordanie devient ainsi officiellement, le septième pays client du Mirage-2000, après la France, l'Egypte, l'Inde, le Pérou, les Emirats arabes unis et la Grèce. Le prix d'un Mirage-2000 à l'exportation est de l'ordre de 120 millions de francs en état de vol, c'est-à-dire sans ses pièces de rechange et sans ses armements.

Ce contrat a été conclu dans le cadre du protocole intergouvernemental signé, en février dernier, par les premiers ministres des deux pays, à l'occasion de la visite officielle en France du roi Hussein de Jordanie.

La France devrait aussi moderniser quinze des Mirage-F 1 déjà en possession de la Jordanie. Il s'agit, notamment, de transformer ces avions d'interception et de défense aérienne en appareils d'attaque au sol, sur le modèle des Mirages-F 1 irakiens. D'autre part, la Jordanie a signé, récemment, avec la Grande-Bretagne, l'acquisition de huit avions de combat Tornado, conçus en coopération avec l'Allemagne fédérale et l'Italie.

La réunion du comité yen-dollar

Le dogme américain de la déréglementation perd de sa superbe

TOKYO
correspondance

Le comité yen-dollar, mis en place en 1984 pour assurer le « *suivi* » de l'accord OBA-Sprinkel sur la réforme des marchés financiers nippons et l'internationalisation du yen, s'est réuni le 20 avril à Tokyo.

Au cours des cinq réunions du comité précédent, la frustration américaine s'était généralement exprimée en termes parfois brutaux. « *Vous en faites trop peu et vous le faites trop lentement* », avait jeté David Mulford, chargé des affaires internationales à la trésorerie, à son interlocuteur japonais Toyoo Gyohten, lors de la réunion de 1987. La sixième réunion du comité yen-dollar a été caractérisée par un changement de climat à première vue surprenant. A l'initiative des Américains, le comité va cesser d'être un tribunal chargé d'apprécier régulièrement les seuls efforts du Japon, pour s'intéresser au processus de déréglementation dans les deux pays, et plus généralement à la situation des marchés financiers de la planète. Changement de contenu et nouvelle étiquette : le comité devient le « groupe de travail Etats-Unis-Japon sur les marchés financiers ».

Les responsables nippons, qui s'étaient préparés à une nouvelle partie de bras de fer agrémentée de propos acides, ont été quelque peu interloqués par ce changement de ton. Le krach boursier d'octobre est passé par là. Il aura fait à coup sûr une victime : le dogme de la déréglementation à tout crin.

« *Nous n'en sommes pas encore au point où le cours de cette politique de dérégulation peut être renversé*, affirme un participant aux entretiens, *mais tout le monde se pose des questions.* »

Il n'est même plus certain, soupçonnent les Japonais, que David Mulford considère toujours l'euromarché *libre de toutes restrictions* ou presque, comme l'idéal à atteindre.

Une grande prudence

Les Japonais ont beau jeu de faire remarquer que *les instruments* divers inventés aux Etats-Unis et qui devaient, en théorie, contribuer à stabiliser les marchés financiers (*futurs* sur indice, options, etc.) ont abouti au résultat inverse.

Le Japon n'a pas l'intention de remettre en cause l'introduction de ces instruments sophistiqués sur son propre sol. La globalisation des marchés lui impose de rejoindre les autres grands pays industrialisés dans l'innovation financière, sauf à subir une expatriation progressive des transactions.

Ainsi, le Tokyo Stock Exchange vient-il d'annoncer la création d'options sur bons du gouvernement à vingt ans à partir du 8 juillet prochain. Les marchés de futures seront prochainement légalisés par la dette et un contrat sur indice boursier sera certainement coté au Kabuto-cho dès cet été.

Mais le ministère des finances est moins décidé que jamais à renoncer à son approche de la déréglementation. Celle-ci doit non seulement avancer « *pas à pas* », mais l'autorité de tutelle doit conserver intact son pouvoir de contrôle.

Par exemple, à chaque fois que le ministère des finances autorise la création d'un nouvel instrument et d'un nouveau marché, il sélectionne rigoureusement les joueurs, ce qui *est le meilleur moyen d'éviter les* mauvaises surprises.

Le « *papier commercial* », introduit à l'automne dernier et qui connaît un succès inattendu avec un encours supérieur à 3 000 milliards de yens, est réservé à cent quatre-vingt très grandes entreprises et *placé entre les mains d'intermé*diaires qualifiés et contrôlables (banques et maisons de titre). Mais l'approche bureaucratique du minis*tère a aussi produit des échecs reten*tissants, comme le marché mort-né des acceptations bancaires.

Les titres de la dette américaine

Rien n'illustre mieux la différence d'attitude entre les autorités américaines et japonaises à l'égard du marché que le contentieux sur la participation des firmes étrangères à la souscription des titres de la dette publique.

« *Les bons du Trésor américain*, a rappelé M. Mulford, *sont alloués en totalité par adjudication, ce qui présente des avantages très substantiels.* » L'adjudication, qui comporte une part de risque pour l'emprunteur, permet, cependant, une véritable concurrence entre candidats à la souscription. Avec le statut de *primary dealer* (ce qui est le cas pour trois des quatres grandes maisons de titre japonaises), les Japonais ont pu se tailler une belle place au soleil sur le marché primaire de la dette publique américaine. Personne ne s'en plaint au Trésor américain, devenu le premier débiteur mondial.

Le ministère japonais des finances reste, lui, très attaché à la méthode du syndicat, qui permet une négociation préalable avec les souscripteurs sur les conditions de l'émission.

Sous la pression américaine, le Japon a adopté la procédure de l'adjudication pour les bons à vingt *ans, qui contribuent marginalement* au financement de son déficit budgétaire. En outre, depuis l'automne 1987, 20 % des bons à dix ans, instrument principal de la dette publique nippone, sont réservés à l'adjudication, le reste étant souscrit par le syndicat.

Washington soutient, avec toutes les apparences de la raison, que le syndicat ne laisse que des miettes aux firmes étrangères. En mars 1987, la part des vingt-trois membres étrangers du syndicat a été portée de 1,19 % à 6,14 %, le reste étant partagé entre banques et maisons de titre japonaises.

Américains et Japonais s'opposent sur le fait de savoir si cette part reflète équitablement l'activité des firmes étrangères sur le marché secondaire. « *Non* », dit M. Mulford. « *Probablement oui* », répond M. Gyohten.

Mais le vrai débat est ailleurs. En fait, le ministère japonais des finances ne veut pas courir le risque d'un véritable appel au marché, c'est-à-dire d'une non-participation des souscripteurs si les conditions du marché secondaire ou de l'émission sont peu encourageantes. C'est exactement ce qui s'est passé le mercredi 20 avril, lors de l'adjudication de bons à vingt ans, boudée par les étrangers, qui jugeaient le coupon trop bas. Ces considérations purement commerciales n'ont pas arrêté les quatre grandes maisons de titre et les treize principales banques commerciales japonaises. La règle d'or du monde financier à Tokyo est politique : ne pas déplaire au ministère.

BERNARD HAMP.

Les syndicats et l'élection présidentielle

Un certain détachement

Les confédérations syndicales semblent observer la campagne présidentielle avec un certain détachement. Contrairement à 1981, aucune n'a donné, du moins officiellement, de consigne de vote pour le premier tour du 24 avril. Seule la CGT, qui a établi un lien étroit entre les *luttes sociales en s'appuyant sur* la SNECMA, Michelin et Renault-Cléon, et le scrutin présidentiel, s'est engagée en faveur de M. Lajoinie, alors qu'en 1981 elle n'avait soutenu qu'implicitement M. Marchais.

Le 6 avril, relayant plusieurs de ses fédérations, la commission exécutive de la CGT soulignait que « *le PCF, son candidat, expriment des propositions prenant en compte des points essentiels du programme de la CGT, au plan social, économique, en matière de droits des salariés, des syndicats, en matière de paix et d'indépendance nationale* ».

Alors qu'elle ne dit rien de l'attitude qu'elle adoptera pour le second tour, la CGT prend ainsi le risque de subir le contre coup du score que réalisera M. Lajoinie. Or la base *électorale de la centrale* est beaucoup plus large que celle du PCF. Nombre de ses adhérents votent socialiste et d'autres, moins nombreux, voteront pour M. Juquin, *qui* défend, comme le PCF, sa revendication du SMIC à 6 000 francs...

De son côté, la CFDT, contrairement *à l'élection présidentielle de* 1981, n'a pas fait de choix électoral. Cette position confédérale est mieux passée qu'aux législatives de 1986 puisque seules ses organisations du Rhône, des Pyrénées-Orientales, de Basse-Normandie, des Pays de Loire, des finances et de l'habillement cuir-textile (Hacuitex) ont appelé à voter « à gauche ». Pour M. Edmond Maire, ce non engagement électoral traduit la volonté de ne plus lier sa stratégie et son action aux orientations d'une formation politique.

A la tête d'une confédération dont les électeurs, et davantage encore les adhérents, votent majoritairement à gauche, M. Maire ne met pas pour autant le signe égal entre la droite et la gauche. Il a récemment dénoncé l'utilisation des immigrés dans la campagne par M. Chirac. Mais il s'est félicité de voir que « *les positions extrêmes du patronat n'ont pas eu d'écho dans les déclarations des principaux candidats* ». Il a aussi pris acte de la volonté de M. Chirac de préserver le pouvoir d'achat du SMIC.

En fait, la CFDT compte plus sur la négociation sociale et la politique contractuelle que sur de grandes réformes, d'ailleurs absentes de la plupart des programmes.

Plus traditionnellement, FO, dont *les électeurs se répartissent quasi*ment à parité entre la gauche et la droite, n'a pas donné de consigne de vote. Si elle compte deux syndiqués *parmi les neuf candidats* – Mme Arlette Laguiller et M. Pierre Boussel, – ceux-ci se sont soigneusement abstenus d'engager leur confédération. L'utilisation par le RPR d'une phrase louangeuse de M. André Bergeron (qui est toujours membre du PS) pour M. Chirac a *été évitée de justesse*, après bien des émotions...

M. Claude Pitous, qui est un des candidats à la succession de M. Bergeron, est cependant monté au créneau pour dénoncer dans *FO-Hebdo*, les « *déviations incontestables* » représentées par les signatures de responsables FO aux côtés de militants de la CFDT et de la FEN dans des « *appels à caractère électoral* » (en faveur de la gauche). Il a saisi l'occasion pour réaffirmer que « *la voie contractuelle constituait la route la plus efficace pour aboutir, petit à petit, à la transformation de la condition salariale.* » Autant dire que, quel que soit l'élu du 8 mai, FO ne changera pas de cap.

Pas de consigne

Même si la majorité de leurs adhérents votent pour l'actuelle majorité, la CGC et la CFTC se sont abstenues, conformément à leurs positions traditionnelles, de toute consigne électorale. Très critique envers *M. Giscard d'Estaing* en 1981, la CGC s'est contentée de publier dans *Encadrement-Magazine* les réponses de *MM. Barre*, Chirac, Lajoinie, Le Pen, Mitterrand et Waechter à ses trente-cinq questions. Tous, à l'exception du candidat du PCF, ont *ratifié une bonne majorité* de propositions de la CGC, M. Chirac ne dépassant que d'une courte tête, M. Barre et M. Mitterrand. Tous ont rejeté sa revendication d'une cotisation sociale obligatoire pour financer les syndicats...

M. Jean Bornard, président de la CFTC, a choisi la même méthode. La *Lettre confédérale* de la CFTC du 12 avril a publié sans commentaire les réponses de MM. Barre, Chirac, Lajoinie, Bérégovoy, Jospin et Le Pen à quelques unes de ses propositions. Ainsi, M. Chirac s'est prononcé pour le « *maintien d'une réglementation nationale qui pose les principes, fixe les règles essentielles du jeu et définit les protections fondamentales dont doivent bénéficier tous les salariés* », à partir de laquelle « *peut se développer la négociation contractuelle* ». M. Bérégovoy, qui sait que la CFTC est *très hostile* à la nouvelle *réglementation*, se prononce pour une amélioration des procédures de licenciements économiques en s'inspirant « *des pratiques en vigueur en RFA* ». Autant d'engagements que les syndicats n'oublieront pas au lendemain de l'élection.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Un médiateur à Air Inter.** – M. Claude Abraham, président de la Compagnie générale maritime (CGM) et ancien directeur général de l'aviation civile de 1976 à 1982, a été choisi par toutes les parties pour tenter une médiation dans le conflit d'Air Inter. En grève depuis dix semaines pour que les Airbus A 320 soient pilotés par trois hommes et non par deux comme l'a prévu le constructeur, les navigants d'Air Inter se sont laissés convaincre par leurs instances syndicales que leur combat était sans issue. Ils ont donc mis fin à leur grève pour permettre *une médiation destinée à trouver une* solution honorable aussi bien pour la direction de la compagnie que pour les pilotes et mécaniciens.

Le projet de loi américain sur le commerce est raciste et anti-japonais

estime-t-on à Tokyo

Les déclarations du ministre japonais du commerce extérieur accusant la Chambre des représentants américaine de sentiments anti-japonais, pour avoir voté, jeudi 21, le projet de loi sur le commerce, ont *été* rejetées vendredi 22 par un haut responsable américain, les qualifiant de « *totalement insensées* ».

« *Nous avons des problèmes* [de commerce] *avec l'Allemagne fédérale, la France, l'Inde, le Brésil et les pays nouvellement industrialisés* », a déclaré le sous-secrétaire au commerce international, M. Woody A.Moore, au cours d'une conférence de presse à Tokyo. « *Le Congrès n'a pas visé particulièrement le Japon* », a-t-il ajouté.

Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, M. Hajime Tamura, avait déclaré que la loi ne reflétait pas seulement des problèmes commerciaux, mais aussi « *un sentiment anti-japonais et une discrimination raciale de la part du Congrès* ».

Le projet de loi sur le commerce prévoit de forcer – sous la menace de rétorsion – les pays jugés trop protectionnistes à ouvrir leur marché aux produits américains. Le document adopté (1 000 pages) propose une certaine protection aux industries américaines sérieusement affectées par la concurrence des produits importés si elles acceptent « *de faire des ajustements positifs* » pour améliorer leur compétitivité. D'autres dispositions sont prévues sur *le plan agricole* (garantie de revenus aux agriculteurs si, d'ici 1990, les grands pays producteurs ne gèlent pas leurs subventions), dans le domaine des services et des investissements.

Important réaménagement de la dette du Niger

Quatre pays créanciers (Espagne, Etats-Unis, France et Royaume-Uni), réunis dans le cadre du Club de Paris, jeudi 21 avril, ont accordé au Niger un important réaménagement de sa dette extérieure garantie, a indiqué un communiqué publié vendredi 22 par le ministère français de l'économie.

Le montant du rééchelonnement n'a pas été divulgué. Le remboursement des échéances rééchelonnées aura lieu sur vingt ans avec un délai de grâce de dix ans.

Le Niger *bénéficie ainsi des nou*velles dispositions accordées depuis le printemps 1987 par le Club de Paris aux pays les plus pauvres. Celles-ci se caractérisent par des périodes maximales de rééchelonnement et de grâce beaucoup plus longues.

Le rééchelonnement sur vingt ans obtenu par le Niger représente le délai maximal accordé par le Club de Paris. Auparavant, la durée de rééchelonnement s'étalait au maximum sur dix ans. Quelques pays comme la Somalie et le Mozambique ont bénéficié du délai de vingt ans.

Selon le communiqué publié par la Rue de Rivoli, ce « *traitement exceptionnel* » s'explique à la fois par « *le service très important de la dette, conjugué à un très faible niveau de revenu par habitant* ». Selon le dernier rapport de la Banque mondiale, l'endettement extérieur total du Niger s'élevait fin 1985 à 990 millions de dollars, soit 64,4 % du produit national brut (PNB) du pays. Sur ce total, la dette publique atteignait à la même date 791 millions de dollars (51,5 % du PNB). – (*AFP.*)

En proposant dix services télématiques

Le minitel français tente une percée au Québec

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le minitel joue les pionniers au Canada. La commercialisation du terminal français a, en effet, été lancée au Québec, jeudi 21 avril, par le Centre d'excellence en télécommunications intégrées (CETI). Cette petite entreprise montréalaise qui a conclu, en juin dernier, un accord avec Telic-Alcatel (groupe CGE) et Intelmatique (filiale de la direction générale des télécommunications) a, du même coup, inauguré le premier service canadien de télématique.

Contrairement à ce qui se passe en France, le minitel ne sera pas au départ gratuit au Canada. Les quelque quatre-vingt-dix points de vente retenus dans un premier temps, à travers le Québec, proposeront trois formules : l'achat (pour 600 dollars canadiens, soit environ 2 700 F), la location-vente (30 dollars par mois pendant trois ans) ou la location (25 dollars par mois).

En revanche, les coûts d'utilisation seront moindres. Ils seront gratuits pendant la première heure pour la dizaine de services proposés par le CETI (messageries dites conviviales, petites annonces, jeux, horoscope). *Ils coûteront 25 cents la* minute (1,10 F) pour les services proposés par les autres fournisseurs. Ces derniers ne sont pas légion jusqu'ici, mais le minitel a réussi à attirer la plus importante banque du Québec, les caisses populaires Desjardins, ainsi que le loto provincial.

Au minitel manqueront toutefois cruellement les services de l'annuaire téléphonique. Et pour cause. Bell Canada, le géant du téléphone au Québec et en Ontario, proposera d'ici à la fin de l'année son propre terminal fabriqué par Northern Telecom, autre poids lourd canadien.

Contre ces deux mastodontes qui ont choisi *la norme nord-américaine* (jugée plus intéressante au niveau des définitions graphiques), le minitel n'a pas à coup sûr gagné la partie en prenant de l'avance. Les dirigeants du CETI espèrent néanmoins séduire 60 000 utilisateurs québécois d'ici un an. Si l'engouement se confirme, ils tenteront une percée en Ontario, la riche et populeuse province voisine.

M. J.

REPÈRES

Consommation

Chute des dépenses d'habillement en France

La consommation des ménages *français en produits manufacturés a* baissé de 1,1 % en mars par rapport à février, après avoir déjà baissé de 2,2 % en février par rapport à janvier. *Mais la hausse avait été très* forte (+ 3,3 %) en décembre et janvier. Sur un an (mars 1988 comparé à mars 1987), la consommation de *produits manufacturés est en forte* hausse (environ 5 % en volume).

L'INSEE calcule un autre indice de consommation au champ plus restreint, ne comprenant ni l'automobile, ni la pharmacie, et correspondant aux ventes du commerce de détail : cet indice recule de 2 % en mars, mais progresse d'environ 3,3 % en volume par rapport à mars 1987.

Conjoncture

Stabilité des commandes à un haut niveau aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, les commandes de biens durables passées à l'industrie sont restées quasiment inchangées en mars, après une hausse de *0,1 % en février (chiffre révisé)* et une baisse de 1,2 % en janvier, a annoncé le département du commerce.

Le chifre de février a été revu très nettement à la hausse, faisant finalement apparaître une légère augmentation (+ 0,1 %) contre une baisse sensible (1,1 %) annoncée il y a un mois.

En mars, les commandes de biens *militaires ont reculé de 3 %.* Mais cette diminution a *été* compensée par une progression de 0,3 % des commandes de biens civils. La *hausse a été particulièrement sensi*ble dans la *métallurgie* (+ 4,2 % après + 0,9 % en février) et dans l'industrie des transports (+ 2,5 % à *31,3 milliards de dollars*)

En *revanche*, les commandes de biens d'équipement civils, considérées comme un bon indicateur *d'investissements, ont reculé de* 1,3 % après une baisse de 3 % en février. Elles restent toutefois encore supérieures de 20,1 % à leur niveau *de mars 1987.* – *(AFP.)*

Défaillances d'entreprises

Légère diminution en mars

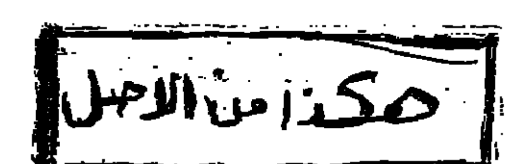
Le nombre des défaillances d'entreprises a légèrement diminué *en mars en données corrigées des* variations saisonnières (CVS). Il s'établit à 2 706, contre 2 755 en mars 1987, soit une baisse de 1,8 %, *et contre 3 090* en février, soit une baisse de 12,4 %.

Le nombre des créations d'entreprises (y compris les reprises) a également diminué en mars, mais reste très élevé, avec 18 100 créations CVS, contre 19 200 en février et une moyenne mensuelle de 17 700 sur l'ensemble de l'année 1987. Sur l'ensemble du premier trimestre, les immatriculations d'entreprises se situent à 4 % au-dessus du niveau moyen de l'année 1987.

Emploi

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse

En Suisse, le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de mars (24 957) a baissé de 5,1 % en un mois et de 6,7 % sur un an, selon l'Office fédéral de l'industrie, des arts et *métiers* et du travail. Le taux de chômage est resté stable à 0,8 %. En revanche, le nombre des offres d'emploi (14 427), en progression de 4,5 % sur un mois, a atteint son record depuis 1975, et l'on constate une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. – *(AP.)*



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 avril 1988

1974 – 1981 – 1988 : les bégaiements de l'histoire

« *LA Bourse de Paris a fait preuve cette semaine d'un ressort aussi étonnant qu'inattendu* ». Cette réflexion, qu'ont pu se faire nombre de professionnels à la veille du week-end, date en fait d'avril 1981, au terme des séances précédant le premier tour de l'élection présidentielle (*le Monde* daté 26-27 avril 1981). La comparaison pourrait s'arrêter là si les raisons de cette progression ne présentaient pas d'étranges similitudes avec celles avancées ces derniers jours. Outre la recrudescence d'achats en provenance de l'étranger, une grande partie de la hausse dans les deux cas reposait sur des spéculations de la place donnant une victoire à la majorité. « *Comment expliquer autrement sa réaction positive aux derniers sondages, dont les résultats, interdits à la publication, laisseraient plutôt présager, s'ils sont exacts, une très rude bataille au second tour ?* » C'était en 1981... Sept ans plus tard, à ces deux moteurs de hausse (rumeurs à partir de sondages et achats étrangers) s'en ajoute un troisième, sollicité par la frénésie d'OPA (offres publiques d'achat) qui s'est à nouveau emparée des boursiers.

Ces cinq séances se soldent sur un gain de 3,7 % sensiblement analogue à la performance de la semaine précédente (4 %). Toutefois, la progression n'a pas été uniforme. Après trois journées d'hésitation (+ 0,14 % lundi ; – 0,09 % le lendemain ; – 0,2 % mercredi), la Bourse a subitement accéléré son rythme à l'étonnement général avec des progression de 1,62 % jeudi et de 1,47 % lors de la dernière séance de la semaine.

« Cardiaques s'abstenir »

« *Les valeurs montent uniquement sur des bruits et non sur des critères fondamentaux* », s'inquiétait un gérant de portefeuilles, soucieux du peu d'attention que portent ses confrères à la tension sur les taux d'intérêt outre-Atlantique et à la morosité de Wall Street. A croire que les opérateurs se sont scindés en deux. Eux qui un mois plus tôt prêchaient à l'unisson l'« *optimime prudent* » ont finalement opté en grande majorité pour le seul optimisme, laissant la prudence à quelques rares intervenants. Et de conforter leurs espoirs au regard des performances de la place.

Le mois boursier s'est en effet achevé le 21 avril sur un score positif de 3,77 %, effaçant le recul de mars. Ainsi, au terme de cette deuxième liquidation gagnante de l'année, les valeurs ont progressé depuis janvier de près de 10 %. Elles n'ont cependant pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise surgie voilà six mois. L'indice CAC, en clôturant vendredi à 308, reste en dessous de 16,6 % de son 16 octobre et demeure inférieur de plus de 33 % à son plus haut historique atteint en mars 1987.

La semaine aura été rythmée par les évolutions du titre Compagnie du Midi. Dès lundi, l'italien Generali annonçait détenir 13,61 % du groupe français d'assurances. Deux jours plus tard, via le journal *24 Oro* de Milan, il lançait une déclaration de guerre affirmant vouloir prendre le contrôle du Midi. Subitement, le groupe transalpin revenait sur ses propos, affirmant qu'ils avaient été mal interprétés. « *Cardiaques s'abstenir* », confiait un banquier ce jour-là en regardant, stupéfait, l'évolution erratique des cours au fil des déclarations. Toutefois, le ramassage systématique des actions se poursuivait (*voir encadré*). Une course de vitesse pour la prise de contrôle du Midi semble être engagée entre Generali et le président du Midi, M. Pagézy, qui cherche des alliés... Vendredi, Paribas indiquait posséder 5 % du capital.

La persistance et l'ampleur de cette bataille boursière ont conduit de nombreux intervenants à ressortir leurs listes de valeurs « opéables », qu'ils avaient un temps laissées pour compte. Ils s'intéressent aux firmes dont le capital semble mal contrôlé, comme l'entreprise de négoce international SCOA, le groupe papetier Aussédat Rey, la Compagnie de distribution générale des eaux, les Talcs de Luzenac, la chaîne hôtelière Accor et même... Paribas.

Les listes s'allongent chaque jour davantage, propotionnellement aux annonces de rapprochement. Lundi 18 avril, le britannique Thorn Emi présentait son projet d'OPA amicale sur la firme de production de verre automobile Holophane. Le lendemain, Bolloré et Elf Aquitaine parvenaient à un accord sur le devenir de l'entreprise de distribution de combustibles Rhin Rhône. La Sofical du groupe Bolloré en prendra finalement le contrôle au prix de 1 700 francs l'unité.

Ce sera ensuite au tour de Penarroya de confirmer son rapprochement avec l'allemand *Preussag*. La nouvelle société s'appellera Metaleurop et sera cotée à Paris. Jeudi 21 avril, Matra annonçait son entrée à hauteur de 15 % dans le capital de la SAT « *pour la protéger de convoitises extérieures* ». Bouygues, pour sa part, entreprenait d'absorber sa filiale Trois Quartiers sur la base de 18 actions Bouygues pour une Trois Quartiers. Enfin, les cotations de la société de service d'information financière Dafsa étaient suspendues vendredi.

Les rapprochements et les spéculations sur d'éventuels raids ont un peu masqué la poursuite de la publication des excellents résultats de 1987. Peugeot, malgré un doublement de ses bénéfices à 6,7 milliards de francs, n'a rencontré qu'une réaction mitigée. De même, L'Air Liquide avec une hausse de 12 % de ses résultats et son projet d'attribution gratuite. Michelin, qui procédera également à une distribution de titres (*voir encadré*) a publié ses résultats à l'issue de la séance du vendredi 22 avril.

Vers une grève ?

Le nouveau mois boursier de mai a débuté vendredi avec une nouvelle modernisation du marché. Deux classes d'options (CGE et Accor) ont été ouvertes sur le MONEP (Marché des options négociables sur actions de Paris), portant à dix le nombre de classes. Cinq valeurs sont venues rejoindre le système CAC de cotation assisté en continu. Ainsi, désormais 144 valeurs sont cotées directement sur écran de 10 heures à 17 heures. A la fin du mois de juin, l'ensemble des actions françaises du règlement mensuel devraient être intégrées dans ce système, à l'exception de la douzaine de titres du MONEP qui seront négociés à la criée.

Parallèlement à cette modernisation technique se met en œuvre le processus de réforme qui prévoit l'ouverture du capital des sociétés de Bourse à des établissements financiers français ou étrangers. Ces bouleversements entraînent une transformation de la convention collective qui régit environ 7 000 salariés. En particulier sont remises en question les gratifications que reçoive en plus de leur 14,5 mois de salaires l'ensemble des personnels.

Ces « grattes », qui représenteraient encore 9 à 9,5 mois de salaires supplémentaires en moyenne au titre de 1987 (contre 16,2 mois au titre de 1986), seraient supprimées. En contrepartie seraient instaurés au coup par coup des relèvements de salaires allant de 17 % à 60 %. Ces propositions ont entraîné une certaine contestation des salariés. Toutefois, mercredi, une assemblée générale des personnels de la Bourse s'est prononcée pour une reprise des négociations. Mais, déjà, certains n'excluaient pas d'entreprendre une grève. Le dernier mouvement portant aussi sur des problèmes de rémunération avait éclaté le 28 mars 1974 et avait paralysé l'ensemble des transactions pendant six semaines. La grève s'était achevée le 9 mai sur un accord... juste entre les deux tours de l'élection présidentielle.

DOMINIQUE GALLOIS.

Paribas vole au secours du Midi

Un coup de théâtre s'est produit vendredi 22 avril 1988 en fin de journée : le groupe Paribas a fait connaître, conformément à la réglementation, que sa participation dans le capital de la Compagnie du Midi avait dépassé 5 %. Elle est probablement à plus de 6 %. Cela signifiait que Paribas, déjà actionnaire du Midi à 4,2 %, se rangeait dans le camp français, jouant un peu le rôle du « chevalier blanc » dans la bataille contre l'offensive italienne, dont la signification réelle est de moins en moins claire. Le mercredi 20 avril, M. Enrico Randone, président de Generali, monsieur très calme et très doux de soixante-dix-sept ans, semblait prendre le mors aux dents, déclarant à un quotidien milanais que l'objectif de son groupe était d'« *obtenir le contrôle de la Compagnie du Midi* », affirmant être « *décidé à aller jusqu'au bout* ».

Le lendemain, jeudi 21 avril, un communiqué du groupe de Trieste faisait machine en arrière, démentant toute volonté de prise de contrôle et demandant seulement un « *accord de coopération* ». Sa montée de 9 % à près de 14 % dans le capital du Midi, effectuée à la fin de la semaine dernière, n'était, selon les Italiens, qu'un moyen de ne pas voir leur participation « diluée » par l'augmentation du capital surprise, placée, *in extremis*, par le Midi, vendredi en fin de matinée, en Europe. On a parlé de dissensions au sein de l'état-major de Generali, ce qui n'est pas démontré ; d'une volonté de « *calmer le jeu* », sous l'influence de la Banque Lazard, leur alliée, ce qui est possible mais pas certain.

A la veille du week-end, toutefois, on trouvait, face aux 14 % du Generali dans le capital du Midi et, soupçonnent certains, aux 10 % achetés par des institutions « amies », le bloc des 37 % dont M. Bernard Pagezy, PDG du Midi, est sûr ; et un peu moins de 10 % aux mains de la Caisse des dépôts et de Paribas.

Cette fois-ci, M. Pagezy, pris à la gorge, abat sa dernière carte, lance le troisième étage de sa fusée et met au point au moins deux scénarios de « projets », avec des industriels ou des assureurs, pour constituer un début de « noyau dur », avec l'assistance éventuelle de banques proches du Midi, CCF, Paribas, etc., et de ses partenaires dans l'industrie. Ces scénarios sont encore à l'étude, mais un coin du voile a été levé avec la décision de Paribas et de son président, M. Michel François-Poncet, de se ranger, jeudi 21 avril, dans le camp du Midi, plusieurs grands investisseurs devant se trouver à ses côtés par la suite.

M. Pagezy a donc réussi à se donner un délai de grâce, mais une chose est certaine : de toute façon, il devra composer avec ses futurs « alliés », ce qu'il n'a jamais beaucoup aimé. C'est la dure loi de ce genre de conflit : on n'en sort jamais indemne. La physionomie de l'assurance française va se modifier d'ici peu de temps. En attendant, le cours de la Compagnie du Midi, qui, cette semaine, avait bondi de 1 610 F à plus de 1 800 F jeudi, est revenu en dessous de ce cours vendredi. Accalmie ou armistice ? Un peu des deux, sans doute.

FRANÇOIS RENARD.

Michelin : une gratuite pour dix

1987, un bon cru pour l'industrie française ? La liste des entreprises qui ont dégagé de copieux bénéfices, est déjà longue. Michelin est la dernière à y ajouter son nom. Les comptes présentés par la « vieille » dame de Clermont-Ferrand sont de bonne qualité. Ils seraient encore meilleurs si le dollar ne s'était pas rapidement déprécié (15 % vis-à-vis du franc français). Ainsi, presque étale pour la troisième année de suite à 46,94 milliards de francs (+ 1,3 %), le chiffre d'affaires du groupe aurait progressé de 22,6 % s'il avait été calculé dans cette monnaie. De même, figée à 5,06 milliards de francs, la marge brute d'autofinancement se serait accrue de 20,8 % en employant la même méthode. Mais l'amélioration de la rentabilité ne se mesure pas qu'avec ces deux seuls indicateurs. L'augmentation des tonnages a globalement été de 6,2 %, ce qui, dans le pneu, est un taux élevé. D'autre part, le bénéfice net consolidé (2,65 milliards de francs) a grimpé en flèche (+ 38,7 %), la part du groupe (2,43 milliards) s'accroissant de 27,5 %. Mieux : après des années de déficits, la Manufacture est redevenue bénéficiaire : 125 millions de francs (contre une perte de 54 millions en 1986). Elle aurait pu faire mieux si sa charge, pour la mise en œuvre du plan social, n'avait été supérieure de 39 millions à la provision (342,2 millions) constituée à cet effet en 1986.

Mais toujours chiche, Michelin n'est pas très généreux avec ses actionnaires. Les dividendes sont fixés à 2,20 F par action « A » partiellement amortie et par action « B », et de 2,30 F par action « A » de capital. Ils sont à comparer aux dividendes de 20 F et 21 F respectivement versés pour 1986 avant division par dix de l'action de la compagnie, ce qui fait tout juste 10 % de mieux. Quand même, les actionnaires recevront une action gratuite pour dix, mais crée jouissance au 1er janvier 1988.

A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	22-4-88	Diff.
10,30 % 1975	102,40	+ 0,05
PME 10,6 % 1976	102,60	+ 0,10
8,80 % 1977	126,50	– 1,10
10 % 1978	102,35	+ 0,25
9,80 % 1978	102	– 0,05
9 % 1979	100,85	+ 0,45
10,80 % 1979	104,40	+ 0,20
16,20 % 1982	112,45	+ 0,08
16 % 1982	114,64	+ 0,24
15,75 % 1982	109,59	– 0,11
CNE 3 %	3 813	+ 3
CNB bq. 5 000 F	102,40	– 0,05
CNB Paribas 5 000 F	102,48	+ 0,03
CNB Suez 5 000 F	102,48	+ 0,03
CNI 5 000 F	102,42	– 0,03

Alimentation

	22-4-88	Diff.
Béghin-Say	401	+ 17,90
Bongrain	2 010	+ 20
BSN	4 111	+ 111
Carrefour	2 250	+ 20
Casino	122	+ 9,90
Euromarché	2 465	+ 110
Guyenne et Gasc.	523	+ 6
Lesieur	1 800	+ 39
Moët-Hennessy	1 840	+ 69
Nestlé	34 960	+ 2 100
Occidentale (Gle)	685	– 15
Olida-Caby	308	+ 56,50
Pernod-Ricard	716	– 9
Promodès	1 289	+ 74
St-Louis-Bouchon	999	+ 7
Source Perrier	620	+ 1

Bâtiment, travaux publics

	22-4-88	Diff.
Auxil. d'entr.	770	+ 22
Bouygues	790	– 8
Ciments Français	918	+ 78
Dumez	500	– 12
GTM	443	+ 34
J. Lefebvre	722	+ 30
Lafarge	1 163	+ 25
Maisons Phénix	47,50	+ 2,25
Poliet et Chausson	470	+ 29
SCREG	558	+ 2
SGE-SB	27 45	+ 0,85

Banques, assurances sociétés d'investissement

	22-4-88	Diff.
Bail Équipement	269	+ 1
Bancaire (Cie)	412	+ 26
Cetelem	665	– 21
Chargeurs SA	849	+ 17
CFF	859	– 8
CFI	390,50	– 3,50
Eurafrance	1 220	+ 15
Hénin (La)	416	+ 1
Imm. Pl.-Monceau	324	+ 11
Locafrance	401	+ 13
Locindus	870	– 20
Midi	1 785	+ 175
Midland Bank	177	+ 1
O F P	931	– 18
Paris. de réesc	353,90	+ 12,70
Prétabail	1 128	+ 33
Schneider	255	+ 22
Suez (Cie Fin.)	235	+ 2
UCB	168	– 3,80

Métallurgie

	22-4-88	Diff.
Alspi	229	+ 12,90
Avions Dassault-B.	810	+ 65
De Dietrich	1 520	+ 75
FACOM	756	+ 21
Fives Li	82,10	+ 0,20
Marine Wendel	266,90	+ 15,20
Penhoët	285,10	+ 5,10
Peugeot SA	1 051	+ 25
Sagem	1 419	+ 64
Saulnes-Châtillon	170,80	+ 3,80
Strafor	422	+ 7
Valéo	420	+ 1,90
Vallourec	83,50	+ 6,50

Mines d'or, diamants

	22-4-88	Diff.
Anglo-American	95	+ 0,10
Amgold	496	+ 4,20
Buf. Gold M.	101,80	– 1,20
De Beers	59,50	– 1,10
Drief. Cons.	62,20	– 3,45
Gencor	92,80	+ 2
Gold Field	91,50	– 4,10
Harmony	44,50	– 1,60
Randfontein	427	– 13
Saint-Helena	51,50	+ 1,20
Western Deep	204	– 10,90

Valeurs diverses

	22-4-88	Diff.
Accor	402	+ 27,50
Agence Havas	550	+ 25
Arjomari	2 100	+ 26
Bic	580	– 11
Bis	1 045	+ 56
CGIP	868	+ 58
Club Méditerranée	392	+ 11
Essilor	2 036	+ 31
Europe 1	426	– 4
Hachette	2 080	+ 25
L'Air liquide	495	+ 29
L'Oréal	2 990	– 30
Navigation Mixte	851	+ 1
Nord-Est	88,80	+ 8,90
Presses Cité	2 410	– 110
Saint-Gobain	418	+ 20,50
Sanofi	680	+ 20
Skis Rossignol	718	– 7

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Or fin (kilo en barre)	82 450	82 000
— (kilo en lingot)	82 450	82 450
● Pièce française (20 fr.)	512	512
Pièce française (10 fr.)	362	361
Pièce suisse (20 fr.)	535	500
Pièce latine (20 fr.)	478	472
● Pièce tunisienne (20 fr.)	478	422
Souverain	601	597
● Souverain Elisabeth II	602	602
● Demi-souverain	386	375
Pièce de 20 dollars	2 830	2 905
— 10 dollars	1 470	1 400
● — 5 dollars	800	808
— 50 pesos	3 175	3 180
● — 20 marks	640	625
— 10 florins	499	486
● — 5 roubles	320	325

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	950 723	1 567 917 644
Peugeot	452 571	471 906 561
Gle des Eaux	303 234	329 334 852
Michelin B	1 267 186	241 684 052
Paribas	452 691	149 554 704
SAT	225 680	140 949 986
CGE	512 738	123 424 704
Saint-Gobain	292 550	117 787 138
BSN	29 019	116 768 068
Elf Aquitaine	405 050	115 605 675
Aussédat Rey	217 495	111 231 944
Thomson CSF	561 932	96 151 811

(*) Du 15 au 21 avril.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Gascogne	+ 28,8	Radio Techn.	– 6,6
Talcs Luzenac	+ 26,8	SCOA	– 6,6
Olida et Caby	+ 22,5	Locabail	– 5,3
SAT	+ 20	Générale occid.	– 4,8
Moulinex	+ 19,7	Presses Cité	– 4,4
Eurotunnel	+ 18,5	Raffinage	– 4,1
Nord Est	+ 15,2	Ingénico	– 3,8
Crouzet	+ 14	Via Banque	– 3,8
Intertechnique	+ 11,4	Sogénal	– 3,7
Midi	+ 11	Bic	– 3,5
SEB	+ 10,4	Cetelem	– 3,1
Ciments franç.	+ 10,3	Total	– 2,9

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	18 avril	19 avril	20 avril	21 avril	22 avril
RM	1 071 648	994 562	1 331 840	1 766 636	1 719 396
Comptant					
R. et obl.	8 891 026	7 323 367	8 820 681	9 785 571	8 848 692
Actions	237 476	223 187	220 998	136 548	155 032
Total	10 200 150	8 541 116	10 373 519	11 688 755	10 723 120
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	106,5	105,7	105,6	107,5	–
Étrangères	107,6	107,4	107,1	106,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	108,8	107,7	107,7	301,5	308
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	302,6	301,2	300,4	109	111,8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 avril 1988

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	102,85	101,95	101,25	100,80
+ bas	102,55	101,70	101,10	100,65
Dernier	102,70	101,75	101,25	100,80
Compensation	102,70	101,80	101,25	100,80

Nombre de contrats : 44 785.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 22-4-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 88	–	–	92,29	–
Sept 88	–	–	92,26	–
Déc. 88	–	–	92,15	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nervosité

Ebranlé le 14 avril par l'important déficit du commerce extérieur et par la hausse des prix de gros, Wall Street a tenté de remonter le courant dans un marché relativement peu actif et nerveux. L'indice Dow Jones a fluctué de part et d'autre de la barre des 2000 pour terminer sur un gain de 1,17 point à 2 015,09. La progression des prix de détail en mars, la plus forte depuis celle enregistrée en janvier 1987, a accru la peur d'une flambée de l'inflation. Toutefois, les analystes ont relevé comme éléments encourageants le fait que la Réserve fédérale n'avait pas immédiatement resserré sa politique du crédit et la stabilité apparente du dollar. Vendredi, une légère détente des taux a encouragé une demande sélective, ce qui a permis à l'indice de récupérer les pertes subies depuis le début de la semaine.

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Alcoa	43	46 1/4
Allegis (ex-UAL)	79 1/4	80 3/8
ATT	26 3/4	27 1/8
Boeing	46 1/8	45 5/8
Chase Man. Bank	25	25 1/2
Du Pont de Nemours	82 1/8	82 5/8
Eastman Kodak	40 1/2	40 1/2
Exxon	43 5/8	44
Ford	45 1/4	45 3/4
General Electric	40	40 1/4
General Motors	72 3/4	73 3/8
Goodyear	63	64
IBM	114 1/8	113 3/4
ITT	46	46 1/8
Mobil Oil	46 3/4	45 7/8
Pfizer	58 5/8	55 3/8
Schlumberger	35 7/8	36 1/2
Texaco	48 3/4	47 7/8
Union Carbide	22 3/4	22 3/4
USX	32	32 1/8
Westinghouse	52 1/8	51 5/8
Xerox Corp	54 5/8	53 1/8

LONDRES

Hésitante

Le Stock Exchange a connu une fois de plus une semaine d'hésitation et a clôturé son mois boursier sur une faible progression. L'escalade du conflit dans le Golfe et les craintes d'une forte baisse sur le marché new-yorkais, après les attaques américaines et iraniennes contre plusieurs cibles pétrolières dans cette région, ont pesé sur la tendance. Le volume des transactions est demeuré faible. Toutefois, les nombreuses rumeurs d'OPA ont permis au marché de consolider son avance, notamment après le lancement d'une offre de 114 millions de livres du groupe électronique Peek sur une autre firme de ce secteur, Dubilier. Les résultats encourageants de sociétés ont été publiés, en particulier dans le domaine du bâtiment avec Taylor Woodrow et Costain Group.

Indice « FT » du 22 avril : industrielles, 1 411,6 (contre 1 415,7) ; fonds d'Etat, 90,26 (contre 91,26) et mines d'or, 205,7 (contre 217,5).

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Beecham	460	459
Bowater	384	383
Brit. Petroleum	272	269
Charter	330	330
Courtaulds	357	354
De Beers (*)	10 3/4	10 1/8
Free Gold (*)	10 5/8	9 5/8
Glaxo	1 034	951
Gt. Univ. Stores	16 1/4	16 1/4
ICI	983	968
Reuters	496	494
Shell	10 5/8	10 7/16
Unilever	461	444
Vickers	162	168 1/2
War Loan	39 27/32	39 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Piétinement

La Bourse de Francfort a fait du surplace dans un marché sans affaires. L'important déficit du commerce extérieur américain a continué de peser sur la tendance. Deux autres facteurs ont freiné l'intérêt des investisseurs : les conditions de rachat, jugées insuffisantes, faites par Daimler-Benz aux détenteurs de titres AEG, ainsi que l'annonce par Porsche de son intention de supprimer un huitième de ses effectifs.

Indices de la Commerzbank du 22 avril : 1 377,4 (contre 1 386,3).

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
AEG	236,80	205,70
BASF	246,90	246,30
Bayer	272	271
Commerzbank	230,80	230
Deutschebank	417,80	415,20
Hoechst	259	255,90
Karstadt	467	475
Mannesmann	123	132,50
Siemens	355	349,50
Volkswagen	242,50	241,40

TOKYO

Au-dessus des 27 000

Le Kabuto Cho a nettement progressé au cours de la demi-séance de samedi matin, l'indice Nikkei repassant la barre des 27 000 yens pour la première fois depuis le 14 avril. Le volume a été de 470 millions de titres pour la demi-séance, contre 666,9 millions vendredi.

Indices du 23 avril : Nikkei 27 058,37 (contre 26 893,57), général 2 166,99 (contre 2 173,80).

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Akai	633	621
Bridgestone	1 410	1 520
Canon	1 290	1 270
Fuji Bank	3 370	3 360
Honda Motors	1 790	1 800
Matsushita Electric	2 790	2 710
Mitsubishi Heavy	747	725
Sony Corp.	5 540	5 540
Toyota Motors	2 430	2 390

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Un immense engorgement

L'activité primaire a été considérable la semaine passée sur le marché international des capitaux. Plus d'une cinquantaine de transactions nouvelles ont été annoncées pour un total, toutes monnaies confondues, supérieur à 6,5 milliards de dollars. Pour l'essentiel il s'est agi d'une mise à profit systématique par les eurobanques des possibilités d'arbitrage qui s'offraient à foison au travers des différents compartiments. On ne s'est en tout cas guère vraiment soucié des investisseurs que la remontée des taux d'intérêt à New-York rendaient prudents. Le résultat est un immense engorgement.

Certains marchés, comme celui du dollar australien ou de l'ECU, mettront du temps à s'en remettre. D'autres, comme celui du dollar canadien qui bénéficie d'un plus large intérêt de la part de grandes institutions, sont moins affectés.

Précisément à cause de la difficulté à y monter des transactions de *swaps*, les compartiments des monnaies fortes d'Europe, deutschemark et franc suisse, sont demeurés à l'abri des excès qui se produisaient ailleurs. Quant au dollar des Etats-Unis, devise délaissée, elle n'a servi de support qu'à trois nouvelles émissions de type classique, toute d'une vie très brève, la plus longue étant de trois ans.

Comme s'il s'agissait de démontrer que l'élection présidentielle ne constitue *en aucune façon un élément* d'incertitude majeur sur la scène internationale, le retour des emprunteurs français bénéficiant de la garantie de la République s'est confirmé. La SNCF s'est adressée jeudi au compartiment de l'eurolivre sterling. Les conditions de son opération de 75 millions de livres ne sauraient être plus tendues. Le coupon est de 9,125 % sur sept ans pour un prix d'émission de 100,375 %. Cela correspondait à son lancement à quelque 30 points de base seulement au-dessus du rendement des obligations gouvernementales britanniques.

A titre de comparaison, Hydro Quebec, une signature également très prisée par les investisseurs, n'avait réussi quelques heures plus tôt qu'à s'assurer d'une marge de 41 points pour une transaction de même durée. Le produit de l'emprunt SNCF est « swapé » et l'émetteur disposera finalement de fonds en francs français.

Plus discrètement, les sociétés de développement régional ont rencontré vendredi un succès immédiat en offrant deux placements privés de 150 millions de francs luxembourgeois chacun, tous deux munis de coupons de 7 %.

L'un, sur trois ans, est offert à 100,75 % ; l'autre, sur quatre ans, à 100,50 %.

Souverains et quasi-souverains

Contrairement à de nombreux autres pays européens, la France ne répond jamais à ses besoins d'emprunts par une présence directe sur les marchés internationaux des capitaux ; elle le fait par le truchement de certaines de ses dépendances. Or sur quelques marchés, particulièrement sur celui du yen, une distinction assez sensible est établie entre l'approche directe d'un Etat et celle des entités qui dépendent de lui et bénéficient de sa garantie. En termes de rendement, il s'en faut de quelques points de base, une dizaine environ, pour une transaction classique sur cinq ans.

Dans la conjoncture présente, marquée par la recherche de la plus grande qualité possible dans les investissements, il y a peu de *chance que s'atténue* cette préférence pour les emprunteurs souverains par rapport aux quasi-souverains.

La distinction peut apparaître futile car objectivement la qualité *de la dette* est la même. *Mais* une telle attitude est difficile à corriger. En conséquence, il n'est pas toujours justifié de mesurer à la même aune les conditions d'un emprunt garanti par l'Etat français et celui d'un autre pays européen.

L'obtention de conditions plus avantageuses peut fort bien n'avoir d'autres raisons que celles qui sont liées au nom sous lequel se présente le débiteur. D'aucuns s'interrogent donc sur l'opportunité d'un recours direct de la République française à certains marchés. Cela n'empêche pas que, *inversement*, se multiplient les tentatives permettant aux grandes sociétés françaises du secteur public de se procurer pour leur propre compte des fonds sans l'appui de la garantie de l'Etat.

Fort du succès qu'il a récemment remporté en deutschemarks, le Crédit lyonnais est le premier établissement français de l'année à lancer un emprunt subordonné en Suisse, un des rares marchés encore ouverts aux emprunts à long terme. Sa proposition est la suivante : 100 millions de francs suisses d'obligations d'une durée de douze ans, émises à *101 %* et munies de coupons de 4,75 %. L'opération, swapée contre des dollars à *taux* flottant, est très intéressante pour la grande banque française.

Parmi les autres emprunteurs français de la semaine passée, la Compagnie du Midi a retenu l'*attention en lançant une énorme* transaction convertible pour un montant équivalant à plus de 5 milliards de francs français. L'opération est destinée à se protéger de la convoitise du groupe italien Generali.

Elle consiste en deux tranches, l'une de 275 millions de livres sterling et l'autre de 330 millions d'ECU, toutes les deux émises sur dix ans. Les coupons sont respectivement de 3 % et de 2,5 % et les prix d'émission ont été fixés à 108 %. Le prix de conversion sera de 1 510 francs durant les deux premières années et de 1 800 francs par la suite.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

La livre sterling en surchauffe

Au cours d'une semaine très calme, qui faisait suite à l'agitation de *la semaine précédente marquée* par une rechute du dollar pour cause de déficit commercial américain, le seul fait saillant a été la reprise de la hausse de la livre sterling. Quant au franc français, il s'est très légèrement affaibli vis-à-vis du deutschemark sans, toutefois, que l'étranger exerce une pression quelconque comme certains le prévoyaient ou le redoutaient à la veille du premier tour du scrutin présidentiel.

La livre sterling, d'abord. Restée « sage » depuis la fin de la première semaine d'avril, après une seconde baisse du taux directeur de la Banque d'Angleterre, ramené à 8 % contre 8,50 % (et 9 % le 17 mai dernier), la devise britannique a fait un bond soudain, le jeudi 21 avril, sur deux nouvelles en provenance de Londres. La première concernait la masse monétaire (dans sa définition MO), dont la croissance commençait à s'emballer, en dépit des affirmations antérieures du gouvernement selon lesquelles cette croissance était *« rapide, mais contrôlée »*. Une brusque accélération avait eu lieu en mars (+ 0,8 %), ce qui correspondait à un rythme annuel de près de 10 % contre les 6 % observés auparavant, ce dernier pourcentage aligné sur les objectifs fixés par les autorités monétaires.

De leur côté, les prêts bancaires ont augmenté massivement, progressant de 4,70 milliards de livres en mars, contre 2,61 milliards de livres en février 1988 et 2,47 milliards en mai 1987.

Ces deux nouvelles ont incité les détenteurs internationaux de capitaux à se porter de nouveau sur la devise britannique, car il paraît dif*ficile maintenant que la Banque* d'Angleterre, face à un tel dérapage, prenne le risque d'abaisser une troisième fois son taux directeur. Ce serait attiser la surchauffe.

On a même vu ladite Banque d'Angleterre, vendredi, faire en sorte que le taux d'intérêt à trois mois sur la livre soit relevé d'un quart de point à 8 1/4 %, ce qui ne *va pas calmer la spéculation sur la* livre. Vis-à-vis du mark, elle a battu tous ses records, en fin de semaine, à *3,1630 DM, débordant le seuil* fatidique des 3,15 DM, qu'elle avait frôlé il y a une quinzaine de jours avant de revenir au-dessous de 3,14 DM. Voilà. Mme Thatcher est coincée entre la surchauffe et la surévaluation de la livre.

Sur *les* marchés, toutefois, bien qu'on juge attirante la monnaie britannique en raison à la fois des taux élevés pratiqués à Londres, de la bonne tenue des cours du pétrole et de la prospérité de l'économie du Royaume-Uni, on reste prudent, *dans l'attente* des *résultats* de *la* balance commerciale et de celle des paiements en mars. Ces résultats avaient été désastreux pour les mois de janvier et de février 1988. Pour les opérateurs avisés, il n'est pas prudent d'acheter de la livre à l'échéance de six mois, encore moins à celle d'un an. Mais la dynamique des marchés, souvent, ne s'embarrasse pas de ces considérations.

Un réajustement inutile mais nécessaire

Sur le front du dollar, très secoué la semaine dernière par un déficit commercial américain de 13,8 milliards de dollars, bien supérieur à celui qu'escomptaient les milieux *financiers internationaux* (entre 10 et 11 milliards de dollars), le « billet vert » s'est plutôt bien comporté pendant la période sous revue, améliorant même ses positions à la veille du week-end, malgré l'annonce d'une augmentation des prix de détail de 0,5 % aux Etats-Unis pour le mois de mars, faisant suite à une augmentation de 0,6 % pour les prix *de gros, annoncée le vendredi* 15 avril.

Sur des marchés très calmes, la devise américaine a, en effet, été soutenue par la tension dans le golfe Persique et les engagements militaires entre l'US Navy et les Iraniens. En outre, les déclarations de M. Manuel Johnson, vice-président de la Réserve fédérale, suivant les*quelles la Fed avait ajusté sa politique en fonction d'une poursuite de* la croissance américaine, ont été interprétées comme un *prélude* à un durcissement de cette politique, c'est-à-dire à une hausse des taux. Elles ont joué aussi en faveur du dollar.

En Europe, le calme a régné. Malgré l'approche de l'élection, qui aurait pu rendre nerveux les opérateurs, en France et surtout à l'étranger, le franc n'a pas vraiment faibli, *le cours du mark à Paris ne marquant* qu'une légère hausse, de 3,3925 F à 3,3960 F. Pour la période s'étendant après l'élection, de nombreux opérateurs pensent qu'un réaménagement du système monétaire européen (SME) pourrait intervenir. L'Italie, dont la monnaie glisse lentement au sein du SME, y serait intéressée. Quant à la France, un tel réajustement serait inutile, mais nécessaire. Inutile, parce que les coûts de production français sont désormais identiques, et parfois inférieurs, *à ceux des Allemands et* qu'une dévaluation du franc ne donnerait pratiquement pas d'avantages aux industriels. Ainsi, M. Jacques Calvet, président du groupe Peugeot, qui, avant mars 1986, dénonçait la surévaluation du franc et les pertes essuyées sur ses ventes outre-Rhin, se déclare satisfait par les parités actuelles.

Mais un réajustement du *SME*, qui pourrait se traduire par une faible réévaluation du mark (2 %) par exemple, serait nécessaire pour permettre à la Banque de France d'atténuer sa politique de taux élevés pour la défense du franc. Ainsi disparaîtrait le surcoût de deux points de taux d'intérêt, hors inflation, infligé à l'économie française au nom du *maintien des parités*.

FRANÇOIS RENARD.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

22 avril 1988

Florin néerlandais / Mark allemand / Livre irlandaise / Couronne danoise / Franc français / Franc belge / Lire italienne

% ; 0 ; −0,25 ; −0,50 ; −0,75 ; −1 ; −1,25 ; −1,50 ; −1,75 ; −2,00 ; −2,25 ; −3,50 ; −3,75

Plafond ; Plancher

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 AU 22 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8870	–	17,5932	72,2884	59,7372	2,8571	53,2623	0,0803
	1,8870	–	17,7462	72,9395	60,2847	2,8777	53,6913	0,0811
Paris	10,7257	5,6840	–	410,84	339,55	16,240	302,74	4,5672
	10,6332	5,6350	–	411,01	339,25	16,2158	302,55	4,5702
Zurich	2,6106	1,3835	24,3403	–	82,6463	3,9528	73,6884	1,1117
	2,5871	1,3710	24,3301	–	82,5406	3,9453	73,6107	1,1119
Francfort ...	3,1588	1,6740	29,4507	120,99	–	4,7828	89,1611	1,3451
	3,1343	1,6610	29,4765	121,15	–	4,7799	89,1812	1,3471
Bruxelles ...	66,045	35,00	6,1576	25,2981	209,08	–	18,6418	2,8123
	65,5733	34,75	6,1668	25,3465	209,21	–	18,6577	2,8183
Amsterdam ..	3,5428	1,8775	33,0316	135,70	112,15	5,3642	–	1,5086
	3,5145	1,8625	33,0524	135,85	112,13	5,3697	–	1,5105
Milan	2348,37	1244,50	218,95	899,53	743,42	35,5571	662,85	–
	2326,67	1233	218,81	899,34	742,32	35,4820	662,01	–
Tokyo	235,50	124,80	21,9563	90,2059	74,5520	3,5657	66,4713	0,1003
	233,80	123,90	21,9876	90,3720	74,5936	3,5655	66,5235	0,1005

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 avril, 4,5545 F contre 4,5480 F le vendredi 15 avril.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'ascension du zinc

Avec un peu de retard sur ses brillants cousins, le nickel et l'alumi*nium, vedettes du début de l'année* au London Metal Exchange, le zinc connaît à son tour les délices de la hausse. En l'espace d'un mois et demi, les prix à Londres ont progressé d'une cinquantaine de livres pour s'établir, le 22 avril, à 572,5 livres la tonne. Particularité à signaler : les cours du métal au comptant sont supérieurs à ceux de *l'échéance de livraison à trois mois*. Cette situation dite de « déport » (1) traduit un certain manque de métal disponible dans l'immédiat.

Quant aux prix producteurs (*c'est-à-dire affichés par les principaux* producteurs de zinc et publiés dans la revue officielle britannique *Metal Bulletin*, ils ont été portés, le 14 avril, de 970 dollars à 1 000 dollars la tonne, alors qu'ils se situaient à seulement 870 dollars début janvier.

Cette sensible amélioration traduit d'abord un regain de la demande, pour la sixième année consécutive, dans les secteurs de prédilection du zinc, à savoir l'automobile et le bâtiment. Dans le premier secteur, l'usage des tôles et de structures galvanisées est loin d'avoir atteint son point de saturation. Si la société allemande Audi peut se vanter que ses derniers modèles *« sont les seuls protégés à 100 % par le zinc »*, ce n'est pas encore le cas pour Peugeot (le *taux* de « couverture » atteint 67 %) qui fait pourtant figure de gros utilisateur.

Sur les toits de Paris

L'usage du zinc *dans l'habitat* n'est pas une nouveauté. La collecte des eaux pluviales par des gouttières coulées dans ce métal date d'un arrêté du baron Haussmann de 1862. Aujourd'hui, le zinc couvre 5 millions de mètres carrés à Paris. Chaque année, il conquiert 1 million de mètres carrés supplémentaires sur les toits de France et de Navarre, *s'étend sur 13 000* km de gouttières – soit à peu près le diamètre de la terre – et sur 4 200 km de tuyaux de descente des eaux !

Une colonisation pacifique qui donne au zinc laminé la première place *des métaux en feuilles utilisés* dans le bâtiment. Parce qu'il est malléable, facile à souder, et susceptible d'être teinté, ce métal accompagne et sert aussi l'architecture moderne.

Jusqu'à un passé récent, ces atouts du zinc étaient masqués par le fort déséquilibre du marché européen, qui traînait comme un boulet un excédent supérieur à 200 000 tonnes. 1987 a vu cette situation s'infléchir, les stocks mondiaux *détenus* par les producteurs diminuant de 70 000 tonnes pour atteindre 360 000 tonnes, leur plus bas *niveau depuis 1970*.

Le rapprochement annoncé le 20 avril entre le français Pennaroya et l'allemand Preussag, qui uniront leur activité plomb-zinc au sein d'une nouvelle entité, Metaleurop, *est de bon augure. Preussag stoppera* dès juillet une unité de zinc de 50 000 tonnes. Le groupe ainsi constitué, avec une production de l'ordre de 340 000 tonnes, laisse entrevoir la possibilité d'un assainissement au sein de la Communauté.

La firme belge Vieille Montagne et le suédois Boliden se joindront-ils à Metaleurop, qui se dit ouvert à un partenariat élargi ? Rien n'a encore filtré sur la constitution d'un éventuel quatuor du zinc. Ce projet d'entente avait failli aboutir en septembre dernier. En attendant, la consommation reste soutenue, en Europe mais aussi en Asie et au Brésil.

Au moment où l'aluminium, le nickel et le cuivre marquent le pas, le zinc apparaît comme le *« joker »* des non-ferreux.

ÉRIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 22-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 106 (– 22) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 135 (– 45) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	15 650 (+ 1 300) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	1 340 (+ 25) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 083 (– 31) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 533 (+ 28) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	315 (+ 2,4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	201,2 (– 1,4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	195,40 (– 0,7) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

(1) En règle générale, les prix du comptant sont inférieurs à ceux du terme, ces derniers tenant compte des frais de stockage et d'intérêt de la matière première. On parle alors de « report ». Le déport décrit la situation inverse de supériorité du comptant sur le terme.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Paris déconnecté

Est-ce qu'enfin la place de Paris voudrait bien se déconnecter de celle de New-York et est-ce que les opérateurs sur le MATIF consentiraient à ne plus prendre en compte, automatiquement, les variations de cours et de rendement des *emprunts... du Trésor américain* à New-York et à Chicago ?

En tout cas, cette semaine, tandis que le rendement de l'emprunt américain à trente ans continuait à monter, passant de 8,95 % à plus de 9 %, *les cours du MATIF affichaient* un comportement jugé très satisfaisant. Le cours de l'échéance juin, qui avait déjà très bien résisté, la semaine précédente, à la violente remontée du rendement du trente ans américain (de 8,75 % à 8,95 %) sur le déficit commercial aggravé et une hausse de 0,6 % des prix de gros outre-Atlantique, a *réussi à progresser, passant de* 102,20 le 15 avril à 103,70 le 22 avril, après un petit fléchissement à 101,75.

Tout le monde à Paris serait donc redevenu optimiste, ou plutôt anesthésié, pour reprendre l'expression des opérateurs ? C'est aller vite en besogne. Certes, les milieux financiers français tablent sur une baisse des taux longs et courts d'ici à la fin de l'année, un mouvement que certains subordonnent à un réaménagement du système monétaire européen. Ils notent le retour à Paris des investisseurs étrangers, qui trouvent très attirant le « papier » français, quoiqu'au Japon, à rendement égal, on préfère quand même le papier libellé en dollars. Mais que se passera-t-il si les taux longs montent aux Etats-Unis ?

A New-York, Salomon Brothers voit le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor passer de 9 % à 10,50 % d'ici à la fin de l'année, tandis que Morgan se contente de 10 % pour la même échéance, ceci en liaison avec une reprise de l'inflation. En ce cas, la « french decon*nection » tiendra-t-elle ? Et la baisse* des taux sur la place de Paris pourra-t-elle se faire ?

Le sommeil de « la belle au bois dormant »

En ce qui concerne les émissions, l'activité a été réduite, « la belle au bois dormant » ne devant se réveiller que dans une quinzaine de jours, suivant les opérateurs. Cela n'a pas empêché la SNCF d'obtenir un excellent accueil pour son emprunt de 1,5 milliard *de francs, relevé* à 1,7 milliard de francs, en trois tranches à taux variable (TME), dont une de 700 millions de francs sur douze ans, avec des bons d'échange pendant onze ans, contre des obligations à taux fixe (souche 8,80 %, *1987 : 2000*).

A vrai dire, cet excellent accueil a été facilité par le fait que l'un des co-chefs de file, Indosuez, distillait le papier au compte-gouttes et que l'autre co-chef de file, la Caisse nationale de crédit agricole, n'en donnait pratiquement pas, le réservant pour son réseau. De même, la Caisse centrale des banques populaires s'est réservé le placement d'une deuxième tranche de 500 millions de francs, tandis qu'une troisième tranche, de 500 millions de *francs également, était* « préplacée » par les soins de la BNP.

Autres emprunts « préplacés », celui de 1 milliard de francs de la Société générale, sous forme « subordonnée » à intérêt trimestriel et *à taux révisable*, indexé sur le taux interbancaire offert à Paris (TIOP) à trois mois ; et celui du Crédit agricole, 1,5 milliard de francs, à un taux fixe de 9,20 %. La Caisse de refinancement hypothécaire (CRFI) a adjugé 2 milliards de francs d'obligations assimilables 8,50 % 1987-1999, grâce à une bonne demande étrangère, avec une *réduction des ordres de 20 %* pour un rendement moyen de 9,54 %.

La Banque de financement et de trésorerie a appelé 750 millions de francs en quatre tranches, dont l'une, de 250 millions de francs, est à taux fixe de 9,30 % *et à taux réel* de 9,51 %, à sept ans, dont deux sont indexées sur le TIOP et la dernière sur le TME. L'accueil a été convenable.

En revanche, l'emprunt de 1 milliard de francs à 9,40 % sur dix ans lancé par le Groupement du bâtiment et des travaux publics (GOBTP) est une « supercolle », une véritable « glu ». Les réseaux de placement le boudent franchement et le « marché gris » lui inflige une décote de 2,40 % à près de 3 %, ce qui est tout de même rare...

F. R.

Le Monde

Difficiles négociations à Beyrouth

Les otages français n'ont pu être libérés à la veille du premier tour

Un avion immatriculé en Suisse et ayant amené les négociateurs français dans l'affaire des otages au Liban a quitté Beyrouth samedi 23 avril en fin de matinée sans les otages. Il était arrivé vendredi dans la capitale libanaise et avait passé la nuit à Chypre avant de revenir à Beyrouth. Cette même nuit, les rumeurs s'étaient faites de plus en plus insistantes sur une libération imminente.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Une tentative de dernière minute pour obtenir la libération des trois otages français – Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, détenus depuis trois ans par le Djihad islamique, – a eu lieu dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 avril sans aboutir. L'avion des négociateurs français est reparti sans les otages.

La tension était, en effet, brusquement remontée vendredi à Beyrouth quand, venant de Larnaca, un Falcon 50 d'une société suisse s'est posé à 17 h 20 – fait inhabituel dans ce genre d'affaire – sur l'aéroport international de la capitale libanaise, situé dans le secteur musulman de Beyrouth. Quatre personnes en sont descendues, trois hommes et une femme blonde, immédiatement prises en charge par trois voitures des services de renseignements syriens, qui les ont conduites vers la ville. A 18 h 10, le Falcon 50 gardé en permanence par des soldats syriens, redécollait en laissant ses passagers sur place, pour se poser de nouveau à Larnaca. Interrogé par l'AFP, le pilote de l'avion a alors déclaré : « *Nous sommes allés chercher les otages, mais il n'y en avait pas encore. Nous sommes donc revenus passer la nuit ici.* »

Des informations de plusieurs sources à Beyrouth indiquaient que l'avion transportait notamment M. Jean-Charles Marchiani, le négociateur français, homme de confiance de M. Charles Pasqua, qui était apparu lors de la libération, en novembre dernier, de Jean-Louis Normandin et Roger Auque. Serait avec lui M. Iskandar Safa, homme d'affaires libanais qui dirige à Paris la société Triacorps, dont le nom a été cité depuis mars 1986 dans l'affaire des otages. Immédiatement après cet atterrissage, l'accès de l'aéroport était interdit à la presse.

A Beyrouth, l'arrivée de cet avion déclenchait les rumeurs les plus folles, et de nombreux journalistes se massaient devant l'hôtel Summerland où a eu lieu la libération de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque. Les hommes des services de renseignements syriens étaient omniprésents dans les parages de l'hôtel. A 1 h 15 du matin, les journalistes et photographes qui stationnaient devant l'hôtel étaient refoulés à l'intérieur sans explication avec interdiction d'en sortir. La plupart des lignes téléphoniques étaient coupées. Le mystère demeurait sur le lieu où se trouvaient les négociateurs. La présence des voitures syriennes, vues à l'aéroport, près de l'hôtel, faisait supposer que les négociateurs pouvaient s'y trouver, mais ils ne sont apparus à aucun moment. L'ambassade de France à Beyrouth, pour sa part, affirmait tout ignorer et, contrairement aux alertes précédentes sur une éventuelle libération des otages, aucune voiture de la chancellerie ne se trouvait au Summerland.

Cette nouvelle agitation intervient après une première tentative de libération qui aurait dû se produire, affirme-t-on de bonne source, il y a trois semaines. Mais celle-ci aurait été compromise par deux éléments. D'une part, lors de la bataille qui a opposé au début du mois d'avril les milices chiites Amal aux Hezbollah, intégristes chiites pro-iraniens, pour le contrôle du Liban sud, un des interlocuteurs hezbollah de M. Marchiani a été tué, et on peut penser que la défaite du Hezbollah n'a pas contribué à faciliter les choses. D'autre part, le détournement du Boeing koweïtien a, lui aussi, perturbé les événements.

De très bonne source à Damas, on indiquait jeudi que les négociations avaient repris et que, jeudi toujours, les intermédiaires franco-libanais se trouvaient dans la capitale syrienne pour des contacts avec les services syriens chargés du Liban. Il semblerait donc que Paris, contrairement aux deux libérations précédentes, ait choisi cette fois de mettre la Syrie « *dans le coup* » pour le scénario d'une éventuelle libération, Damas n'étant pas partie prenante dans la négociation de fond.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LIBAN

Voiture piégée à Tripoli : quarante-neuf morts

Tripoli (Liban, AFP). – Quarante-neuf personnes ont été tuées samedi 23 avril et quatre-vingt-trois autres ont été blessées par l'explosion d'une voiture piégée à Tripoli, principale ville du Liban-nord, a-t-on indiqué de sources hospitalières.

La voiture, une *Mercedes 200*, a explosé près du marché aux légumes, dans le quartier populeux de Bab Tebaneh, à une heure de grande affluence, et a provoqué en outre des dommages matériels très importants, a constaté le correspondant de l'AFP. Les forces syriennes, qui contrôlent Tripoli depuis 1985, ont bouclé le secteur de l'attentat.

GRANDE-BRETAGNE : désamorçant un conflit latent

Mme Thatcher accepte d'augmenter les salaires des infirmières

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher sait faire marche arrière quand les circonstances l'exigent. Le gouvernement a annoncé, le jeudi 21 avril, une hausse de plus de 15 % du salaire des infirmières du secteur public. Celles-ci avaient observé le 3 février dernier une « journée nationale de grève », la première dans l'histoire de leur profession, mais n'avaient rien obtenu. Le malaise persistait, mais ne faisait plus la « une » des journaux.

Mme Thatcher a choisi une solution élégante. Elle a approuvé jeudi sans délai les recommandations, concernant les infirmières, d'une commission chargée de réévaluer l'ensemble des salaires des personnels du service national de santé. Personne ne s'attendait à une telle générosité de sa part. Le premier ministre désamorce ainsi une véritable bombe à retardement.

Les 487 000 infirmières, sages-femmes et aides-soignantes britanniques risquaient, à tout moment, de faire une rentrée spectaculaire sur la scène publique. Leurs salaires en début de carrière – environ 6 000 F par mois – sont parmi les plus bas de la fonction publique.

L'augmentation de 15,3 % n'est qu'une moyenne. Le cabinet conservateur a voulu récompenser en priorité les infirmières spécialisées, notamment celles qui travaillent dans les services de soins intensifs. Pour celles-ci, la hausse est de l'ordre de 25 %. Elle est de 13 % pour les surveillantes. Les moins bien loties recevront tout juste l'équivalent du taux d'inflation.

Pour les infirmières assistant les chirurgiens en salle d'opération, les mesures annoncées jeudi signifient une augmentation de 1 800 F par mois. La prime spéciale accordée aux infirmières londoniennes est également considérablement accrue. Le gouvernement a décidé en même temps jeudi d'augmenter les médecins et les dentistes de 7,9 %, les magistrats de 7,4 % et les militaires de 6,4 %.

« *Il s'agit d'un pas dans la bonne direction* », a déclaré le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock. Le Labour a mené vigoureusement campagne ces derniers mois en faveur du service national de santé.

Le premier ministre a-t-il senti le danger ? Sa décision d'augmenter massivement le salaire des infirmières est intervenue en tout cas vingt-quatre heures après la publication d'un sondage Gallup indiquant que, pour la première fois depuis sept ans, les travaillistes devançaient les conservateurs. Selon ces chiffres, les travaillistes bénéficieraient de 41,5 % d'opinions favorables et les conservateurs de 40,5 %.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La tension en Nouvelle-Calédonie

Les dirigeants du mouvement indépendantiste posent trois conditions à la libération des gendarmes

NOUMÉA
de notre correspondant

Les trois principaux dirigeants du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, MM. Tjibaou, Yeiwéné et Jorédié, ont fait savoir, samedi 23 avril, que le « commando » du FLNKS qui détenait toujours vingt-sept gendarmes en otage dans l'île d'Ouvéa, pose trois conditions à la libération de ces hommes : le retrait de l'île des forces de l'ordre, l'annulation des élections régionales prévues ce dimanche 24 avril et la nomination d'un médiateur par le président de la République et le premier ministre afin de « *discuter d'un véritable référendum d'autodétermination* ». M. Jorédié, qui a pu établir un contact avec un émissaire des ravisseurs, a précisé que les otages étaient détenus en différents endroits dans des grottes de la forêt de Gossana, dans le nord d'Ouvéa et qu'il étaient « *bien traités* ». « *La situation devrait se durcir* », a-t-il ajouté en soulignant que les comités de lutte du FLNKS s'étaient organisés « *sur plusieurs mois* ».

M. Tjibaou a, pour sa part, rejeté la responsabilité des affrontements de vendredi sur le gouvernement et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), en rappelant qu'en novembre 1986 une rencontre prévue à Paris entre lui-même et le premier ministre avait été annulée par M. Chirac après qu'un jeune Européen eut été tué à Thio. « *Si nous avions eu des discussions avec M. Chirac on n'en serait pas là aujourd'hui* », a souligné le chef du mouvement indépendantiste.

A Ouvéa, les forces de l'ordre poursuivaient, samedi après-midi (heure locale), leurs recherches afin de localiser les différents groupes de ravisseurs. Parmi les renforts partis vendredi de métropole figurent une vingtaine de tireurs d'élite du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Les autorités locales conservent un mutisme absolu sur les opérations en cours qui se déroulent sans témoin, la presse étant tenue à l'écart et l'aérodrome de l'île étant interdit depuis la veille aux utilisateurs autres que militaires. Des éléments de l'armée contrôlent ce petit aéroport qui n'accueille que des hélicoptères Puma et des avions Transall acheminant les renforts.

L'île a été ainsi totalement coupée du monde jusqu'à ce que, samedi matin, les liaisons téléphoniques aient été rétablies.

Trois blessés à Canala

En réponse aux propos de M. Chirac, selon lequel le « commando » FLNKS d'Ouvéa aurait été composé d'hommes « *bourrés de drogue et d'alcool* », on fait observer, de source indépendantiste, que la colère des militants d'Ouvéa a été accentuée par le rôle joué par l'armée dans l'organisation d'un meeting tenu dans l'île par le sénateur RPR, M. Dick Ukeiwé, le dimanche précédent. Cette réunion électorale avait bénéficié de l'appui logistique de deux Transall qui avaient transporté des danseurs et des gendarmes pour protéger les sympathisants de la majorité territoriale.

Samedi, la tension s'est surtout déplacée sur d'autres communes de l'archipel. A Lifou et à Maré (îles Loyauté), plusieurs barrages indépendantistes ont été édifiés et des bureaux de vote détruits. A Ponérihouen et à Hienghène (côte est de la Grande-Terre), des incidents ont éclaté lors de la dispersion par les forces de l'ordre d'attroupements indépendantistes. Les gendarmes ont fait usage de grenades lacrymogènes, et les militants canaques ont répliqué par des jets de pierres. Aucun blessé n'a été signalé. A Canala (côte est), une voiture a été incendiée, et des sources indépendantistes locales indiquaient que des miliciens du RPCR étaient arrivés dans le village. Trois d'entre eux ont été blessés par balles, samedi soir, au centre de la localité, au cours d'une embuscade tendue par des tireurs inconnus, alors qu'ils circulaient en voiture. L'un de ces miliciens – d'origine mélanésienne – serait grièvement blessé. La situation pourrait se dégrader davantage, dimanche 24 avril, à l'ouverture du scrutin régional.

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. Mitterrand : « On ne se libère pas en opprimant les autres »

Avant d'évoquer la situation en Nouvelle-Calédonie, vendredi soir 22 avril au Bourget, M. Mitterrand a demandé à son auditoire de « *bien vouloir rester silencieux* ». Puis, il a ajouté : « *Mardi soir, à Montpellier, je disais : dans cette campagne présidentielle, n'oubliez pas que le monde continue de tourner. Et je ne pensais pas que ce propos s'appliquerait à un petit bout de territoire, quelque part où l'on s'affronte, où l'on se frappe, où l'on se tue sous le drapeau de la République française. M'entendront-ils, là-bas, les uns et les autres ? M'entendront-ils ? La distance est si grande, et pas seulement celle des milliers de kilomètres, mais celle des esprits et des cœurs... La distance est si grande, qui sépare des groupes, des collectivités, des voisins, des hommes et des femmes que j'ai pour charge, avant tout autre, de protéger.*

» *Je n'ai pas l'intention de porter accusation contre qui que ce soit, mais je demande le témoignage. On ne se libère pas en opprimant les autres. C'est une fausse liberté ; et le premier devoir d'un responsable, dans un pays civilisé, c'est de dire à chacun que l'enchaînement de la violence est le pire, que nul ne peut plus jamais intervenir alors pour rétablir la paix dans l'esprit* [...].

» *J'adjure tous ceux qui m'entendent, si loin, de considérer qu'il est encore temps d'arrêter de toutes parts ce cycle-là ou périra naturellement une espérance, une chance de vivre en harmonie, une avancée vers le monde qui vient mais aussi, tout simplement, la vie quotidienne, avec ses meurtrissures. Je veux que ma voix aille jusque là-bas. J'avais écrit pour dire : attendez, attendez ! Difficile d'être patient ; quand on souffre pour soi et quand on souffre pour les autres. Mais attendez ! Le moment viendra où il sera possible, sans passion excessive, sans sectarisme, sans esprit de système, d'arrêter la marche infernale et de se réconcilier.* »

Le président de la République a conclu : « *J'adresse cet appel en disant que la sagesse sera du côté de ceux qui uniront leurs voix pour apaiser les colères et les haines. Chacun croit la sienne justifiée. Mais qu'on laisse le temps à la République française d'aborder le temps qui vient, pour proposer les chemins qui conviennent. Je ne puis supporter, pour ma part, qu'à l'heure où nous parlons et où, nous, nous nous réjouissons d'être ensemble, je ne puis supporter ce malheur de nos frères.* »

ÉTATS-UNIS

Le ticket « vous intéresse ? »

Les deux candidats démocrates Michael Dukakis et Jesse Jackson se sont retrouvés, le vendredi 22 avril, pour un débat à l'université de Pennsylvanie. A un journaliste qui lui demandait s'il accepterait d'être le colistier de son rival, le pasteur noir a répondu simplement que la course à l'investiture est loin d'être terminée. Michael Dukakis s'est tourné alors vers lui et lui a lancé : « *Cela vous intéresse ?* » Devant l'air surpris de son interlocuteur, le gouverneur du Massachusetts a ajouté : « *On en reparlera.* » Il déclarera un peu plus tard qu'il ne considère pas le choix d'un colistier noir comme nuisible à ses chances de l'emporter.

Cette petite phrase de Michael Dukakis, qui avait toujours déclaré qu'il ne songeait pas pour l'instant à choisir un candidat à la vice-présidence, a coïncidé avec la publication d'un sondage réalisé par le journal *USA Today* et la chaîne de télévision CNN auprès d'un échantillon de neuf cents personnes. Le gouverneur du Massachusetts remporte 46 % des intentions de vote contre 43 % au vice-président George Bush. Mais en cas de « ticket » avec Jesse Jackson, Michael Dukakis perd nettement l'avantage avec 42 % des intentions de vote contre 49 % à George Bush. – *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1988 a été tiré à 562 541 exemplaires

A B C _ E F G H

M. Chirac : « Sauvagerie et barbarie »

M. Chirac, qui était, vendredi soir 22 avril, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a notamment déclaré : « *Je suis consterné par cette sauvagerie, par cette barbarie (...). Tooutes les mesures ont été prises pour faire en sorte, d'une part, que les gendarmes qui sont retenus soient libérés – je pense qu'ils le seront rapidement – et, d'autre part, que les assassins soient déférés à la justice, cela va de soi. J'ai pris toutes les dispositions nécessaires pour que l'ordre et la justice règnent en Nouvelle-Calédonie comme sur l'ensemble du territoire national.*

» *(...). Je ne crois pas que l'on puisse parler vraiment du FLNKS, lequel n'a cessé depuis deux ans de voir diminuer à la fois ses membres et son audience. Je pense qu'il s'agit surtout de la fraction la plus extrémiste, la plus terroriste, car il s'agit bien de terrorisme, du FLNKS, qu'on appelle le PALIKA et le FULK, des groupuscules qui sont extrêmement violents et qui se radicalisent au fur et à mesure que le FLNKS est en voie de disparition (...).*

» *D'autre part, je regrette que le Parti socialiste, notamment par l'ensemble de ses représentants qui sont allés en Nouvelle-Calédonie, ait toujours eu une attitude d'encouragement au FLNKS – laquelle ne pouvait pas manquer d'avoir des conséquences de cette nature et que j'ai condamnée.*

» *Alors, ne me parlez pas de mises en garde venant de M. Mitterrand, car, naturellement, je récuse leur bien-fondé.* »

Interrogé sur la décision prise de faire coïncider la date des élections régionales et le premier tour de l'élection présidentielle, le premier ministre a répondu que la nouvelle loi « *prévoyait le vote pour les institutions dimanche prochain* ».

M. Chirac a ajouté : « *Le statut que nous avons fait voter se substitue au statut qu'on avait appelé « statut Pisani », cet homme qui a fait tant de mal à la Nouvelle-Calédonie. Ce statut est beaucoup plus ouvert, en particulier beaucoup plus apte à répondre aux problèmes spécifiques des différentes ethnies calédoniennes que celui qui l'a précédé (...). Je ne sais pas ce qu'on peut faire de plus ni au nom de quoi M. Mitterrand veut aujourd'hui, après avoir changé une nouvelle fois d'avis en ce qui concerne l'indépendance – je m'en réjouis – encore améliorer ce statut après avoir lui-même donné son aval au statut antérieur, lequel était beaucoup plus dur en ce qui concerne l'ethnie mélanésienne en Calédonie. Enfin, il n'est pas question pour moi de laisser une minorité, une petite minorité dans la République, imposer sa loi.* »

Critiquant vivement la politique menée sur le territoire de 1981 à 1986 par les socialistes, M. Chirac a notamment affirmé : « *Dans cette période socialiste, il y a eu trente-deux morts, des centaines de blessés, dont certains restent invalides, des dizaines et des dizaines de femmes violées, des centaines de maisons, de fermes ou de biens attaqués, pillés. Nous avons trouvé en mars 1986 la Calédonie dans une situation de guerre civile. Beau bilan qui, permettez-moi de le dire, n'autorise pas ceux qui en portent la responsabilité à donner des conseils !* »

M. Raymond Barre : « A la semaine prochaine ! »

« *Au revoir et à la semaine prochaine !* » C'est ainsi que, le vendredi 22 avril après-midi, le candidat Raymond Barre a pris congé – provisoirement – des journalistes qui avaient suivi sa campagne électorale. A ceux qui lui ont demandé s'il en était satisfait, M. Barre a répondu avec un autre large sourire : « *Pourquoi ne serais-je pas satisfait ?* » Mais pas question d'obtenir de lui le moindre commentaire sur les événements de Nouvelle-Calédonie : « *Laissez-moi terminer ma campagne avec la formation professionnelle, laissez au professeur le plaisir de conclure sur l'investissement humain !* »

Pour sa dernière ligne droite avant le premier tour, l'ancien premier ministre avait choisi de visiter un centre de formation d'apprentis (CFA) du onzième arrondissement de Paris, géré par la Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique, et subventionné par le conseil régional d'Ile-de-France, qui forme quelque six cents jeunes à des CAP et à des baccalauréats professionnels depuis la loi de 1987 favorisant l'apprentissage. Une manière de souligner l'exemplarité de l'enseignement privé décentralisé, comme il l'avait fait le mercredi précédent en se rendant dans un lycée catholique (*le Monde* du 22 avril). « *99 % de ceux qui terminent ici leurs études sont employés* », a appuyé M. Barre en se félicitant de l'alternance école-entreprise pratiquée dans les CFA, de la « *gestion directe par la profession* », qui permet d'adapter la formation aux besoins, et de mettre à disposition des élèves les matériels les plus évolués.

« *En France, on n'a pas fait d'effort suffisant en matière d'apprentissage, de formation professionnelle, et de liaison avec l'emploi*, a-t-il déclaré. *Je repars convaincu que dans les dix prochaines années, nous devrons donner une formation adaptée aux jeunes.* » S'entretenant avec les responsables patronaux et les enseignants, serrant les mains des jeunes apprentis en bleu de travail sous le regard des caméras, M. Barre les a félicités pour la « *tenue impeccable* » de l'établissement. « *Je souffre beaucoup de voir des établissements d'enseignement dans une tenue fort déplorable* », a déclaré le professeur-candidat, décochant au passage un petit coup de griffe à l'éducation nationale, que l'on avait presque oubliée.

Ph. B.

● **PANAMA : démission de huit ministres.** – Huit ministres, sur les douze que compte le gouvernement panaméen ont présenté, le vendredi 22 avril, leur démission au président Manuel Solis Palma afin que le gouvernement puisse mieux affronter la crise politique et économique qui frappe le pays, a-t-on appris de source officielle. – *(AFP, Reuter.)*

● **Trois morts dans une avalanche.** – Une avalanche a causé la mort de trois skieurs, le vendredi 22 avril, dans le massif de l'Oisans, au-dessus de La Bérarde (Isère). L'une des victimes est un prêtre de cinquante ans, l'abbé Georges Allonneau, curé de La Grave (Hautes-Alpes), qui était par ailleurs maître-chien sauveteur diplômé.

